

Société Anonyme au capital de 10 000 000 de dinars  
 Siège social : 11, Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS-  
 R.C. : N° B111820/1996

Arab International Lease est notée, sur l'échelle nationale, **BBB+(tun)** à long terme avec perspective d'évolution **stable** et **F2 (tun)** à court terme par l'agence de notation **FITCH RATINGS** en date du 6 avril 2009.

## DOCUMENT DE REFERENCE « AIL 2010 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le ..**26 JAN 2010**..... sous le n° ..**N.° 10...0.0.2./**..... donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

### Responsable de l'information :

**M. Wahid MELLEK**, Directeur Financier à l'AIL  
 Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940  
 E-mail : ail.finance@planet.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence :

### شركة الاستشارة والوساطة المالية

**Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière**

**Intermédiaire en Bourse وسيط لدى البورصة**

Sise au 11, rue Abderrahmen Azzam, Complexe Kheireddine Pacha, - 1073 Tunis Belvédère

Tél. : 71 908 655 - Fax : 71 909 417 - E-mail : scif@gnet.tn

**Janvier 2010**

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de l'AIL- 11, Rue Hédi Nouria - 1001 TUNIS ; de la SCIF intermédiaire en bourse - 11, rue Abderrahmen Azzam, Complexe Kheireddine Pacha - 1073 Tunis Belvédère et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

# SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE	6
CHAPITRE 1- RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	8
1.1 - Responsables du document de référence	8
1.2 - Attestation du responsable du document de référence	8
1.3 - Responsables du contrôle des comptes	8
1.4 - Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence	10
1.5 - Responsable de l'information	11
CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	12
2.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	12
2.1.1 - Dénomination et siège social	12
2.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable	12
2.1.3 - Date de constitution et durée	12
2.1.4 - Objet social	12
2.1.5 - Numéro du registre du commerce	12
2.1.6 - Exercice social	12
2.1.7 - Clauses statutaires particulières	12
2.1.8 - Nationalité	14
2.1.9 - Capital social	14
2.1.10 - Matricule fiscal	14
2.1.11 - Régime fiscal	14
2.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	14
2.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	14
2.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	14
2.3 - Evolution du capital social	14
2.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2009	15
2.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2009	15
2.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2009	15
2.4.3 - Nombre d'actionnaires	16
2.5 - Présentation Générale du Groupe BTK au 31 décembre 2008	16
2.5.1 - Présentation Générale du Groupe BTK	16
2.5.1.1 - Présentation des sociétés du groupe	16
2.5.1.2 - Schéma du groupe BTK au 31/12/2008	22
2.5.1.3 - Événements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2008 et la date d'élaboration du document de référence	22
2.5.1.4 - Participations réciproques entre les sociétés du groupe BTK au 31/12/2008	22
2.5.1.5 - Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2008	23
2.5.1.6 - Les engagements financiers du Groupe BTK au 31/12/2008	24
2.5.1.7 - L'Encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2008	24
2.5.1.8 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe	25
2.5.2 - Relations de l'AIL avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2008	25
2.5.2.1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	25

2.5.2.2 - Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe	25
2.5.2.3 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	25
2.5.2.4 - Les dividendes encaissés par l'AIL et distribués par les sociétés du groupe	25
2.5.2.5 - Les dividendes et autres rémunérations distribués par l'AIL aux sociétés du groupe	25
2.5.2.6 - Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	26
2.5.3 - Relations commerciales entre l'AIL et les sociétés du groupe durant l'exercice 2008	26
2.5.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe	26
2.5.3.2 - Les achats ou les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs	27
2.5.3.3 - Prestations de services reçues ou données	27
2.5.4 - Contrats de gestion	27
2.5.5 - Contrats de location	27
2.5.6 - Les fonds gérés	27
2.6 - Relation avec les autres parties liées au 31/12/2008	27
2.6.1 - Information sur les engagements	27
2.6.2 - Transfert des ressources	27
2.6.3 - Relations commerciales	27
2.6.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31/12/2008	27
2.6.3.2 - Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les autres parties liées au 31/12/2008	27
2.6.3.3 - Les prestations de services reçues ou données	27
2.6.4 - Engagement des dirigeants par rapport à l'AIL	28
2.7 - Dividendes	28
2.8 - Marché des titres	28
2.9 - Notation de la Société	28
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	35
3.1 - Présentation de l'Arab International Lease	35
3.2 - Description de l'activité au 31 décembre 2008	35
3.2.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing	35
3.2.2 - Evolution des approbations	35
3.2.3 - Evolution des mises en force	36
3.2.4 - Evolution de l'encours financier	37
3.2.5 - Analyse des engagements sur la clientèle	37
3.3 - Activité de l'Arab International Lease au 30 juin 2009	38
3.3.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing	38
3.3.2 - Evolution des approbations	38
3.3.3 - Evolution des mises en force	39
3.3.4 - Evolution de l'encours financier	40
3.3.5 - Analyse des engagements sur la clientèle	40
3.3.6 - Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30 septembre 2009	41
3.4 - Organisation de la société	42
3.5 - Contrôle Interne	43
3.6 - Système d'information	43
3.7 - Politique sociale et effectif de la société	43
3.8 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	43
3.9 - Dépendance de la société	44
3.10 - Litige ou arbitrage	45
3.11 - Politique d'investissement de la société	45

CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	46
4.1 - Patrimoine de la société au 31/12/2008	46
4.1.1 - Créances de leasing	46
4.1.2 - Immobilisations corporelles	47
4.1.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme)	47
4.2 - Etats financiers comparés au 31 décembre	47
4.2.1 - Bilans comparés au 31 décembre	48
4.2.2 - Etats de résultats comparés au 31 décembre	49
4.2.3 - Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	50
4.2.4 - Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008	89
4.3 - Note explicatives des retraitements opérés au niveau des états financiers publiés arrêtés au 31/12/2006 conformément à la norme comptable relative aux contrats de leasing (NCT 41)	93
4.4 - Engagements hors bilan des trois dernières années	97
4.5 - Engagements financiers au 31 décembre 2008	98
4.6 - Encours des crédits contractés par l'AIL au 31 décembre 2008	99
4.5.1 - Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL	99
4.5.2 - Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL	99
4.5.3 - Encours des billets de trésorerie émis par l'AIL	99
4.7 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2009-1	99
4.8 - Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre	100
4.9 - Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2008	101
4.10 - Affectation des résultats des trois derniers exercices	102
4.11 - Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation	102
4.12 - Evolution du résultat net	102
4.13 - Evolution des dividendes	102
4.14 - Evolution de la marge brute d'autofinancement	103
4.15 - Indicateurs de gestion et ratios	103
4.16 - Patrimoine de la société au 30 juin 2009	105
4.16.1 - Créances de leasing	105
4.16.2 - Immobilisations corporelles	106
4.16.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme)	106
4.17 - Etats financiers comparés au 30 juin 2009	107
4.16.1 - Bilan arrêté au 30 juin 2009	107
4.16.2 - Etat de résultat arrêté au 30 juin 2009	108
4.16.3 - Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2009	109
4.16.4 - Avis des Commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009	137
CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	139
5.1 - Conseil d'Administration	139
5.1.1 - Membres des organes d'administration	139
5.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	139
5.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années	139
5.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	140
5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	140
5.2 - Intérêts des dirigeants dans la société	141
5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008	141
5.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008	141
5.3 - Contrôle	141

5.4 -	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	141
CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		143
6.1 -	Evolution récente et orientations	143
6.1.1 -	Evolution récente	143
6.1.2 -	Orientations	143
6.2 -	Perspectives d'avenir	143
6.2.1 -	Hypothèses de base	144
6.2.2 -	Bilans prévisionnels	148
6.2.3 -	Etat de Résultat Prévisionnel	149
6.2.4 -	Etats des flux de trésorerie prévisionnels	150
6.2.5 -	Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels	151
6.2.6 -	Evolution Prévisionnelle des créances classées	152
6.2.7 -	Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par l'AIL	152
6.2.8 -	Etats des cashflows prévisionnels	152
6.2.9 -	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels	153

# PRESENTATION RESUMEE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, de l'UIB et de la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de service.

L'AIL est détenue à hauteur de 49,999% par la Banque Tuniso-Koweïtienne « BTK » et 19,999% par l'Union Internationale de Banques « UIB ». L'AIL figure dans le périmètre de consolidation de la BTK et de l'UIB. Elle est consolidée par la méthode d'intégration globale par la BTK et par la méthode de mise en équivalence par l'UIB.

A noter que la méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût historique. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

Il est à préciser que l'AIL n'a pas de relations directes avec l'UIB, à l'exception des jetons de présence accordés aux administrateurs représentant l'UIB.

La part de marché de l'AIL en termes d'approbations est passée de 3,59% en 2007 à 4,13% en 2008. Avec une part de marché des mises en force de 4,92%, l'AIL se positionne, en 2008, au 8<sup>ème</sup> rang des sociétés de leasing tunisiennes.

A fin décembre 2008, le volume global des approbations a atteint la somme de 41,572 MD contre 32,809 MD en 2007, enregistrant ainsi une hausse de 26,71%. Les approbations de 2008 ont été accordées pour le financement de 773 opérations de leasing.

La société a enregistré une hausse de ses mises en force en 2008, par rapport à l'année 2007, atteignant 40,297 MD contre 31,575 MD en 2007, soit une progression de 27,6%. Les mises en force de 2008 ont touché 743 opérations de leasing.

L'encours financier s'est élevé à 60,596 MD au terme de l'exercice 2008 contre 50,532 MD en 2007, enregistrant une augmentation de 10,064 MD.

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31 décembre 2008 la somme de 69,422 MD contre 58,897 MD à la fin de l'année 2007.

Les créances classées sont passées de 9,776 MD en 2007 à 9,455 MD à fin 2008 représentent ainsi 14,3% du total des créances, en 2008, contre 16,9% une année auparavant.

Le montant des approbations au 30/06/2009 s'est élevé à 30,051 MD contre 22,988 MD au 30/06/2008, soit une progression de 30,7%.

Les mises en force de l'AIL se sont élevées à 25,337 MD au 30/06/2009, contre 22,345 MD au 30 juin 2008, en progression de 13,4%.

L'encours financier s'est élevé, à la fin du premier semestre 2009, à 68,460 MD contre 58,358 MD au 30/06/2008, soit une progression de 17,3%.

En termes d'engagements financiers, le total des créances courantes (classes 0 et 1) est passé de 54,819 MD au 30/06/2008 à 62,351 MD au 30/06/2009, soit une augmentation de 13,74%. Le montant des créances classées est passé de 10,241 MD au 30/06/2008 à 12,112 MD au 30/06/2009, soit une hausse de 18,27%.

Ainsi, le ratio des créances classées (créances classées /total engagements) s'est amélioré en passant de 15,7% au 30/06/2008 à 16,3% au 30/06/2009.

En date du 6 avril 2009, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société Arab International Lease (AIL) sur son échelle de notation nationale, les notes suivantes :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Les notes nationales attribuées à l'Arab Internationale Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweitienne (BTK) et le Groupe Caisse d'Epargne (GCE, noté 'A+'/'F1+'/'Stable), lui-même actionnaire majoritaire de la BTK.

# CHAPITRE 1- RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

## 1.1 - Responsables du document de référence

- Monsieur Abdelghaffar EZZEDDINE : Le Président du Conseil ;
- Monsieur Chokri BEN AYED : Le Directeur Général.

## 1.2 - Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée»

### L'Arab International Lease – AIL

Le Président du Conseil  
Abdelghaffar EZZEDDINE



Le Directeur Général  
Chokri BEN AYED

## 1.3 - Responsables du contrôle des comptes

### Etats Financiers 2006, 2007, 2008 et états financiers intermédiaires au 30/06/2008 :

- Société **FINOR**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB.  
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.
  - Société **Financial Auditing & Consulting**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI.  
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 – Ariana.
- **Etats financiers intermédiaires au 30 juin 2009 :**
- FMBZ - KPMG Tunisie**, société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.  
Adresse : B.P. n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel, Les Berges du Lac -1053 TUNIS.
  - Société **Financial Auditing & Consulting**, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI.  
Adresse : 22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 – Ariana.

### Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Société **FINOR**, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB, et la Société **Financial Auditing & Consulting**, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

### **Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Société **FINOR**, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB, et la Société Financial Auditing & Consulting, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

### **Opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Société **FINOR**, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB, et la Société Financial Auditing & Consulting, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, une observation post-opinion a été formulée comme suit :

« Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (N 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison. »

### **Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008**

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **FINOR**, représentée par monsieur Mustapha MEDHIOUB et la Société Financial Auditing & Consulting, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de l'ARAB INTERNATIONAL LEASE arrêtés au 30 Juin 2008, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **Observation post conclusion**

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru. Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (N 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de juin et décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison. »

### Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2009, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société FMBZ - KPMG Tunisie, représentée par monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et la Société Financial Auditing & Consulting, représentée par monsieur Mohamed Néji HERGLI. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l' ARAB INTERNATIONAL LEASE arrêtés au 30 Juin 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

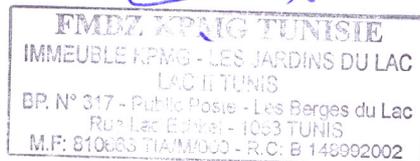
### Attestation des Commissaires aux Comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.»

### Les Commissaire aux Comptes

#### FMBZ - KPMG Tunisie

Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



#### Financial Auditing & Consulting

Monsieur Mohamed Néji HERGLI

Stamp of F.A.C. The stamp contains the following text: F.A.C, 22 bis, Avenue Mongi Slim, El Menzah 5 - 2087 Ariana, Tél: 71.230.666 - 71.231.830.

### 1.4 - Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence. »

#### La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF – Intermédiaire en Bourse

Le Président Directeur Général

Jamel HAJJEM



## 1.5 - Responsable de l'information

- Monsieur Wahid MELLEK : Directeur Financier de l'AIL
- Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940



## CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

### 2.1 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

#### 2.1.1 - Dénomination et siège social

Dénomination sociale :	Arab International Lease – AIL.
Siège Social :	11, Rue Hédi Noura - B.P 280 - 1001 TUNIS
Tel. :	71 349 100
Fax :	71 349 940
E-mail :	ail.finance@planet.tn

#### 2.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable

L'AIL est une société anonyme régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006. Elle est également régie par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et par la loi n° 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

#### 2.1.3 - Date de constitution et durée

**Date de constitution :** Le 12 décembre 1996.

**Durée :** 99 ans.

#### 2.1.4 - Objet social : (article 3 des statuts)

La société a pour objet principal :

- ★ d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche, de service ou autre ;
- ★ La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ;
- ★ Elle peut également effectuer toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

#### 2.1.5 - Numéro du registre du commerce

B 111820/1996.

#### 2.1.6 - Exercice social

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

#### 2.1.7 - Clauses statutaires particulières

**Répartition statutaire des bénéfices :** (article 45 des statuts tel que modifié par l'AGE du 13 mars 2008).

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction d'une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé, comme ci-dessus indiqué, au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la date, la modalité et le lieu de paiement des dividendes.

**Assemblée Générale :** (article 30 des statuts)

L'assemblée générale ordinaire, doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société.
- Approuver selon le cas, les comptes de l'exercice écoulé.

- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport, du conseil d'administration ou de celui du directoire et de celui du commissaire aux comptes.

Est nulle la décision de l'assemblée générale portant approbation du bilan et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration ou par le directoire. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes.
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent du capital social.
- Le liquidateur.
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

### **Droit de siéger à une Assemblée et représentation :** (article 32 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'assister à l'assemblée Générale sur justification de sa identité, à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles et inscrites en son nom.

Un actionnaire peut mandater une autre personne et ce en vertu d'un pouvoir déposé au siège de la société

### **Convocation des Assemblées Générales :** (article 31 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Elle ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis. Entre la première et à la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'assemblée générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

### **Droit de vote (article 34 des statuts) :**

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Toute action confère à l'actionnaire un vote dans les assemblées d'actionnaires.

### **Transmission des actions (article 14 des statuts) :**

Les cessions des actions seront effectuées conformément aux dispositions de la législation en vigueur régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne et particulièrement la loi n° 94-117 portant réorganisation du marché financier et les textes d'application correspondants.

## 2.1.8 - Nationalité

Tunisienne.

## 2.1.9 - Capital social

Le capital social de l'Arab International Lease s'élève, actuellement, à 10.000.000 de dinars divisé en 1.000.000 d'actions de nominal 10 dinars, entièrement libérées.

## 2.1.10 - Matricule fiscal

578857 A A M 000 du 9 décembre 1996.

## 2.1.11 - Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.

La loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000, portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

## 2.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société

Siège social de la société : 11, Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS.

## 2.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

M. Wahid MELLEK, Directeur Financier à l'AIL

Tel. : 71 349 100 / Fax : 71 349 940

## 2.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

- Capital social : 10 000 000 de dinars
- Nombre d'actions : 1 000 000 d'actions
- Nominal : 10 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire
- Libération : Intégrale
- Jouissance : 1<sup>er</sup> janvier 2009

## 2.3 - Evolution du capital social

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération en dinars	Capital en circulation		Valeur nominale de l'action en dinars
			Montant en dinars	Nombre d'actions	
Capital initial	AG Constitutive du 12/12/1996	10 000 000	10 000 000	1 000 000	10

## 2.4 - Répartition du capital social et des droits de vote au 31/12/2009

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
<b>ACTIONNAIRES TUNISIENS</b>	<b>5</b>	<b>750 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>75,000%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>3</b>	<b>749 980</b>	<b>7 499 800</b>	<b>74,998%</b>
Ayant 3% et plus	3	749 980	7 499 800	74,998%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
<b>Personnes physiques</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>200</b>	<b>0,002%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	2	20	200	0,002%
<b>ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>	<b>2</b>	<b>250 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>25,000%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>2</b>	<b>250 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>25,000%</b>
Ayant 3% et plus	2	250 000	2 500 000	25,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
<b>Personnes physiques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,000%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,000%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100,000%</b>

### 2.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2009

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	499 990	4 999 900	49,999%
The Arab Investment Company - AIC	200 000	2 000 000	20,000%
Union Internationale de Banques - UIB	199 990	1 999 900	19,999%
Société Tunisienne des Banques - STB	50 000	500 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - AFC	50 000	500 000	5,000%
<b>Total</b>	<b>999 980</b>	<b>9 999 800</b>	<b>99,998%</b>

### 2.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2009

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
<b>Président du Conseil</b>			
Abdelghaffar EZZEDDINE	10	100	0,001%
<b>Administrateurs</b>			
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	499 990	4 999 900	49,999%
The Arab Investment Company - TAIC	200 000	2 000 000	20,000%
Union Internationale de Banques - UIB	199 990	1 999 900	19,999%
Société Tunisienne des Banques - STB	50 000	500 000	5,000%
The Arab Fisheries Company - AFC	50 000	500 000	5,000%
<b>Total</b>	<b>999 990</b>	<b>9 999 900</b>	<b>99,999%</b>

### 2.4.3 - Nombre d'actionnaires

Au 31 décembre 2009, le capital social de l'Arab International Lease est réparti entre 7 actionnaires :

- 5 personnes morales dont deux personnes morales étrangères ;
- 2 personnes physiques.

## 2.5 - Présentation Générale du Groupe BTK au 31 décembre 2008

### 2.5.1 - Présentation Générale du Groupe BTK

#### 2.5.1.1 - Présentation des sociétés du groupe

Le groupe BTK se compose, outre la Banque, de neuf sociétés dont cinq exerçant dans le secteur financier, et le reste dans le secteur immobilier et touristique.

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

La consolidation est effectuée sur la base de deux méthodes différentes : l'intégration globale pour les sociétés contrôlées de manière exclusive par la BTK, et la mise en équivalence pour les sociétés sous influence notable de la banque ou celles contrôlées exclusivement, mais qui n'appartiennent pas au secteur financier.

A noter que la méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Pour la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée à son coût. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

DENOMINATION SOCIALE	Méthode de consolidation	Capital social 31/12/2008 (en DT)	Participation de la BTK (en DT)	Taux de participation de la BTK
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	Intégration globale	100 000 000		
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa	Intégration globale	300 000	300 000	100,00%
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	Intégration globale	1 000 000	799 400	79,94%
Société Univers Invest Sicar	Intégration globale	5 000 000	3 200 000	64,00%
Arab International Lease – AIL	Intégration globale	10 000 000	4 999 900	49,999%
Société Univers Participations SICAF	Intégration globale	500 000	495 000	99,00%
Société Tunis Center	Intégration globale	10 000 000	2 275 000	22,75%
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels – STPI	Mise en équivalence	4 000 000	1 200 000	30,00%
Société Tuniso-Koweïtienne d'El Emar (ex SGT)	Mise en équivalence	7 445 000	2 553 000	34,29%
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	Mise en équivalence	7 100 000	1 490 000	20,99%

#### ► La Banque Tuniso-Koweïtienne BTK

La Banque Tuniso-Koweïtienne BTK a été officiellement créée le 25 février 1981 en application de la convention conclue le 29 octobre 1980 entre le gouvernement de la République Tunisienne et celui de l'Etat du Koweït. Elle est considérée comme un outil efficace dans le domaine du partenariat entre les deux pays frères.

Ses activités sont régies par le code des sociétés commerciales et la réglementation bancaire tunisienne.

Le 21 mai 2004, la BTK a obtenu l'autorisation de la Banque Centrale de Tunisie pour opérer comme une banque universelle, conformément aux dispositions de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

La Financière OCEOR du groupe bancaire français «Groupe Caisse d'Epargne» a racheté, le 23 octobre 2007, 60% du capital de la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK) pour 300 millions de dinars. L'opération a été concrétisée le 10 janvier 2008.

➤ **SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES – EL ISTIFA**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Acquisition des créances pour son propre compte et recouvrement des créances pour le compte de tiers
• Capital Social :	300 000 dinars, divisé en 30 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	18 septembre 2000
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 6 juin 2000
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des créances cédées par la BTK à la société s'élève, au 31/12/2008, à 220,9 MD et concerne 103 entreprises.</li> <li>- Le portefeuille de la société à fin 2008, après annulation de créances relatives à des entreprises liquidées, s'élève à 214 MD et concerne 75 entreprises.</li> <li>- Le total des recouvrements réalisés par la société au 31/12/2008 s'est élevé à 38,1 MDT dont 8,953 MD au titre de l'exercice 2008.</li> <li>- La société El ISTIFA a décidé de payer un montant de 6,0 MD à la BTK au titre de dividendes pour l'exercice 2008 (AGO du 12/06/2009) contre 4,0 MD en 2007 (AGO du 08/05/2008).</li> </ul>	

➤ **SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE – SCIF**

• Secteur :	Financier
• Objet :	L'intermédiation en Bourse et le montage financier
• Capital Social :	1 000 000 de dinars divisé en 10 000 actions pour un nominal de 100 dinars.
• Date de constitution :	8 décembre 1995
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis sa constitution, la SCIF a monté et placé quinze emprunts obligataires en faveur d'entreprises et de Banques, totalisant 185 MDT</li> <li>- La SCIF assure la gestion de l'Univers Obligations Sicav, SICAV obligataire créée par la BTK, dont l'actif net à fin 2008 s'élève à 42 MDT.</li> <li>- Durant les trois dernières années, la SCIF a distribué des dividendes à raison de 7,5% du capital au titre des exercices 2006 et 2007 et de 10% du capital au titre de l'exercice 2008.</li> </ul>	

➤ **UNIVERS INVEST SICAR**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Participation pour son compte ou pour le compte de tiers dans le cadre d'une convention de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.
• Capital Social :	5 000 000 de dinars, divisé en 1 000 000 actions pour un nominal de 5 dinars.
• Date de constitution :	12 septembre 2001
<p>- L'ensemble des approbations de financement au 31/12/2008 s'est élevé à 15,869 MDT contre 13,704 MDT en 2007, soit une augmentation de 2,165 MDT, représentant les approbations au titre de l'année 2008. A noter que le total de ces approbations concerne 60 projets opérant dans divers secteurs économiques.</p> <p>- Le montant total des participations libérées, à fin décembre 2008, a atteint 9,966 MD, soit 62,8% des approbations. Ces financements concernent 45 projets.</p>	

➤ **Arab Intenational Lease - AIL**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Le leasing immobilier et mobilier
• Capital Social :	10 000 000 de dinars, divisé en 1 000 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	12 décembre 1996
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 14 octobre 1996
<p>- L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, l'UIB et la BTEI.</p> <p>- L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.</p> <p>- Les engagements au titre de l'exercice 2008 ont atteint 41,5 MD contre 32,8 MD à fin 2007. Ces engagements concernent 773 opérations de financement.</p> <p>- Les mises en force au titre de l'exercice 2008 ont atteint 40,3 MD contre 31,6 MD à fin 2007, soit une évolution de 27,5 %.</p> <p>- Le total des produits d'exploitation en 2008 s'élève à 6,550 MD contre 5,565 MD en 2007.</p> <p>- L'exercice 2008 a été clôturé par un résultat bénéficière de 1,159 MD contre un résultat bénéficière de 1,033 MD en 2007.</p>	

➤ **UNIVERS PARTICIPATIONS SICAF**

• Secteur :	Financier
• Objet :	La gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières
• Capital Social :	500 000 dinars, divisé en 50 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	15 août 2003
<p>- Le portefeuille des participations cédées par la banque à la SICAF, au dinar symbolique, s'élève à environ 22 MD.</p> <p>- Au 31/12/2008, la valeur de ce portefeuille a atteint 17,5 MD englobant 53 sociétés opérant dans différents secteurs économiques et qui sont soit en liquidation, en veilleuse ou connaissant des difficultés économiques</p>	

➤ **Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI**

• Secteur :	Promotion immobilière et industrielle
• Objet :	Promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles.
• Capital Social :	4 000 000 de dinars.
• Date de constitution :	28 juillet 2006
<p>La société a entamé depuis sa création un projet visant l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle sise à "El AGBA" dénommée "InnoPark" couvrant 43 hectares. La motivation essentielle qui oriente cette nouvelle zone est de développer de manière cohérente un parc d'activités industrielles doté d'un centre de vie regroupant des activités commerciales et tertiaires et de parfaire l'image de marque de la zone grâce notamment aux prescriptions particulières d'aspect architectural et d'aménagement paysager des espaces libres privatifs. Il s'agit d'une zone industrielle équipée, gérée et entretenue destinée aux PME opérant dans des secteurs non polluants et des services d'assistance et d'accompagnement</p>	

➤ **LA SOCIETE TUNISO-KOWEITIENNE D'EL EMAR - STKE**

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion immobilière et Touristique
• Capital Social:	7 445 000 dinars, divisé en 744 500 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	16 janvier 1990
• Principaux projets réalisés :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet intégré touristique et immobilier « Jinène Hammamet » sis à Hammamet sud, sur un terrain de 26 ha.</li> <li>- Bâtiment résidentiel et commercial dans la zone Al-Nasr II.</li> <li>- Lotissement d'un terrain à Rades de 8 ha.</li> <li>- Projet immobilier économique à Sousse.</li> </ul>
• Projets en cours de réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet immobilier de 28 duplex à Rades.</li> <li>- Projet Immobilier dans la zone de « Jardins d'El Menzah »</li> </ul>
• Projets en cours d'étude :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de deux immeubles à la zone du lac</li> <li>- Projet dans la zone de Hergla.</li> <li>- Complexe résidentiel et commercial à El Mourouj.</li> <li>- Un immeuble à Ain Zaghouan</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 juin 2007 a décidé la modification de la dénomination de la Société Générale de Tourisme - SGT pour devenir la <b>Société TUNISO-KOWEITIENNE d'EL EMAR – STKE</b>.</li> <li>- Le stock immobilier de la société s'élève à fin 2008 à 11,6 MDT contre 11,07 MDT pour l'année précédente.</li> <li>- La société a réalisé au titre de l'exercice 2008 un chiffre d'affaires de 4,215 MDT.</li> </ul>	

➤ SOCIETE TUNIS CENTER

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion de projets immobiliers et commerciaux.
• Capital Social :	10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 actions pour un nominal de 100 dinars.
• Date de constitution :	1 <sup>er</sup> août 1983
• Principaux projets réalisés :	Le complexe immobilier et commercial "le PALMARIUM"
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'activité de la société se limite actuellement à l'exploitation du complexe « le Palmarium ».</li> <li>- La société a réalisé au titre de 2008 un chiffre d'affaires de 3,749 MDT contre 3,260 MDT pour l'année précédente.</li> </ul>	

➤ SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE « LE RIBAT »

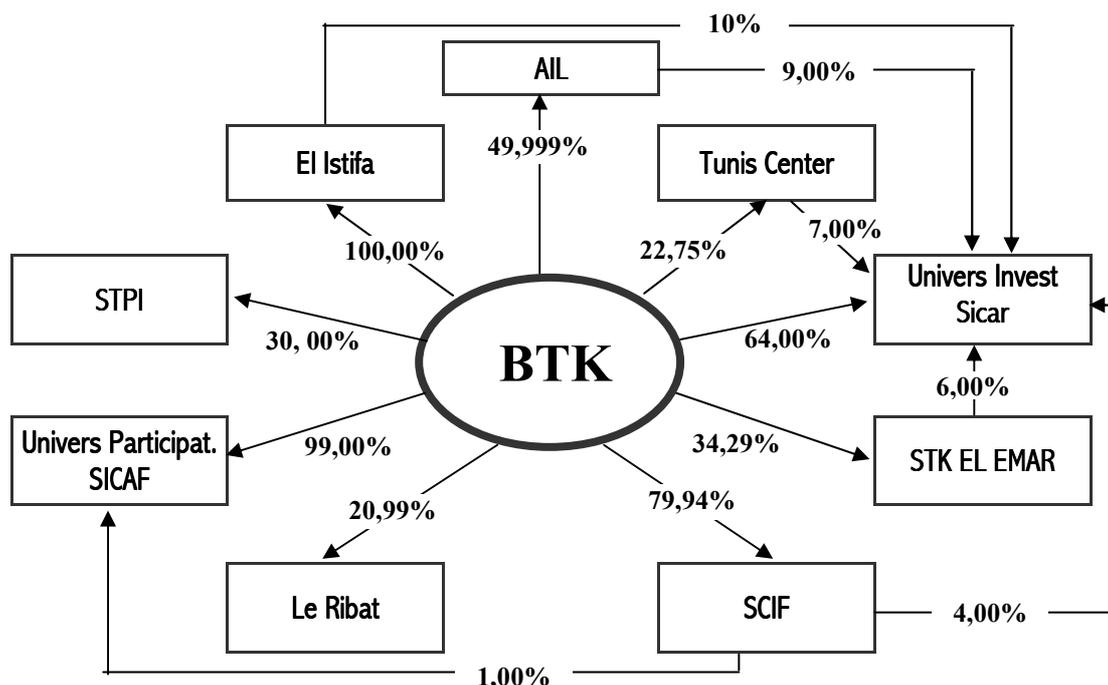
• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	Promotion et exploitation de projets touristiques et immobiliers.
• Capital Social :	7 100 000 dinars, divisé en 1 420 000 actions pour un nominal de 5 dinars.
• Date de constitution :	30 novembre 1982
• Principaux projets réalisés :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un complexe touristique composé de l'hôtel HABIB et l'hôtel le RIBAT.</li> <li>- Un complexe immobilier composé de 53 appartements et 31 locaux commerciaux, vendus en totalité.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin 2001, le contrat de location des 2 hôtels de la société par "Jasmins Tourisme Tunisie" filiale du Groupe français "FRAM", a pris fin.</li> <li>- L'hôtel « Habib» est entré en exploitation en juin 2006 et il a été géré par le groupe espagnol «GLOBALIA» dans le cadre d'un contrat de gestion pour compte. Cependant, ce dernier n'a pas respecté ses engagements et le contrat a dû être résilié en 2007.</li> <li>- Un contrat de location de cette unité a été conclu, pour une période de deux années, avec une société Tunisienne DELPYNE HOTEL &amp; RESORTS du groupe "BABYLONE TRAVEL".</li> <li>- Les travaux de rénovation de l'hôtel « Le Ribat » qui n'ont pas été achevés, ont été repris en 2009 et engagé par la société DELPYNE HOTEL &amp; RESORTS (locataire de l'hôtel Le Ribat depuis 2009). L'unité est entrée en exploitation en juillet 2009.</li> <li>- Le Conseil d'Administration de la société a adopté le principe de la cession de ses actifs. Une banque d'affaires a été chargée de cette opération.</li> </ul>	

**Tableau récapitulatif des sociétés du groupe**  
**Au 31/12/2008**

*En 1000 DT*

	<b>Date de création</b>	<b>% d'intérêts</b>	<b>Capital Social</b>	<b>Capitaux propres avant affectation</b>	<b>Résultat Net</b>
La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	25/02/1981	100,00%	100 000	153 585	12 338
La société de Recouvrement des Créances – El Istifa	18/09/2000	100,00%	300	6 515	6 084
La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	08/12/1995	79,94%	1 000	1 745	238
La Société Univers Invest Sicar	12/09/2001	85,35%	5 000	5 450	-591
L'Arab International Lease – AIL	12/12/1996	50,00%	10 000	13 230	1 159
La Société Univers Participations SICAF	15/08/2003	99,80%	500	935	32
La Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	28/07/2006	30,00%	4 000	3 977	0
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	16/01/1990	34,29%	7 445	9 605	195
La Société Tunis Center	01/08/1983	22,75%	10 000	21 630	710
La Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	30/11/1982	20,99%	7 100	-1776	-1 415
<b>TOTAUX</b>			<b>145 345</b>	<b>214 896</b>	<b>18 750</b>

## 2.5.1.2 - Schéma du groupe BTK au 31/12/2008



## 2.5.1.3 - Événements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2008 et la date d'élaboration du document de référence

Au cours de l'année 2009 deux filiales ont été créées :

- La Société Pole de Compétitivité de Sousse « SPCS » : Créée le 29/01/2009 dont la participation de la BTK est de 300 mille dinars soit 30% du capital social.
- La Société Méditerranéenne d'Aménagement Industrielle « MEDAI » : Créée le 17/08/2009 et dont la participation de la BTK s'élève à 300 mille dinars soit 30% du capital social.

## 2.5.1.4 - Participations entre les sociétés du groupe BTK au 31/12/2008

SOCIETES	BTK	El Istifa	SCIF	Univers Invest Sicar	AIL	Univers Participat. SICAF	STPI	STK EL EMAR	Tunis Center	Le Ribat
BTK	-	100,00%	79,94%	64,00%	49,99%	99,00%	30,00%	34,29%	22,75%	20,99%
El Istifa	-	-	-	10,00	-	-	-	-	-	-
SCIF	-	-	-	4,00%	-	1,00%	-	-	-	-
Univers Invest Sicar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AIL	-	-	-	9,00%	-	-	-	-	-	-
Univers Participat. SICAF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STPI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STK EL EMAR	-	-	-	6,00%	-	-	-	-	-	-
Tunis Center	-	-	-	7,00%	-	-	-	-	-	-
Le Ribat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## 2.5.1.5 - Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2008

EN 1000 DT

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'Affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes Globales (Total passifs)	Charges financières	Dividendes relatifs à l'exercice 2008
La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	153 585	30 575	12 372	12 338	296 059	9 795	2 000
La société de Recouvrement des Créances – El Istifa	6 515	8 953	8 265	6 084	1 029	0	6 000
La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	1 745	853	277	238	740	0	80
La Société Univers Invest Sicar	5 450	576	-613	-591	9 468*	0	0
L'Arab International Lease – AIL	13 230	6 550	1 719	1 159	52 254	3 094	200
La Société Univers Participations SICAF	935	63	34	32	9	0	0
La Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	3 977	296	180	0	6 113	181	0
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	9 605	4 215	264	195	2 795	46	179
La Société Tunis Center	21 630	3 749	1 035	710	1 138	1	182
La Société Immobilière et Touristique - Le Ribat	-1 176	334	-417	-1 415	15 238	996	0

(\*) Dont 6 307 mD de fonds gérés.

## 2.5.1.6 - Les engagements financiers du Groupe BTK au 31/12/2008

EN 1000 DT

Désignation	Crédits extérieurs	Fonds gérés	Emprunt et ressources spéciales	Billets de trésorerie	Crédits bancaires et découverts bancaires	Emprunts Obligataires	Leasing	Total
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	29 295				598	24 821*		54 714
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa								0
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF								0
Société Univers Invest Sicar		6 307	1 642					7 949
Arab International Lease – AIL				4 000	20 633	22 000		46 633
Société Univers Participations SICAF								0
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels – STPI					4 267			4 267
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE					1 048			1 048
Société Tunis Center								0
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat					14 562			14 562
<b>Total Général</b>	<b>29 295</b>	<b>6 307</b>	<b>1 642</b>	<b>4 000</b>	<b>41 108</b>	<b>46 821</b>	<b>0</b>	<b>129 173</b>

(\*)Dont 821 mille dinars représentant les intérêts et commissions rattachés aux emprunts

## 2.5.1.7 - L'Encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2008

EN DT

Désignation	Montant En DT	Taux d'intérêt	Dernière échéance	Principal restant dû au 31/12/2008
<b>Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK</b>				
▪ BTKD 2006	40 000 000	6,25%	18/12/2011	24 000 000
<b>Total</b>	<b>40 000 000</b>			<b>24 000 000</b>
<b>Arab International Lease – AIL</b>				
▪ AIL 2005	10 000 000	6,50%	15/08/2010	4 000 000
▪ AIL 2007	10 000 000	6,88%	17/12/2012	8 000 000
▪ AIL 2008	10 000 000	6,50%	30/09/2013	10 000 000
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>			<b>22 000 000</b>
<b>Total Général</b>	<b>70 000 000</b>			<b>46 000 000</b>

### 2.5.1.8 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe

La BTK n'a pas défini une politique de financement inter sociétés du groupe, néanmoins, les financements se feront par la société mère qui continuera à soutenir ses filiales, à leur accorder des prêts et à avaliser leurs emprunts obligataires et billets de trésorerie.

### 2.5.2 - Relations de l'AIL avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2008

#### 2.5.2.1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

##### ■ Crédits reçus :

- \* La BTK a accordé en 2006 à l'AIL un emprunt moyen terme de 3 000 mDT au taux d'intérêt contractuel TMM+1,75%. L'encours non échu de cet emprunt s'élève au 31/12/2008 à la somme de 2 062 mDT.
- \* La BTK a ouvert des crédits documentaires pour l'AIL pour un montant de 518 KDT.
- \* Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un compte courant débiteur de l'AIL, pour un montant de 7 645 mDT.

##### ■ Prêts Octroyés : Néant.

#### 2.5.2.2 - Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe

**Dettes envers les sociétés du groupe :** Néant.

**Créances sur les sociétés de groupe :** Crédit leasing pour la société Tunis Center (voiture 407)

*en dinars*

Montant de la mise en forces	Taux	Durée	Encours	Loyers à échoir TTC
40 527	11%	3 ans ( 36 loyers)	20 799	26 375
<b>Total</b>			<b>20 799</b>	<b>26 375</b>

#### 2.5.2.3 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

- Reçus : Néant.
- Donnés : Néant.

#### 2.5.2.4 - Les dividendes encaissés par l'AIL et distribués par les sociétés du groupe

Les dividendes encaissés par l'AIL et distribués par les sociétés du groupe : Néant.

#### 2.5.2.5 - Les dividendes et autres rémunérations distribués par l'AIL aux sociétés du groupe

- Les dividendes distribués par l'AIL aux sociétés du groupe en 2008 au titre de l'exercice 2007 :  
L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 5 juin 2008 a décidé la distribution d'un dividende de 400 mille dinars dont 200 mille dinars seront payés à la BTK.
- Les dividendes distribués par l'AIL aux sociétés du groupe en 2009 au titre de l'exercice 2008 :  
L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 7 mai 2009 a décidé la distribution d'un dividende de 400 mille dinars dont 200 mille dinars seront payés à la BTK.
- Les jetons de présence perçus par la BTK au titre de l'exercice 2008 ont atteint la somme de 12 500 dinars nette.

## 2.5.2.6 - Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

- **Données :** Néant
  
- **Reçues :**
  - La BTK a avalisé en 2005 les billets de trésorerie de l'AIL émis sur le marché monétaire pour un montant de 2 000 mDT. Cet aval s'étale jusqu'au 04 Janvier 2010.
  
  - La BTK a accordé en 2005 son aval à l'AIL concernant la tranche B de l'emprunt obligataire émis par cette dernière pour un montant de 5 000 mDT dont l'encours au 31/12/2008 est de 2 195 mDT. Cet aval s'étale jusqu'au 15 août 2010.

## 2.5.3 - Relations commerciales entre l'AIL et les sociétés du groupe durant l'exercice 2008

### 2.5.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe

#### ✓ Chiffre d'affaires encaissé par l'AIL:

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe (intérêts et commissions) au 31/12/2008 s'élève à 4 994 DT réparti comme suit :

*En dinars*

	BTK	Tunis Centre
Intérêts perçus sur comptes courants bancaires	2 072	
Intérêts perçus sur opérations de leasing		2 922

#### ✓ Chiffre d'affaires décaissé par les autres sociétés du groupe auprès de l'AIL :

Le montant décaissé par l'AIL, durant l'année 2008, au titre des prestations fournies par les autres sociétés du groupe s'élève à 649 626 DT et se détaille comme suit :

*En dinars*

	BTK	SCIF	Tunis Centre
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	14 709		
Commissions d'aval sur Billets de Trésorerie	10 000		
Commissions de placement emprunt AIL 2008		75 000	
Commissions de montage emprunt AIL 2008		12 500	
Commissions de gestion emprunt AIL 2008		10 000	
Commissions sur tenue du registre des actionnaires		1 410	
Commissions sur versement chèque	987		
Commissions sur versement effets	16 193		
Intérêts sur découverts bancaires	253 176		
Intérêts sur crédits bancaires	179 545		
Intérêts sur Billets de Trésorerie			19 909
Charges locatives	56 197		
	<b>530 807</b>	<b>98 910</b>	<b>19 909</b>

### 2.5.3.2 - Les achats ou les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs

- Achat : Néant
- Vente : Néant

### 2.5.3.3 - Prestations de services reçues ou données

#### ▪ Reçues :

Le montant des prestations fournies par la BTK au titre d'affectation d'un cadre salarié de la Banque en tant que Directeur Général de l'AIL s'élève à 96 mDT.

- Données : Néant.

### 2.5.4 - Contrats de gestion

Néant.

### 2.5.5 - Contrats de location

La banque a conclu avec l'AIL en 2002 un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au cours de 2008 s'élève à 66 mDT.

### 2.5.6 - Les fonds gérés

Néant.

## 2.6 - Relation avec les autres parties liées\* au 31/12/2008

### 2.6.1 - Information sur les engagements

Néant.

### 2.6.2 - Transfert des ressources

- Reçues : Néant
- Données : Les rémunérations et dividendes versés aux administrateurs et aux membres de direction, au titre de l'exercice 2008, s'élève à 298 750 dinars :
  - 1) Jetons de présence : 12 500 dinars pour la BTK et 6 250 dinars pour l'UIB ;
  - 2) Dividendes : 200 000 dinars pour la BTK et 80 000 dinars pour l'UIB.

### 2.6.3 - Relations commerciales

#### 2.6.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31/12/2008

Néant

#### 2.6.3.2 - Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actif avec les autres parties liées au 31/12/2008

- Achats : Néant
- Ventes : Néant

#### 2.6.3.3 - Les prestations de services reçues ou données

- Reçues : Néant
- Données : Néant

*(\*) Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.*

## 2.6.4 - Engagement des dirigeants par rapport à l'AIL

Néant.

## 2.7 - Dividendes

Exercice	2006	2007	2008
Résultat Net (en dinars)	1 139 956,009	1 033 399,832	1 159 159,530
Dividende Global (en dinars)	0	400 000,000	400 000,000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende par Action (en dinars)	0	0,400	0,400
Taux de dividende en pourcentage de la valeur nominale	0	4%	4%
Date de mise en paiement	-	01/07/2008	01/07/2009

## 2.8 - Marché des titres

Les actions de l'Arab International Lease sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe trois emprunts obligataires émis par l'AIL cotés sur le marché obligataire, il s'agit de :

Emprunts Obligataires	Montants En DT	Dernière échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2008
AIL 2005	10 000 000	15/08/2010	6,500%	5 ans	4 000 000
AIL 2007	10 000 000	17/12/2012	6,875%	5 ans	8 000 000
AIL 2008	10 000 000	30/09/2013	6,500%	5 ans	10 000 000
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>				<b>22 000 000</b>

## 2.9 - Notation de la Société

En date du 6 avril 2009, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société Arab International Lease (AIL) sur son échelle de notation nationale, les notes suivantes :

- Note à long terme : BBB+ (tun)
- Note à court terme : F2 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable

Les notes nationales attribuées à l'Arab International Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK) et le Groupe Caisse d'Epargne (GCE, noté 'A+'/'F1+'/'Stable), lui-même actionnaire majoritaire de la BTK (cf. rapport de notation page 31).

## Historique des notes nationales de Arab International Lease

Date de modification	Note à Court Terme	Note à Long Terme	Perspective d'évolution de la note à LT
6 avril 2009	F2 (tun)	BBB+ (tun)	STABLE
24 Mars 2008	F2(tun)	BBB+(tun)	STABLE
24 Janvier 2008	F2(tun)	BBB+(tun)	STABLE
26 Octobre 2007	F3(tun)	BBB (tun)	
19 Avril 2007	F3(tun)	BBB (tun)	STABLE

### Signification des notes nationales

**BBB+ (tun) à long terme** : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

**F2 (tun) à court terme** : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

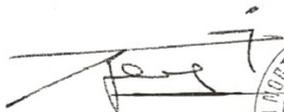
## LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab International Lease (AIL), sur son échelle de notation nationale, comme suit :

- Note à long terme : **BBB+(tun)**
- Note à court terme : **F2(tun)**
- Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société AIL à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société AIL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 06 avril 2009

  
Ikbel BEDOUI  
Directeur Général  
Fitch North Africa



Tunisie  
Credit Update

Arab International Lease

Notes

	Notes Actuelles
<b>Notes Nationales</b>	
Long Terme	BBB+(tun)
Court Terme	F2(tun)
<b>Risque Souverain</b>	
NDE LT en monnaie étrangère	BBB
NDE LT en monnaie locale	A-
Note de plafond souverain	BBB+

Perspective

NDE LT en monnaie étrangère du souverain	Stable
NDE LT en monnaie locale du souverain	Stable
Note Nationale Long Terme	Stable

Données Financières

Arab International Lease	31 déc 08	31 déc 07
Total Bilan (USDm)	50,0	47,1
Total Bilan (TNDm)	65,5	57,5
Total Fonds Propres (TNDm)	13,3	12,4
Résultat Net (TNDm)	1,2	1,0
ROA (%)	1,95	1,85
ROE (%)	9,34	8,40
Ratio Tier 1	20,86	24,36

Analystes

Sonia Trabelsi, Tunis  
+216 71 840 902  
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Tom Claerhout, Londres  
+44 20 7070 5814  
tom.claerhout@fitchratings.com

Fondements des Notes Attribuées

- Les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), qui détient 50% du capital d'AIL, et le Groupe Caisse d'Épargne (GCE, noté 'A+'/'F1+'/'Stable), lui-même actionnaire à hauteur de 60% du capital de la BTK.
- La BTK a renforcé en 2008 son contrôle d'AIL dont elle préside désormais le conseil d'administration, auquel participe également le directeur des risques de la banque, lui-même détaché du GCE. De même, le partenariat commercial entre la banque et sa filiale se renforce, 10% environ de la production étant issus de la BTK à fin 2008 tandis qu'une augmentation des synergies avec le réseau d'agences bancaires est prévue en 2009.
- Les ratios de rentabilité d'AIL se sont améliorés en 2008, grâce à une croissance de 27% de la production (secteur: 12%) et à une stabilisation des dotations aux provisions sur créances classées, qui ne représentaient que 0,6% des encours bruts de crédits à fin 2008. Cette situation pourrait ne pas perdurer en 2009 compte tenu d'un contexte économique plus difficile.
- Malgré les radiations de créances (1,9 Mio TND sur la période 2007-2008), la forte croissance du portefeuille de crédits et l'amélioration du recouvrement, le stock d'actifs classés d'AIL reste important (14% des encours bruts à fin 2008). Depuis 2007, AIL s'est engagée dans une politique plus stricte de provisionnement des actifs classés. Néanmoins, le risque résiduel reste non négligeable, les créances classées nettes représentant 24% des fonds propres à fin 2008.
- Bien que significatif, le risque de liquidité diminue avec le recours accru au marché obligataire (10 Mio TND en 2008, 20 Mio TND prévus en 2009, dont 10 Mio émis en janvier 2009) et aux crédits bancaires à terme, et la réduction du financement par billets de trésorerie à court terme (9% des ressources à fin 2008). Fitch est aussi confortée par la disponibilité de lignes de crédits bancaires non utilisées (12 Mio TND à fin février 2009) et par le recours possible à la BTK. Compte tenu de la qualité d'actifs, Fitch juge le ratio de solvabilité (exclusivement Tier 1) tout juste adéquat.

Soutien Extérieur

- Bien que le GCE ait la capacité de soutenir AIL, Fitch estime que la probabilité d'un tel soutien est seulement modérée compte tenu de la structure du capital d'AIL.

Perspectives et Éléments Déterminants des Notes

- Une forte intégration d'AIL dans le GCE entraînerait un relèvement des notes. Un changement important dans l'actionariat d'AIL ou de la BTK, quoique peu probable dans un futur proche, pourrait amener une révision des notes d'AIL.

Généralités

Hormis la BTK, les principaux actionnaires d'AIL sont l'Arab Investment Company (société d'investissement supranationale) et l'Union Internationale de Banques (filiale de la Société Générale) avec chacune 20% du capital d'AIL. A fin 2008, AIL détenait une part de 5% du marché local du crédit-bail.

**Balance Sheet Analysis**  
**ARAB INTERNATIONAL LEASE**

	Year End USDm		31 Dec 2008		31 Dec 2007		31 Dec 2006		31 Dec 2005	
	Original	TNDm	Year End TNDm	As % of Restated	Year End TNDm	As % of Restated	Year End TNDm	As % of Original	Year End TNDm	As % of Original
<b>A. LOANS</b>										
1. Trade Receivables	0.0	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Overdrafts	0.0	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Other Loans	n.a.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
4. Lapsed assets	48.7	61.2	53.6	93.22	53.6	93.22	46.5	91.54	42.3	85.80
5. Loan Loss Reserves (deducted)	n.a.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Loan Loss Reserves (memo)	4.7	6.2	6.5	9.47	6.7	11.66	7.3	14.37	7.6	15.62
<b>TOTAL A</b>	<b>46.7</b>	<b>61.2</b>	<b>67.4</b>	<b>93.22</b>	<b>63.6</b>	<b>93.22</b>	<b>53.8</b>	<b>91.54</b>	<b>50.3</b>	<b>85.80</b>
<b>B. OTHER EARNING ASSETS</b>										
1. Deposits with Banks	1.2	1.5	1.3	2.26	1.3	2.26	1.6	3.15	3.5	7.10
2. Short-term Investments	0.0	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.5	1.01
3. Other Investments	n.a.	n.a.	0.2	0.35	0.2	0.35	0.2	0.39	n.a.	-
4. Equity Investments	0.8	1.1	1.1	1.91	1.1	1.91	1.1	2.17	1.3	2.64
<b>TOTAL B</b>	<b>2.1</b>	<b>2.7</b>	<b>2.6</b>	<b>4.52</b>	<b>2.6</b>	<b>4.52</b>	<b>2.9</b>	<b>5.71</b>	<b>5.3</b>	<b>10.75</b>
<b>C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)</b>	<b>48.8</b>	<b>63.9</b>	<b>69.9</b>	<b>97.74</b>	<b>66.2</b>	<b>97.74</b>	<b>56.7</b>	<b>97.24</b>	<b>55.6</b>	<b>86.55</b>
<b>D. FIXED ASSETS</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>	<b>0.1</b>	<b>0.17</b>	<b>0.1</b>	<b>0.17</b>	<b>0.1</b>	<b>0.20</b>	<b>0.2</b>	<b>0.41</b>
<b>E. NON-EARNING ASSETS</b>										
1. Cash and Due from Banks	n.a.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
2. Other	1.1	1.4	1.2	2.09	1.2	2.09	1.3	2.56	1.5	3.04
<b>TOTAL E</b>	<b>1.1</b>	<b>1.4</b>	<b>1.2</b>	<b>2.09</b>	<b>1.2</b>	<b>2.09</b>	<b>1.3</b>	<b>2.56</b>	<b>1.5</b>	<b>3.04</b>
<b>F. TOTAL ASSETS</b>	<b>50.0</b>	<b>65.5</b>	<b>71.5</b>	<b>100.00</b>	<b>73.8</b>	<b>100.00</b>	<b>60.8</b>	<b>100.00</b>	<b>57.4</b>	<b>100.00</b>
<b>G. DEPOSITS &amp; MONEY MARKET FUNDING</b>										
1. Demand Deposits	0.0	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
2. Savings Deposits	0.0	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Time Deposits	0.0	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Inter-bank	8.9	11.6	13.4	17.71	15.1	26.26	10.0	19.69	5.0	10.14
<b>TOTAL G</b>	<b>8.9</b>	<b>11.6</b>	<b>13.4</b>	<b>17.71</b>	<b>15.1</b>	<b>26.26</b>	<b>10.0</b>	<b>19.69</b>	<b>5.0</b>	<b>10.14</b>
<b>H. OTHER FUNDING</b>										
1. Long-term Borrowing	27.0	35.4	28.7	54.05	22.0	38.26	24.3	47.63	29.5	59.84
2. Subordinated Debt	0.0	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Hybrid Capital	n.a.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>TOTAL H</b>	<b>27.0</b>	<b>35.4</b>	<b>28.7</b>	<b>54.05</b>	<b>22.0</b>	<b>38.26</b>	<b>24.3</b>	<b>47.63</b>	<b>29.5</b>	<b>59.84</b>
<b>I. OTHER (Non-int. bearing)</b>										
<b>J. LOAN LOSS RESERVES</b>										
(Not deducted from assets)	0.0	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>K. OTHER RESERVES</b>										
(Not deducted from assets)	n.a.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
<b>L. EQUITY</b>	<b>10.2</b>	<b>13.3</b>	<b>12.9</b>	<b>20.31</b>	<b>12.4</b>	<b>21.57</b>	<b>11.4</b>	<b>22.44</b>	<b>10.4</b>	<b>21.10</b>
<b>M. TOTAL LIABILITIES &amp; EQUITY</b>	<b>50.0</b>	<b>65.5</b>	<b>61.5</b>	<b>100.00</b>	<b>61.5</b>	<b>100.00</b>	<b>50.8</b>	<b>100.00</b>	<b>49.3</b>	<b>100.00</b>
Exchange Rate										

USD1 = TND 1,3099      USD1 = TND 1,2207      USD1 = TND 1,2971      USD1 = TND 1,3634

**Income Statement Analysis**  
**ARAB INTERNATIONAL LEASE**

	31 Dec 2008		31 Dec 2007		31 Dec 2006		31 Dec 2005	
	Income Expenses	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Expenses	As % of Total AV Earning Assets Restated	Income Expenses	As % of Total AV Earning Assets Original	Income Expenses	As % of Total AV Earning Assets Original
1. Interest Received	6.5	10.82	5.8	10.61	26.3	54.23	24.3	63.64
2. Interest Paid	3.1	5.16	2.6	4.92	23.7	48.87	22.1	48.79
<b>3. NET INTEREST REVENUE</b>	<b>3.4</b>	<b>5.66</b>	<b>3.0</b>	<b>5.68</b>	<b>2.6</b>	<b>5.36</b>	<b>2.2</b>	<b>4.86</b>
4. Net Commission Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other Operating Income	0.1	0.17	0.0	0.00	0.1	0.21	0.1	0.22
6. Other Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Personnel Expenses	0.8	1.33	0.7	1.33	0.6	1.24	0.5	1.10
8. Other Non-Interest Expenses	0.5	0.83	0.6	1.14	0.4	0.82	0.4	0.88
<b>9. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT</b>	<b>2.2</b>	<b>3.66</b>	<b>1.7</b>	<b>3.22</b>	<b>1.7</b>	<b>3.51</b>	<b>1.4</b>	<b>3.09</b>
10. Provisions for Loan Losses	0.4	0.67	0.4	0.76	0.5	1.03	0.6	1.32
<b>11. OPERATING PROFIT</b>	<b>1.8</b>	<b>3.00</b>	<b>1.3</b>	<b>2.46</b>	<b>1.2</b>	<b>2.47</b>	<b>0.8</b>	<b>1.77</b>
12. Extraordinary Items	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
<b>13. PRE-TAX PROFIT</b>	<b>1.8</b>	<b>3.00</b>	<b>1.3</b>	<b>2.46</b>	<b>1.2</b>	<b>2.47</b>	<b>0.8</b>	<b>1.77</b>
14. Taxes	0.6	1.00	0.3	0.57	0.1	0.21	0.0	0.00
<b>15. NET INCOME INCLUDING MINORITY INTEREST</b>	<b>1.2</b>	<b>2.00</b>	<b>1.0</b>	<b>1.89</b>	<b>1.1</b>	<b>2.27</b>	<b>0.8</b>	<b>1.77</b>

**Ratio Analysis**

**ARAB INTERNATIONAL LEASE**

	31 Dec 2008	31 Dec 2007	31 Dec 2006	31 Dec 2005
	Original	Restated	Original	Original
<b>I. PROFITABILITY LEVEL</b>				
1. Pre-Prov Op. Profit/Total Assets (ev)	3.50	3.14	3.40	3.00
2. Operating Profit/Total Assets (ev)	2.93	2.40	2.40	1.72
3. Net Income/Equity (ev)	9.34	6.40	10.09	6.00
4. Net Income/Total Assets (ev)	1.96	1.85	2.20	1.72
5. Non-Int. Exp./Net Interest Rev. + Other Operating Income				
5. Net Interest Rev./Total Assets (ev)	37.14	43.33	37.04	39.13
5. Net Interest Rev./Total Assets (ev) - Internal Capital Generation	5.53	5.54	5.19	4.72
6. Equity/Total Assets	9.34	6.40	10.09	6.00
7. Equity/Loans	20.31	21.57	22.44	21.10
8. Capital/Risks - Tier 1	21.73	23.13	24.82	24.69
9. Capital/Risks - Total	20.86	24.35	25.53	24.40
10. Capital/Risks - Total	20.86	24.35	25.53	24.40
<b>II. LIQUIDITY (year end)</b>				
1. Liquid Assets/Deposits & Money Mkt Funding	13.79	6.61	16.00	70.00
2. Liquid Assets & Marketable debt Sec./ Deposits and Money Market Funding	13.79	6.61	16.00	66.00
3. Loans/Deposits & Money Mkt Funding	527.59	354.97	465.00	646.00
<b>IV. ASSET QUALITY</b>				
1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (ev)	0.63	0.70	0.95	1.22
2. Prov. for Loan Losses/Pre-Prov. Op. Profit	18.18	23.03	29.41	42.86
3. Spec. & Earmarked Gen. Loan Loss Res/ Impaired Loans gross of Loan Loss Res	65.86	68.37	64.04	59.54
4. Loan Loss Reserves / Loans gross	9.20	11.11	13.57	15.57
5. Net Charge-offs / Loans gross (ev)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Impaired Loans gross / Loans gross	13.95	16.25	21.19	26.16
7. Impaired Loans net/ Equity	24.05	25.00	35.96	50.96

**ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE****NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)**

<b>F1+(tun)</b> <b>F1(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

**NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)**

<b>AAA(tun)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(tun)</b> <b>AA(tun)</b> <b>AA-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(tun)</b> <b>A(tun)</b> <b>A-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(tun)</b> <b>BBB(tun)</b> <b>BBB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(tun)</b> <b>BB(tun)</b> <b>BB-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(tun)</b> <b>B(tun)</b> <b>B-(tun)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(tun)</b> <b>CCC(tun)</b> <b>CCC-(tun)</b> <b>CC(tun)</b> <b>C(tun)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(tun)</b> <b>DD(tun)</b> <b>D(tun)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

**Mise sous surveillance :** La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

## CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

### 3.1 - Présentation de l'Arab International Lease

L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, de l'UIB et de la BTEI.

L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.

### 3.2 - Description de l'activité au 31 décembre 2008

#### 3.2.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing

En MD	Ensemble du Secteur*			AIL			Part de Marché de l'AIL		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
<b>Approbations</b>	679,1	913,1	1 006,7	28,9	32,8	41,6	4,25%	3,59%	4,13%
<b>Mises en force</b>	530,3	729,6	819,6	26,9	31,6	40,3	5,07%	4,33%	4,92%
<b>Encours</b>	885,6	1 084,8	1 274,8	46,4	50,5	60,6	5,24%	4,89%	4,75%

(\*) Source : CIL

La part de marché de l'AIL en termes d'approbations est passée de 3,59% en 2007 à 4,13% en 2008. Avec une part de marché des mises en force de 4,92%, l'AIL se positionne au 8<sup>ème</sup> rang des sociétés de leasing tunisiennes.

#### 3.2.2 - Evolution des approbations

A fin décembre 2008, le volume global des approbations a atteint la somme de 41,572 MD contre 32,809 MD en 2007, enregistrant ainsi une hausse de 26,7%.

##### Répartition des Approbations par type de bien

(en MD)

Année	2006		2007		2008		Variations 2008/2007
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	2,619	9,08%	2,936	8,95%	2,860	6,88%	-2,59%
Leasing Mobilier	26,233	90,92%	29,873	91,05%	38,712	93,12%	29,59%
	<b>28,852</b>	<b>100%</b>	<b>32,809</b>	<b>100%</b>	<b>41,572</b>	<b>100%</b>	<b>26,71%</b>

Les approbations de 2008 ont été accordées pour le financement de 773 opérations de leasing réparties comme suit :

##### Répartition sectorielle des Approbations

(en 1000 DT)

Année	2006			2007			2008			Variations 2008/2007
	Secteur	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	
Agriculture	39	949,8	3,3%	75	1 907,5	5,8%	82	1 966,5	4,7%	3,1%
Industrie	98	4 693,8	16,3%	92	5 625,6	17,1%	101	6 792,6	16,3%	20,7%
Commerce	158	6 203,0	21,5%	144	6 150,2	18,7%	192	8 174,9	19,7%	32,9%
Autres Services	39	1 971,3	6,8%	49	1 785,6	5,4%	66	3 195,0	7,7%	78,9%
Transport	225	7 134,9	24,7%	136	6 518,9	19,9%	123	6 658,1	16,0%	2,1%
Bâtiment et Travaux publics	29	1 563,4	5,4%	39	2 781,8	8,5%	50	4 214,0	10,1%	51,5%
Tourisme	63	6 335,4	22,0%	105	8 040,0	24,5%	159	10 571,1	25,4%	31,5%
<b>Total</b>	<b>651</b>	<b>28 851,6</b>	<b>100%</b>	<b>640</b>	<b>32 809,6</b>	<b>100%</b>	<b>773</b>	<b>41 572,2</b>	<b>100%</b>	<b>26,7%</b>

### 3.2.3 - Evolution des mises en force

La société a enregistré une hausse de ses mises en force en 2008, par rapport à l'année précédente, atteignant 40,297 MD contre 31,575 MD en 2007, soit une progression de 27,6%.

#### Répartition des mises en force par type de bien

(en MD)

Année	2006		2007		2008		Variations 2008/2007
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	2,370	8,81%	3,368	10,67%	3,04	7,54%	-9,7%
Leasing Mobilier	24,516	91,19%	28,207	89,33%	37,257	92,46%	32,1%
<b>Total</b>	<b>26,886</b>	<b>100%</b>	<b>31,575</b>	<b>100%</b>	<b>40,297</b>	<b>100%</b>	<b>27,6%</b>

Les mises en force de 2008 ont touché 743 opérations de leasing.

#### Répartition sectorielle des Mises en Force

(en 1000 DT)

Année	2006			2007			2008			Variations 2008/2007
	Secteur	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	
Agriculture	36	884,0	3,3%	73	1 882,0	6,0%	77	1 887,8	4,7%	0,3%
Industrie	92	4 108,0	15,3%	87	5 906,2	18,7%	98	6 402,2	15,9%	8,4%
Commerce	149	6 034,9	22,4%	135	5 742,8	18,2%	178	7 731,5	19,2%	34,6%
Autres Services	36	1 673,3	6,2%	53	2 165,9	6,9%	61	2 909,5	7,2%	34,3%
Transport	197	6 522,2	24,3%	145	6 158,1	19,5%	127	6 731,9	16,7%	9,3%
Bâtiment et Travaux public	28	1 540,7	5,7%	37	2 284,7	7,2%	48	4 301,3	10,7%	88,3%
Tourisme	64	6 122,4	22,8%	104	7 435,5	23,5%	154	10 333,0	25,6%	39,0%
<b>Total</b>	<b>602</b>	<b>26 885,5</b>	<b>100%</b>	<b>634</b>	<b>31 575,2</b>	<b>100%</b>	<b>743</b>	<b>40 297,2</b>	<b>100%</b>	<b>27,6%</b>

#### Répartition des mises en force par type de matériel

(en 1000 Dt)

Année	2006		2007		2008		Variations 2008/2007
	Type de matériel	Montant	Part	Montant	Part	Montant	
<b>Equipements spécifiques</b>	<b>2 450,0</b>	<b>9,1%</b>	<b>3 611,8</b>	<b>11,4%</b>	<b>4 034,0</b>	<b>10,0%</b>	<b>11,7%</b>
Equipements d'exploitation	1 538,3	5,7%	3 309,0	10,5%	3 527,9	8,8%	6,6%
Matériel informatique et bureautique	33,5	0,1%	30,3	0,1%	91,1	0,2%	200,7%
Equipements médicaux	878,2	3,3%	272,5	0,8%	415,0	1,0%	52,3%
<b>Equipements non spécifiques</b>	<b>24 435,5</b>	<b>90,9%</b>	<b>27 963,4</b>	<b>88,6%</b>	<b>36 263,2</b>	<b>90,0%</b>	<b>29,7%</b>
Matériel de transport	20 647,1	76,8%	22 559,3	71,4%	28 893,6	71,7%	28,1%
- Matériel de Transport léger	17 722,8	65,9%	17 436,8	55,2%	21 572,5	53,5%	24,3%
- Poids lourds	2 924,3	10,9%	5 122,5	16,2%	7 321,1	18,2%	40,9%
Equipements de travaux publics	1 418,9	5,3%	2 036,1	6,4%	4 329,0	10,7%	112,6%
Immobilisations	2 369,5	8,8%	3 368,0	10,7%	3 040,6	7,5%	-9,7%
<b>Total</b>	<b>26 885,5</b>	<b>100%</b>	<b>31 575,2</b>	<b>100%</b>	<b>40 297,2</b>	<b>100%</b>	<b>27,6%</b>

### 3.2.4 - Evolution de l'encours financier

L'encours financier s'est élevé à 60,596 MD au terme de l'exercice 2008 contre 50,532 MD en 2007, enregistrant une augmentation de 10,064 MD

L'encours financier, au 31/12/2008, se détaille par type de bien, comme suit :

#### Répartition de l'encours financier par type de bien

(En MD)

Année	2006		2007		2008		Variations 2008/2007
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Mobilier	38,561	83,2%	41,595	82,3%	51,418	84,9%	23,6 %
Leasing Immobilier	7,807	16,8%	8,937	17,7%	9,178	15,1%	2,8 %
<b>Total</b>	<b>46,368</b>	<b>100,0%</b>	<b>50,532</b>	<b>100,0%</b>	<b>60,596</b>	<b>100,0%</b>	<b>19,1 %</b>

L'encours financier, au 31/12/2008 se détaille par secteur d'activité, comme suit :

#### Répartition sectorielle de l'encours financier

(En 1000 DT)

Année	2006		2007		2008		Variations 2008/2007
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
<b>Secteur</b>							
Bâtiment et Travaux publics	2 892	6,2%	2 984	5,9%	4 964	8,4%	66,3%
Industrie	8 986	19,4%	9 757	19,3%	10 844	17,9%	11,14%
Tourisme	7 931	17,2%	9 267	18,3%	12 713	20,9%	72,8%
Commerce et Services	24 857	53,6%	26 221	51,9%	29 282	48,3%	11,7%
Agriculture	1 702	3,6%	2 302	4,6%	2 792	4,6%	21,2%
<b>Total</b>	<b>46 368</b>	<b>100,0%</b>	<b>50 532</b>	<b>100,0%</b>	<b>60 596</b>	<b>100,0%</b>	<b>19,1%</b>

### 3.2.5 - Analyse des engagements sur la clientèle

Le total des engagements sur la clientèle a atteint au 31 décembre 2008 la somme de 69,422 MD contre 58,897 MD à la fin de l'année 2007.

Les créances classées sont passées de 9,776 MD en 2007 à 9,455 MD à fin 2008 représentent ainsi 14,3% du total des créances, en 2008, contre 16,9% une année auparavant.

#### Evolution des produits réservés et des provisions

En 1000 DT	2006	2007	2008
Provisions pour risques	6 411,9	5 929,5	5 597,4
Produits réservés	880,3	734,6	634,1
<b>Total</b>	<b>7 292,2</b>	<b>6 664,1</b>	<b>6 231,5</b>

#### Evolution des créances :

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances courantes et les créances classées et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées.

En 1000 DT	2006	2007	2008
<b>Créances courantes (Classes 0 et 1)</b>	<b>39 590,9</b>	<b>48 066,9</b>	<b>56 646,7</b>
<b>Créances Classées</b>	<b>11 480,8</b>	<b>9 775,9</b>	<b>9 454,6</b>
Classe 2	1 761,0	968,6	1 208,0
Classe 3	1 346,0	1 070,5	1 660,5
Classe 4	8 373,8	7 736,8	6 586,1
<b>Total des créances</b>	<b>51 071,7</b>	<b>57 842,8</b>	<b>66 101,3</b>
Ratio des créances classées	22,5%	16,9%	14,3%
Cumul des produits réservés et des provisions	7 292,2	6 664,1	6 231,5
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	63,5%	68,2%	65,9%

### 3.3 - Activité de l'Arab International Lease au 30 juin 2009

#### 3.3.1 - Situation de l'Arab International Lease par rapport au secteur du leasing

En MD	Ensemble du Secteur*			Arab International Lease			Part de Marché de l'AIL		
	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Approbations	655,5	539,3	1 006,7	30,1	23,0	41,6	4,59%	4,26%	4,13%
Mises en force	469,1	411,3	819,6	25,3	22,3	40,3	5,39%	5,43%	4,92%
Encours	1 385,6	1 186,9	1 274,8	70,0	58,4	60,6	5,05%	4,92%	4,75 %

(\*) Source : CIL

#### 3.3.2 - Evolution des approbations

Au 30/06/2009, le volume total des approbations a atteint la somme de 30,051 MD contre 22,988 MD au 30/06/2008, enregistrant ainsi une hausse de 30,7%.

##### Répartition des Approbations par type de bien

(en MD)

Année	30/06/2009		30/06/2008		31/12/2008		Variation S1 2009/S1 2008
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	1,818	6,1 %	2,175	9,5%	2,860	6,88%	16,4 %
Leasing Mobilier	28,233	93,9 %	20,813	90,5%	38,712	93,12%	35,6 %
<b>Total</b>	<b>30,051</b>	<b>100,0 %</b>	<b>22,988</b>	<b>100,0%</b>	<b>41,572</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,7 %</b>

Les approbations du premier semestre 2009 ont été accordées pour le financement de 478 opérations de leasing réparties comme suit :

##### Répartition sectorielle des Approbations

(en 1000 DT)

Secteur	30/06/2009			30/06/2008			31/12/2008			Variation S1 2009/ S1 2008
	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	
Agriculture	52	1 387,3	4,6%	42	1 019,0	4,4%	82	1 966,5	4,7%	36,1%
Industrie	66	5 114,9	17,0%	51	3 434,8	14,9%	101	6 792,6	16,3%	48,9%
Commerce	102	5 694,9	19,0%	95	4 597,6	20,0%	192	8 174,9	19,7%	23,9%
Autres Services	32	1 983,4	6,6%	27	1 078,6	4,7%	66	3 195,0	7,7%	83,9%
Transport	116	6 661,3	22,2%	59	3 931,8	17,1%	123	6 658,1	16,0%	69,4%
Bâtiment et Travaux publics	29	1 980,7	6,6%	19	2 119,0	9,2%	50	4 214,0	10,1%	-6,5%
Tourisme	81	7 228,7	24,1%	77	6 807,3	29,6%	159	10 571,1	25,4%	6,2%
<b>Total</b>	<b>478</b>	<b>30 051,2</b>	<b>100%</b>	<b>370</b>	<b>22 988,1</b>	<b>100%</b>	<b>773</b>	<b>41 572,2</b>	<b>100%</b>	<b>30,7%</b>

### 3.3.3 - Evolution des mises en force

Les mises en force ont augmenté de 13,4% atteignant 25,337 MD au 30/06/2009 contre 22,345 MD au 30/06/2008.

#### Répartition des mises en force par type de bien

(en MD)

	30/06/2009		30/06/2008		31/12/2008		Variation S1 2009/ S1 2008
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	1,705	6,7%	1,957	91,2%	3,04	7,5%	-12,9%
Leasing Mobilier	23,632	93,3%	20,388	8,8%	37,257	92,5%	15,9%
<b>Total</b>	<b>25,337</b>	<b>100%</b>	<b>22,345</b>	<b>100%</b>	<b>40,297</b>	<b>100</b>	<b>13,4%</b>

Les mises en force du premier semestre 2009 ont touché 453 opérations de leasing.

#### Répartition sectorielle des Mises en Force

(en 1000 Dt)

Secteur	30/06/2009			30/06/2008			31/12/2008			Variation S1 2009/ S1 2008
	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	Nbre.	Montant	Part	
Agriculture	47	1 338,6	5,3%	41	995,6	4,5%	77	1 887,8	4,7%	34,5%
Industrie	61	4 308,9	17,0%	55	3 767,5	16,9%	98	6 402,2	15,9%	14,4%
Commerce	90	5 092,1	20,1%	86	4 281,5	19,2%	178	7 731,5	19,2%	18,9%
Autres Services	32	1 983,8	7,8%	22	660,2	3,0%	61	2 909,5	7,2%	200,5%
Transport	106	4 580,1	18,1%	69	4 035,0	18,1%	127	6 731,9	16,7%	13,5%
Bâtiment et Travaux public	31	2 082,8	8,2%	20	2 236,0	10,0%	48	4 301,3	10,7%	-6,9%
Tourisme	86	5 950,5	23,5%	74	6 369,1	28,5%	154	10 333,0	25,6%	-6,6%
<b>Total</b>	<b>453</b>	<b>25 336,8</b>	<b>100%</b>	<b>367</b>	<b>22 344,9</b>	<b>100%</b>	<b>743</b>	<b>40 297,2</b>	<b>100%</b>	<b>13,4%</b>

#### Répartition des mises en force par type de matériel

(en 1000 Dt)

Type de matériel	30/06/2009		30/06/2008		31/12/2008		Variation S1 2009/ S1 2008
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
<b>Equipements spécifiques</b>	<b>2 272,9</b>	<b>9,0%</b>	<b>2 577,9</b>	<b>11,5%</b>	<b>4 034,0</b>	<b>10,0%</b>	<b>-11,8%</b>
Equipements d'exploitation	2 049,9	8,1%	2 455,3	11,0%	3 527,9	8,8%	-16,5%
Matériel informatique et bureautique	-	-	55,9	0,2%	91,1	0,2%	-
Equipements médicaux	223,0	0,9%	66,7	0,3%	415,0	1,0%	234,3%
<b>Equipements non spécifiques</b>	<b>23 063,9</b>	<b>91,0%</b>	<b>19 766,9</b>	<b>88,5%</b>	<b>36 263,2</b>	<b>90,0%</b>	<b>16,7%</b>
Matériel de transport	20 398,4	80,5%	15 280,1	68,4%	28 893,6	71,7%	33,5%
- Matériel de Transport léger	13 104,4	51,7%	11 402,3	51,0%	21 572,5	53,5%	14,9%
- Poids lourds	7 294,0	28,8%	3 877,8	17,4%	7 321,1	18,2%	88,1%
Equipements de travaux publics	960,1	3,8%	2 529,7	11,3%	4 329,0	10,7%	-62,0%
Immobilisations	1 705,4	6,7%	1 957,1	8,8%	3 040,6	7,5%	-12,9%
<b>Total</b>	<b>25 336,8</b>	<b>100%</b>	<b>22 344,9</b>	<b>100%</b>	<b>40 297,2</b>	<b>100%</b>	<b>13,4%</b>

### 3.3.4 - Evolution de l'encours financier

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30/06/2009 la somme de 68,460 MD contre 58,358 MD au 30/06/2008, soit une augmentation de 17,3%.

L'encours financier, au 30/06/2009, se détaille par type de bien, comme suit :

#### Répartition de l'encours financier par type de bien

(En MD)

Evolution de l'encours financier net	30/06/2009		30/06/2008		31/12/2008		Variation S1 2009/S1 2008
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Leasing Immobilier	9,711	14,2%	9,786	16,7%	9,178	15,1%	-0,8%
Leasing Mobilier	58,749	85,8%	48,572	83,3%	51,418	84,9%	21,0%
<b>Total</b>	<b>68,460</b>	<b>100,0%</b>	<b>58,358</b>	<b>100,0%</b>	<b>60,596</b>	<b>100%</b>	<b>17,3%</b>

La répartition sectorielle des encours financiers est la suivante :

#### Répartition sectorielle de l'encours financier

(En MDT)

Secteur	30/06/2009		30/06/2008		31/12/2008		Variation S1 2009/S1 2008
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	
Bâtiment et Travaux publics	5,687	8,3%	4,087	7,0%	4,964	8,2%	39,1%
Industrie	12,716	18,6%	10,898	18,7%	10,844	17,9%	16,7%
Tourisme	14,654	21,4%	12,382	21,2%	12,713	21,0%	18,3%
Commerce et Services	32,223	47,1%	28,376	48,6%	29,282	48,3%	13,6%
Agriculture	3,177	4,6%	2,614	4,5%	2,792	4,6%	21,5%
<b>Total</b>	<b>68,460</b>	<b>100,0%</b>	<b>58,358</b>	<b>100,0%</b>	<b>60,596</b>	<b>100,0%</b>	<b>17,3%</b>

### 3.3.5 - Analyse des engagements sur la clientèle

Les engagements ont progressé de 20,1% en passant de 67,702 MD au 30/06/2008 à 81,297 MD au 30/06/2009 :

(En MD)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Evolution S1 2009/S1 2008
Total des engagements	81,297	67,702	69,422	20,1 %

Les créances classées sont passées de 10,241 MD au 30/06/2008 à 12,111 MD au 30/06/2009 représentent ainsi 16,2 % du total des créances au 30/06/2009, contre 15,74 % au 30/06/2008.

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances courantes et les créances classées et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées.

En 1000 DT	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<b>Créances courantes (Classes 0 et 1)</b>	<b>62 351,4</b>	<b>54 819,0</b>	<b>56 646,7</b>
<b>Créances Classées</b>	<b>12 111,6</b>	<b>10 241,1</b>	<b>9 454,6</b>
Classe 2	3 636,7	1 740,6	1 208,0
Classe 3	2 535,7	812,3	1 660,5
Classe 4	5 939,3	7 688,1	6 586,1
<b>Total des créances</b>	<b>74 463,0</b>	<b>65 060,1</b>	<b>66 101,3</b>
Ratio des créances classées	16,3%	15,7%	14,3%
Couverture (provisions et produits réservés)	6 340,20	6 865,70	6 231,5
Ratio de couverture des créances classées (Cumul des produits réservés et des provisions/créances classées)	52,3%	67,0%	65,9%

### 3.3.6 - Indicateurs trimestriels d'activité arrêtés au 30 septembre 2009

(En milliers de dinars)	30/09/2009	30/09/2008	Variation %	31/12/2008
Approbations	40 088	31 625	26,8%	41 572
Mises en force	39 225	30 977	26,6%	40 297
Encours financiers	73 120	59 327	23,2%	60 596
Total des engagements courants (a)	74 156	55 924	32,6%	59 967
Total des engagements classés (b)	12 250	11 455	6,9%	9 455
Total des engagements (c)=a+b	86 406	67 379	28,2%	69 422
Ratio des engagements classés (d)=b/c	14,20 %	17,00 %	-	13,6 %
Ressources d'emprunts	58 110	47 063	23,5%	47 034
Capitaux propres	13 982	13 324	4,9%	13 230
Revenus de leasing	5 639	4 773	18,1%	6 550
Produit net de leasing	3 083	2 514	22,6%	3 488
Total des charges d'exploitation	1 329	1 211	9,7%	1 331
Trésorerie nette				-6 013

### 3.4 - Organisation de la société

Depuis janvier 2005, la société a mis en place un manuel d'organisation et de procédures ainsi que les supports et les fiches de fonctions.

En juin 2005, une cellule d'audit interne a été créée.

Le Conseil d'Administration tenu le 7 mai 2009, a procédé à la reconstitution du comité permanent d'audit et du comité exécutif du crédit.

Le comité d'audit est composé par cinq membres permanents :

- Monsieur Boubaker ESSGHAIER : représentant de la Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK et président du comité ;
- Monsieur Taher HEDRICHE : représentant de l'Union Internationale de Banques -UIB ;
- Monsieur Mohamed Lamine DIDI : représentant de l'Arab Investment Company - AIC ;
- Monsieur Mohamed TRIFA : représentant de la Société Tunisienne des Banques-STB ;
- Monsieur Mohamed Khaled ABBOUDI : représentant de l'Arab Fisheries Company - AFC.

Le comité exécutif du crédit est composé par un président, deux membres permanents et par le Directeur Général de l'AIL :

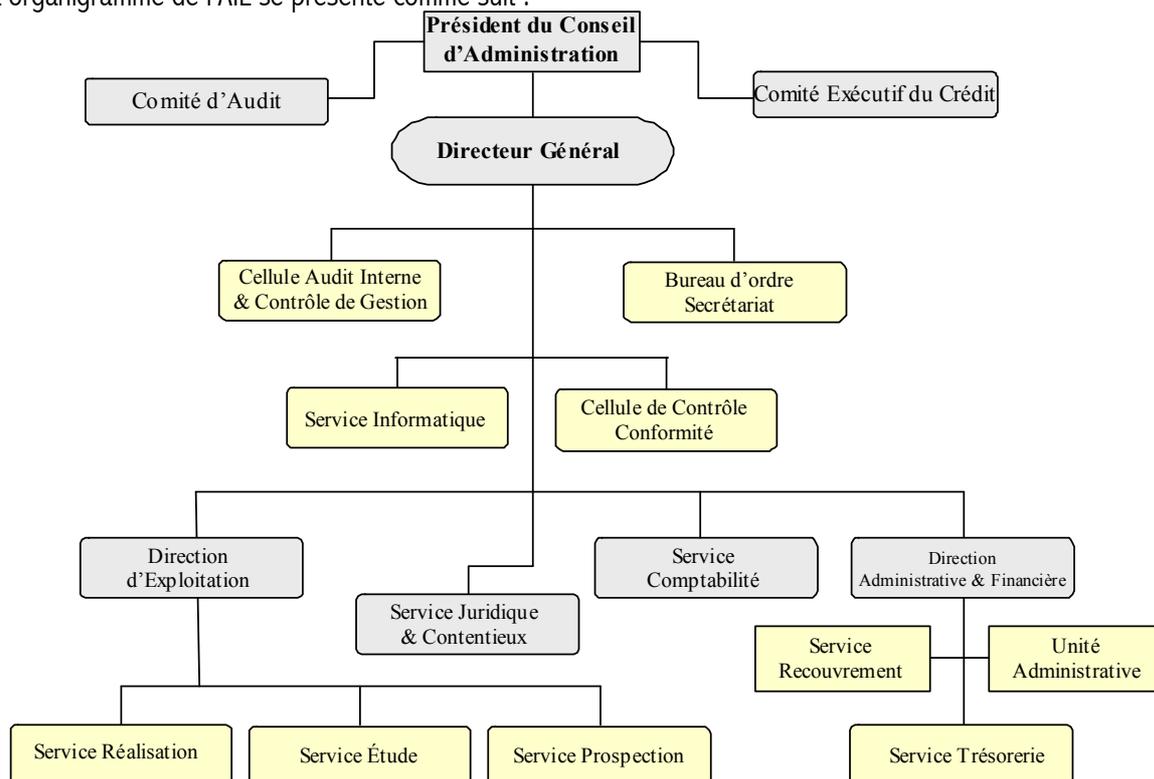
- Monsieur Abdelghaffar EZZEDDINE : Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Chokri BEN AYED : Directeur Général de l'AIL ;
- Monsieur Abdellatif LOUSSAIEF : représentant de l'Arab Investment Company – TAIC ;
- Monsieur Patrice MAZZEI : représentant de la Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK.

Le Conseil d'Administration du 6 Juin 2007 a désigné Monsieur Taher EL EUCH comme médiateur bancaire de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006 le Conseil d'Administration du 6 juin 2007 a créé une cellule de contrôle de conformité.

Le Conseil d'Administration tenu le 7 mai 2009, a confirmé la composition du comité permanent d'audit et du comité exécutif du crédit.

L'organigramme de l'AIL se présente comme suit :



### 3.5 - Contrôle Interne

Depuis juin 2005, l'AIL s'est dotée d'un comité d'Audit qui veille au respect par la société de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacé, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

### 3.6 - Système d'information

Les opérations de leasing sont gérées par l'application WINLEASE. Cette application a été complétée par un module de gestion des traites et un autre pour la gestion des paiements, de même un module scoring a été développé et des verrouillages ont été opérés sur l'application permettant d'éviter les écarts entre contrat, échéancier et traites.

En 2007, l'application WINLEASE a été améliorée par une refonte du module évaluation et réalisation (fiche évaluation, génération automatique des contrats et des bons de commande...). De même une interface a été développée pour les échanges avec le SED de la BCT (système d'échange des données, centrale des bilans, centrale des risques, situations mensuelles comptables). Sur le plan des déclarations fiscales, une automatisation de la déclaration employeur a été mise en place.

### 3.7 - Politique sociale et effectif de la société

L'évolution de la répartition du personnel de l'AIL par niveau d'instruction, entre 2006 et 2008, se présente comme suit :

Catégories	2006	2007	2008	2009
Personnel de direction	3	4	4	4
Personnel d'encadrement	9	9	11	12
Personnel d'exécution	8	8	8	9
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>25</b>

La rémunération du personnel de l'AIL est régie par la convention collective des établissements financiers.

En 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle sur la base du résultat de l'exercice 2006 et a alloué une enveloppe toutes charges comprises de 45 000 dinars et il a confié au Directeur Général de l'attribuer au personnel en fonction du rendement.

Cette prime varie de 0,5 à 1,5 mois de salaire.

Pour 2008 et sur la base du résultat de l'exercice 2007, cette prime a été reconduite et le plafond a été porté à 50 000 dinars.

Aussi, en 2009 et sur la base du résultat de l'exercice 2008, cette prime a été reconduite et le plafond a été porté à 55 000 dinars.

### 3.8 - Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, l'ARAB INTERNATIONAL LEASE, est confrontée au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence et à la capacité de lever les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

### **3.9 - Dépendance de la société**

La dépendance de l'AIL s'apprécie principalement par le niveau de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 :

#### **Application de l'article 1 :**

Conformément à l'article 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de la société, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des dits fonds propres nets ;

Au 31/12/2008, 4 relations totalisant 3,119 MD rentrent dans cette catégorie mais ne dépassant pas la limite de 5 fois les fonds propres de la société d'où respect de cette condition.

- Et 2 fois les fonds propres nets de la société pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des dits fonds propres nets.

Au 31/12/2008, aucune relation ne présente un engagement dépassant 15% des fonds propres nets d'où respect de cette condition.

**L'article 1 est respecté.**

#### **Application de l'article 2 :**

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Au 31/12/2008, aucune relation ne présente un engagement supérieur à 25% des fonds propres de la société.

**L'article 2 est respecté.**

#### **Application de l'article 3 :**

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04 et par la circulaire n° 2001-12, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Au 31/12/2008, aucun des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social, ne présente de risques encourus envers la société.

**L'article 3 est respecté.**

#### **Application de l'article 4 :**

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les -fonds propres nets de la société doivent représenter- en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Au 31/12/2008, les fonds propres nets de l'AIL totalisent 12 220 687 DT et représentent environ 20,11 % du total des actifs pondérés.

**L'article 4 est respecté.**

### **3.10 - Litige ou arbitrage**

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

### **3.11 - Politique d'investissement de la société**

L'AIL a prévu pour l'année 2009 des investissements de maintien et de renouvellement de 100 000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureau.

Pour le reste de la période, l'AIL a révisé à la baisse son programme d'investissement par rapport à celui annoncé au niveau du prospectus « AIL 2009-1 ». En effet, le montant des investissements propres de la société atteindra la somme de 90 000 dinars en 2010, de 160 000 dinars en 2011, 200 000 dinars en 2012, 100 000 en 2013 et 90 000 dinars 2014.

Les principales modifications sont justifiées par l'annulation du projet de construction d'un dépôt pour le matériel récupéré.

Concernant les investissements en portefeuille, l'AIL ne prévoit pas d'investissements d'ordre stratégique.

## CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

### 4.1 - Patrimoine de la société au 31/12/2008

#### 4.1.1 - Créances de leasing

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

(en dinars)

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>66 881 454</b>	57 404 244
Encours Financiers	60 596 171	50 531 958
Impayés	6 727 223	7 238 790
Intérêts échus différés	(441 940)	(366 503)
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>509 757</b>	892 137
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>67 391 212</b>	58 296 381
<b>A déduire couverture</b>		
Provisions	(5 597 419)	(5 929 496)
Produits réservés	(634 091)	(734 601)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>61 159 702</b>	51 632 284

#### Analyse par secteur d'activité :

L'analyse des créances de leasing par secteur d'activité se présente comme suit :

(en dinars)

Secteur	31/12/2008	31/12/2007
Bâtiment et Travaux publics	4 964 121	2 984 872
Industrie	10 844 199	9 757 273
Tourisme	12 712 745	9 266 670
Commerce et Services	29 282 181	26 221 185
Agriculture	2 792 925	2 301 958
<b>Total</b>	<b>60 596 171</b>	<b>50 531 958</b>

#### Répartition par type de matériel :

Les créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

(en dinars)

Type de matériel	31/12/2008	31/12/2007
Equipements	7 178 794	6 327 459
Matériel roulant	42 623 559	33 609 010
Matériel spécifique	1 426 252	1 658 632
<b>Sous total</b>	<b>51 228 604</b>	<b>41 595 100</b>
Immobilier	9 367 567	8 936 858
<b>Total</b>	<b>60 596 171</b>	<b>50 531 958</b>

## 4.1.2 - Immobilisations corporelles

Au 31/12/2008 cette rubrique se présente ainsi :

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissement				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période	
Matériel de transport	20,0%	168 002	114 985	68 396	214 591	82 265	33 968	67 179	49 055	165 536
Equipements de bureau	10,0%	64 825	9 130	7 920	66 035	46 245	4 129	7 920	42 454	23 581
Matériel informatique	33,3%	102 172	13 718	-	115 890	91 197	9 620	-	100 816	15 074
Installations générales	10,0%	31 192	3 219	-	34 411	15 844	3 333	-	19 177	15 233
<b>Totaux</b>		<b>366 191</b>	<b>141 051</b>	<b>76 316</b>	<b>430 927</b>	<b>235 551</b>	<b>51 050</b>	<b>75 099</b>	<b>211 502</b>	<b>219 425</b>

## 4.1.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme)

Le coût d'acquisition des titres de participation de l'AIL s'élève au 31/12/2008 à 1 100 000 dinars détaillé comme suit :

(en dinars)

Titres de participation	Nombre d'Actions	Valeur nominale	Montant
International SICAR (Groupe UIB)	65 000	10	650 000
UNIVERS INVEST SICAR (Groupe BTK)	90 000	5	450 000
<b>Total</b>			<b>1 100 000</b>

## 4.2 - Etats financiers comparés au 31 décembre

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

## 4.2.1 - Bilans comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 31 Décembre		
		2008	2007 (*)	2006 (**)
<b>ACTIF</b>				
Liquidités et équivalents de liquidités	5	1 632 033	1 349 896	1 629 160
Placements à court terme	6	12 408	11 895	11 416
Créances issues d'opérations de leasing	7	61 159 702	51 632 284	44 519 062
Placements à long terme	8	1 100 000	1 100 000	1 100 000
Valeurs immobilisées				
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	9	5 068	8 565	0
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	10	219 425	130 640	134 988
Autres actifs	11	1 355 273	929 979	819 423
		<b>Total de l'actif</b>	<b>65 483 909</b>	<b>55 163 258</b>
			<b>48 214 048</b>	
<b>PASSIF</b>				
Concours bancaires	12	7 645 007	146	0
Emprunts et dettes rattachées	13	39 389 187	36 882 803	33 837 115
Dettes envers la clientèle	14	1 315 416	869 938	1 128 776
Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 050 608	4 233 626	1 528 383
Autres passifs	16	853 660	707 799	286 389
		<b>Total du passif</b>	<b>52 253 878</b>	<b>42 694 312</b>
			<b>36 780 663</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		1 906 170	1 400 839	975 798
Résultats reportés		164 702	34 707	(682 369)
Résultat de l'exercice		1 159 160	1 033 400	1 139 956
		<b>Total des capitaux propres</b>	<b>13 230 031</b>	<b>12 468 946</b>
		<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>65 483 909</b>	<b>48 214 048</b>

(\*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité

(\*\*) Données 2006 retraitées par la société pour les besoins de comparabilité

## 4.2.2 - Etats de résultats comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 31 Décembre		
		2008	2007 (*)	2006 (**)
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		6 478 825	5 508 685	5 020 005
Autres produits sur opérations de leasing		70 992	56 010	64 462
<b>Total des produits de leasing</b>	<b>18</b>	<b>6 549 817</b>	<b>5 564 695</b>	<b>5 084 467</b>
Charges financières nettes	<b>19</b>	<b>(3 093 857)</b>	<b>(2 618 638)</b>	<b>(2 436 895)</b>
Produits des placements	<b>20</b>	32 017	31 979	73 320
<b>PRODUIT NET DE LEASING</b>		<b>3 487 977</b>	<b>2 978 037</b>	<b>2 720 892</b>
Charges de personnel	21	(773 657)	(730 121)	(568 989)
Autres charges d'exploitation	22	(502 382)	(477 141)	(399 079)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	23	(54 546)	(71 190)	(48 145)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(1 330 586)</b>	<b>(1 278 452)</b>	<b>(1 016 213)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>2 157 391</b>	<b>1 699 585</b>	<b>1 704 679</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	24	(438 023)	(390 488)	(546 226)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 719 368</b>	<b>1 309 096</b>	<b>1 158 453</b>
Autres gains ordinaires		35 948	9 582	11 500
Autres pertes ordinaires		-	-	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>1 755 316</b>	<b>1 318 678</b>	<b>1 169 953</b>
Impôt sur les bénéfices	25	(596 157)	(285 279)	(29 997)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 159 160</b>	<b>1 033 400</b>	<b>1 139 956</b>
Résultat par action	17	1,159	1,033	1,140

(\*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité

(\*\*) Données 2006 retraitées par la société pour les besoins de comparabilité

## 4.2.3 - Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 31 Décembre		
		2008	2007 (*)	2006 (**)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>				
Encaissements reçus des clients		42 006 222	33 794 441	31 852 171
Décaissements pour financement de contrats de leasing		(45 896 336)	(32 695 548)	(30 893 893)
Sommes versés aux fournisseurs		(354 282)	(388 670)	(317 662)
Sommes versés au personnel		(727 399)	(636 077)	(523 865)
Intérêts payés		(2 829 703)	(2 765 981)	(2 263 862)
Impôts et taxes payés		(1 219 070)	(584 092)	(185 441)
Autres flux liés à l'exploitation		14 000	17 685	37 000
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles</b>		<b>(9 006 569)</b>	<b>(3 258 242)</b>	<b>(2 295 552)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>				
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(141 051)	(81 982)	(12 901)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		35 250	13 000	11 500
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(45 500)	(45 400)	(22 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	8 460	3 831
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement</b>		<b>(151 301)</b>	<b>(105 922)</b>	<b>(19 570)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Dividendes et autres distributions		(380 000)	-	-
Encaissements provenant des emprunts		21 000 000	23 000 000	13 000 000
Remboursement d'emprunts		(18 825 000)	(19 915 100)	(13 000 000)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>1 795 000</b>	<b>3 084 900</b>	<b>0</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>483 600</b>
Variation de trésorerie		(7 362 870)	(279 264)	(1 831 522)
Trésorerie en début de période	26	1 349 896	1 629 160	3 460 682
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>26</b>	<b>(6 012 974)</b>	<b>1 349 896</b>	<b>1 629 160</b>

(\*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité

(\*\*) Données 2006 retraitées par la société pour les besoins de comparabilité

## Notes aux états financiers :

### Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

#### (a) Présentation de la société

L'Arab International Lease « A.I.L » est un établissement de crédit créée sous forme de société anonyme par acte sous seing privé enregistré le 29 novembre 1996.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing, par décision du ministre des finances du 14 octobre 1996.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Son siège social, est sis au 11 Rue Hédi Noura 1001 Tunis.

Le capital social est fixé à 10 000 000 DT divisé en 1 000 000 actions, d'une valeur nominale de 10 dinars.

La répartition du capital se présente comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
B.T.K	499 990	4 999 900	49,999%
U.I.B	199 990	1 999 900	19,999%
Arab Investment Company "A.I.C"	200 000	2 000 000	20,000%
Arab Fisheries Company "A.F.C"	50 000	500 000	5,000%
S.T.B	50 000	500 000	5,000%
Diverses personnes physiques	20	200	0,002%
<b>Total Général</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100%</b>

#### (b) Régime fiscal de la société

##### (b-1)- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

*(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :*

De par son statut d'établissement financier de leasing, l'A.I.L est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing , sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent :

- déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats,
- déduire la TVA relative aux autres équipements, matériels et immeubles nécessaires à l'activité ainsi que tous les achats nécessaires à l'activité sous réserve des dispositions de l'article 10 du code de la TVA.

*(b-3)-Autres impôts et taxes :*

L'A.I.L est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

## **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers de l'A.I.L, arrêtés au 31 Décembre 2008, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par l'A.I.L et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

## **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

### ***(a) Bases de mesure***

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

### ***(b) Unité monétaire***

Les états financiers de l'A.I.L sont libellés en Dinar Tunisien.

### ***(c) Sommaire des principales méthodes comptables***

#### ***(c-1)- Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :***

Les contrats de leasing conclus par l'A.I.L portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. En conséquence, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités, en pro-forma, à des fins comparatives.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

*(c-2)- Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

<b>B2- Actifs incertains</b>	20%
<b>B3- Actifs préoccupants</b>	50%
<b>B4- Actifs compromis</b>	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi obtenues, pour le matériel standard et spécifique sont ramenées, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2008, à:

- Zéro, pour toute relation transférée au contentieux ;
- La moitié pour toute relation classée B4 et non encore transférée au contentieux.

Par ailleurs, la valeur de réalisation attendue des biens immobiliers récupérés dans le cadre de procédures contentieuses est déterminée au cas par cas, compte tenu des circonstances propres à chaque immeuble.

Ce changement d'estimation s'est traduit par une augmentation de la couverture du risque de contrepartie à hauteur de 286 045 DT au 31 Décembre 2008.

*(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de

l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ce changement de méthodes comptables, qui n'a aucune incidence sur le résultat de la société, a été appliqué de manière rétrospective pour les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les chiffres correspondants de la période close le 31 décembre 2007 ont été, conséquemment, retraités en pro-forma à des fins comparatives.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

*(c-4)- Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

**Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les

titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

### **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

### **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *(c-5)- Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### *(c-6)- Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de l'A.I.L, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

#### *(c-7)- Taxe sur la valeur ajoutée :*

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

*(c-8)- Impôt sur les bénéfices :*

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

*(c-9)- Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :*

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

**Note 4. Changement de méthodes de présentation**

**4-1.** Par rapport au 31 décembre 2007, et avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008 de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les états financiers au 31 Décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et les passifs sont désormais présentés au bilan par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants dans la mesure où l'A.I.L, et de par son statut d'établissement financier, ne fournit pas des biens ou services dans le cadre d'un cycle d'exploitation clairement identifiable.

En outre, les actifs figurent, désormais, au bilan pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

En conséquence, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité, en pro-forma, pour les besoins de comparaison.

**4-2.** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 Décembre 2008 traduisent, au bilan, les changements de présentation suivants.

- Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

- Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus

était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances issues d'opérations de leasing. A des fins comparatives, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été, conséquemment, retraité en pro-forma.

Les autres passifs ont été ainsi minorés à concurrence des loyers comptabilisés d'avance pour 2 014 799 DT au 31 décembre 2007. Par ailleurs, l'encours de leasing a été diminué de la portion du capital (amortissement financier) incluse dans ces loyers non courus pour 1 648 296 DT au 31 décembre 2007. Les intérêts comptabilisés d'avance sont présentés en déduction des créances de leasing pour le montant net soit 366 503 DT au 31 décembre 2007.

- Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les intérêts précomptés et les commissions de placement payés d'avance sur les billets de trésorerie émis par la société figuraient à l'actif du bilan, à concurrence de la portion non courue à la date de clôture, sous l'intitulé « Charges constatées d'avance ». Corrélativement, lesdits billets de trésorerie figuraient au passif pour leur valeur de remboursement.

Au 31 Décembre 2008, le passif financier correspondant aux billets de trésorerie émis figurent au bilan au coût amorti, soit la valeur de remboursement réduite des intérêts précomptés et des commissions de placement non courus. A des fins comparatives, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été, conséquemment, retraité en pro-forma.

Les autres actifs et les emprunts et dettes rattachés ont été ainsi minorés à concurrence des intérêts précomptés et des commissions de placement non courus pour 393 349 DT au 31 décembre 2007.

**4-3.** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 Décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de présentation suivants :

- Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

- Avant le 1er janvier 2008, les jetons de présence perçus par la société, figuraient parmi les autres gains ordinaires.

Au 31 Décembre 2008, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Produits des placements ». A des fins comparatives, l'état de résultat arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma.

Les autres gains ordinaires ont ainsi diminué à concurrence des jetons de présence perçus pour 2 250 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Les produits de placement, ont, conséquemment, augmenté à due concurrence au titre du même exercice.

- Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les escomptes de règlement obtenus par la société, figuraient parmi les autres gains ordinaires.

Au 31 Décembre 2008, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Charges financières nettes ». A des fins comparatives, l'état de résultat arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma.

Les autres gains ordinaires ont ainsi diminué à concurrence des escomptes de règlement obtenus pour 3 685 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Les charges financières nettes, ont, conséquemment, diminué à due concurrence au titre du même exercice.

**4-4.** Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 Décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état des flux de trésorerie, un changement de présentation des décaissements liés à l'acquisition des immobilisations données en leasing.

Ces décaissements figuraient, antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, parmi les flux affectés aux activités d'investissement.

Cette présentation, corollaire de l'application de l'approche patrimoniale aux contrats de leasing, a été abandonnée suite à l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location. Désormais, les décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations données en leasing, figurent parmi les flux opérationnels ou d'exploitation sous l'intitulé « Décaissements pour financement de contrats de leasing ».

L'états de flux de trésorerie arrêté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma pour les besoins de comparaison.

Les flux liés aux activités d'investissement ont ainsi diminué de 32 695 548 DT au titre de l'exercice 2007 contre une augmentation d'égale montant des flux liés à l'exploitation.

**Note 5. Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 632 033 DT au 31 Décembre 2008 contre 1 349 896 DT au 31 Décembre 2007 se détaillant ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
Banques	1 629 222	1 347 084
Caisses	2 811	2 812
<b>Total</b>	<b>1 632 033</b>	<b>1 349 896</b>

**Note 6. Placements à court terme :**

Le solde des placements à court terme s'élevant à 12 408 DT, correspond pour 12 395 DT à la valeur liquidative au 31 Décembre 2008 de 118 actions Univers SICAV, et pour le reliquat, soit 13 DT, à un solde de liquidités disponible chez l'intermédiaire en bourse SCIF.

**Note 7. Créances issues d'opérations de leasing :**

Au 31 Décembre 2008, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 61 159 702 DT contre un solde net de 51 632 284 DT au 31 Décembre 2007 se détaillant comme suit :

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
<b><i>Créances sur contrats mis en force</i></b>	<b>66 881 454</b>	<b>57 404 244</b>
+ Encours financiers	7.1 60 596 171	50 531 958
+ Impayés	7.2 6 727 223	7 238 790
- Intérêts échus différés	(441 940)	(366 503)
<b><i>Créances sur contrats en instance de mise en force</i></b>	<b>509 757</b>	<b>892 137</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>67 391 212</b>	<b>58 296 381</b>
<b><i>A déduire couverture</i></b>		
Provisions	(5 597 419)	(5 929 496)
Produits réservés	(634 091)	(734 601)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>61 159 702</b>	<b>51 632 284</b>

**7.1. Encours financiers :**

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 31 Décembre 2008 la somme de 60 596 171 DT contre 50 531 958 DT au 31 Décembre 2007.

Par rapport au 31 décembre 2007, les encours financiers ont enregistré un accroissement net de 10 064 213 DT expliqué comme suit :

<b>Encours financiers au 31 décembre 2007</b>	<b>50 531 958</b>
<b>Additions de la période</b>	
Investissements	40 297 323
Relocations	106 455
<b>Retraits de la période</b>	
Remboursements	(28 739 056)
Cessions à la Valeur résiduelle	(991)
Cessions anticipées	(1 223 934)
Relocations	(130 345)
Radiations	(245 239)
<b>Encours financiers au 31 décembre 2008</b>	<b>60 596 171</b>

L'analyse des encours financiers par maturité, par secteur d'activité et par type de matériel se présente comme suit :

**7.1.1. Analyse par maturité :**

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b>+ Paiements minimaux sur contrats actifs</b>	<b>68 046 756</b>	<b>55 874 370</b>
à recevoir dans moins d'1 an	29 582 100	25 949 652
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	37 547 362	29 190 564
à recevoir dans plus de 5 ans	917 294	734 154
<b>- Produits financiers non acquis</b>	<b>(9 655 587)</b>	<b>(7 580 652)</b>
<b>= Investissement net dans les contrats actifs (1)</b>	<b>58 391 169</b>	<b>48 293 718</b>
à recevoir dans moins d'1 an	24 377 222	21 714 748
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	33 156 063	25 901 603
à recevoir dans plus de 5 ans	857 884	677 367
<b>Valeurs résiduelles (2)</b>	<b>68 820</b>	<b>79 362</b>
<b>Contrats suspendus ordinaires (3)</b>	<b>459 548</b>	<b>385 707</b>
<b>Contrats suspendus en contentieux (4)</b>	<b>1 676 634</b>	<b>1 773 171</b>
<b>Total général (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>60 596 171</b>	<b>50 531 958</b>

**7.1.2. Analyse par secteur d'activité :**

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Bâtiment et travaux publics	4 964 121	2 984 872
Industrie	10 844 199	9 757 273
Tourisme	12 712 745	9 266 670
Commerces et services	29 282 181	26 221 185
Agriculture	2 792 925	2 301 958
<b>Total</b>	<b>60 596 171</b>	<b>50 531 958</b>

**7.1.3. Analyse par type de matériel :**

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Equipements	7 178 794	6 327 459
Matériel roulant	42 623 559	33 609 010
Matériel spécifique	1 426 252	1 658 632
<i>Sous Total</i>	<i>51 228 604</i>	<i>41 595 100</i>
Immobilier	9 367 567	8 936 858
<b>Total</b>	<b>60 596 171</b>	<b>50 531 958</b>

**7.2. Impayés :**

Les impayés sur créances de leasing totalisent au 31 Décembre 2008 la somme de 6 727 223 DT contre 7 238 790 DT au 31 Décembre 2007. Leur détail s'analyse comme suit :

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b>Clients ordinaires (1)</b>	<b>3 785 228</b>	<b>3 582 374</b>
Inférieur à 1 mois	891 498	792 837
Entre 1 et 3 mois	855 413	824 964
Entre 3 et 6 mois	365 513	463 618
Entre 6 mois et 1 année	338 005	566 029
Supérieur à 1 année	1 272 436	1 003 905
Frais	174 879	136 699
Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(112 517)	(205 678)
<b>Clients litigieux (2)</b>	<b>2 941 995</b>	<b>3 656 416</b>
<b>Total (1)+(2)</b>	<b>6 727 223</b>	<b>7 238 790</b>

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008**

**7.3. Analyse et classification des créances sur la clientèle :**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers Impayés	48 002 782	8 352 491	952 908	1 165 260	2 122 730	60 596 171
Intérêts échus différés	310 954	993 199	262 905	503 563	4 656 603	6 727 223
Contrats en instance de mise en force	(361 690)	(63 140)	(7 368)	(8 350)	(1 392)	(441 940)
	509 757	0	-	-	-	509 757
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>48 461 804</b>	<b>9 282 550</b>	<b>1 208 445</b>	<b>1 660 473</b>	<b>6 777 940</b>	<b>67 391 212</b>
Avances reçues (*)	(1 097 626)	(11)	(448)	-	(191 831)	(1 289 916)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>47 364 178</b>	<b>9 282 539</b>	<b>1 207 997</b>	<b>1 660 473</b>	<b>6 586 109</b>	<b>66 101 296</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>3 275 695</b>	<b>44 557</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 320 252</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>50 639 873</b>	<b>9 327 096</b>	<b>1 207 997</b>	<b>1 660 473</b>	<b>6 586 109</b>	<b>69 421 549</b>
Produits réservés	-	-	(30 987)	(65 895)	(537 210)	(634 091)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	(1 594 607)	(1 594 607)
Provisions sur impayés	-	-	(7 115)	(7 904)	(3 987 792)	(4 002 811)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(38 102)</b>	<b>(73 799)</b>	<b>(6 119 608)</b>	<b>(6 231 510)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>50 639 873</b>	<b>9 327 096</b>	<b>1 169 895</b>	<b>1 586 674</b>	<b>466 501</b>	<b>63 190 039</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>1,74%</b>	<b>2,39%</b>	<b>9,49%</b>	
				<b>13,62%</b>		
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>3,15%</b>	<b>4,44%</b>	<b>92,92%</b>	
				<b>65,91%</b>		

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

***Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008***

**Note 8. Placements à long terme :**

Le coût d'acquisition des titres de participation de la société s'élève au 31 Décembre 2008 et au 31 Décembre 2007 à 1 100 000 DT. Il peut être détaillé comme suit :

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Participation - Univers SICAR ( <i>Groupe BTK</i> ) (*)	450 000	450 000
Participation - International SICAR ( <i>Groupe UIB</i> ) (**)	650 000	650 000
<b>Total</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 100 000</b>

(\*) Il s'agit de 90 000 actions de valeur nominale égale à 5 DT chacune.

(\*\*) Il s'agit de 65 000 actions de valeur nominale égale à 10 DT chacune.

**Note 9. Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ils totalisent au 31 Décembre 2008 une valeur nette comptable de 5 068 DT contre 8 565 DT au 31 Décembre 2007. Le tableau des immobilisations incorporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice		Cessions	Fin de période
Logiciels	33,3%	60 037	-	-	60 037	51 472	3 496	-	54 969	5 068
<b>TOTAUX</b>		<b>60 037</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 037</b>	<b>51 472</b>	<b>3 496</b>	<b>-</b>	<b>54 969</b>	<b>5 068</b>

**Note 10. Immobilisations corporelles :**

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2008 une valeur nette comptable de 219 425 DT contre 130 640 DT au 31 Décembre 2007. Le tableau des immobilisations corporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice		Cessions	Fin de période
Matériel de transport	20,0%	168 002	114 985	68 396	214 591	82 265	33 968	67 179	49 055	165 536
Equipements de bureau	10,0%	64 825	9 130	7 920	66 035	46 245	4 129	7 920	42 454	23 581
Matériel informatique	33,3%	102 172	13 718	-	115 890	91 197	9 620	-	100 816	15 074
Installations générales	10,0%	31 192	3 219	-	34 411	15 844	3 333	-	19 177	15 233
<b>TOTAUX</b>		<b>366 191</b>	<b>141 051</b>	<b>76 316</b>	<b>430 927</b>	<b>235 551</b>	<b>51 050</b>	<b>75 099</b>	<b>211 502</b>	<b>219 425</b>

***Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008***

**Note 11. Autres actifs :**

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2008 la somme de 1 355 273 DT contre 929 979 DT au 31 Décembre 2007 et se détaille comme suit :

		<b>Au 31 Décembre</b>	
		<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Dépôts et cautionnements versés		305	305
Prêts et avances au personnel	<b>11.1</b>	247 562	217 554
Charges reportées	<b>11.2</b>	209 344	171 303
Fournisseurs, avances et acomptes		10	9
Etat, report de TVA		763 243	288 260
Etat, TVA gelée	<b>11.3</b>	109 457	218 913
Charges constatées d'avance	<b>11.4</b>	22 395	22 308
Produits à recevoir des tiers		2 957	11 326
<b>Total</b>		<b>1 355 273</b>	<b>929 979</b>

***11.1. Prêts et avances au personnel :***

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b><i>Prêts accordés sur fonds social (1)</i></b>	<b><i>242 547</i></b>	<b><i>217 554</i></b>
Échéances à plus d'un an	218 522	200 360
Échéances à moins d'un an	24 025	17 194
<b><i>Avances au personnel (2)</i></b>	<b><i>5 015</i></b>	<b><i>-</i></b>
<b>Total général (1)+(2)</b>	<b>247 562</b>	<b>217 554</b>

**11.2. Charges reportées :**

Le tableau des mouvements des charges reportées se présente comme suit au 31 Décembre 2008 :

Désignation	Taux de résorption	Valeurs brutes			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Additions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice	Fin de période	
Frais d'émission des obligations	(a)	474 655	109 410	584 066	341 670	59 828	401 498	182 568
Frais d'émission des billets de trésorerie	(a)	75 418	-	75 418	49 634	14 397	64 031	11 388
Frais d'émission d'emprunt bancaire	(a)	15 000	10 000	25 000	2 467	7 145	9 611	15 389
<b>TOTAUX</b>		<b>565 074</b>	<b>119 410</b>	<b>684 484</b>	<b>393 771</b>	<b>81 369</b>	<b>475 140</b>	<b>209 344</b>

(a) Les frais d'émission sont résorbés sur la durée de remboursement des obligations et/ou billets de trésorerie, et ce, au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission des emprunts et des billets de trésorerie, s'élevant à 81 369 DT figure parmi les charges financières.

**11.3. Crédit de TVA gelée :**

Le crédit de TVA s'élevant au 31 décembre 1999 à 656 740 DT est régi par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999.

En application des dispositions précitées, ce crédit est gelé.

La société a bénéficié des dispositions de l'article 55 prévoyant la restitution du crédit sur trois ans à raison d'un sixième par semestre. L'AIL a encaissé en 2008, à ce titre, la somme de 109 456 DT.

**11.4. Charges constatées d'avance :**

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
Fournitures de bureau et autres	7 734	8 687
Assurance voiture	3 789	-
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	6 859	3 370
Maintenance	-	111
Abonnement ADSL	413	-
Frais sur achat de cadeaux	3 600	10 140
<b>Total</b>	<b>22 395</b>	<b>22 308</b>

**Note 12. Concours bancaires et dettes rattachées :**

Ce poste totalise au 31 Décembre 2008 la somme de 7 645 007 DT contre 146 DT au 31 Décembre 2007 se détaillant ainsi:

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Banques, découverts	7 645 007	-
Agios à payer sur comptes courants bancaires débiteurs	-	146
<b>Total</b>	<b>7 645 007</b>	<b>146</b>

**Note 13. Emprunts et dettes rattachées :**

Les emprunts et dettes rattachées ont atteint 39 389 187 DT au 31 Décembre 2008 contre 36 882 803 DT au 31 Décembre 2007 se détaillant ainsi :

		<b>Au 31 Décembre</b>	
		<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b>+ Valeur de remboursement des emprunts (1)</b>	<b>13.1</b>	<b>38 987 500</b>	<b>36 812 500</b>
Billets de trésorerie		4 000 000	5 000 000
Emprunts bancaires		12 987 500	15 812 500
Emprunts obligataires		22 000 000	16 000 000
<b>+ Intérêts et commissions postcomptés courus (2)</b>		<b>575 503</b>	<b>463 652</b>
Intérêts sur emprunts bancaires		131 448	142 882
Intérêts sur emprunts obligataires		281 561	172 986
Commissions d'aval sur emprunts obligataires		162 493	147 784
<b>- Intérêts et commissions précomptés non courus (3)</b>		<b>(173 815)</b>	<b>(393 349)</b>
Intérêts sur billets de trésorerie		(173 815)	(382 755)
Commissions de placement sur billets de trésorerie		-	(10 594)
<b>Total général (1) + (2) + (3)</b>		<b>39 389 187</b>	<b>36 882 803</b>

**13.1. Valeur de remboursement des emprunts :**

Le détail de la valeur de remboursement des emprunts par maturité se présente comme suit au 31 Décembre 2008 :

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008**

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt effectif	Modalités de remboursement	Solides en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Solides	Fin de période	
								Echéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>BILLETS DE TRESORERIE</b>									
Billet de trésorerie SICAV EPARGNANT	250 000	6,50%	04 janvier 2010	250 000	-	-	250 000	250 000	-
Billet de trésorerie PLACEMENT OBLIGATAIRE	200 000	6,50%	04 janvier 2010	200 000	-	-	200 000	200 000	-
Billet de trésorerie TUNISIE SICAV	450 000	6,50%	04 janvier 2010	450 000	-	-	450 000	450 000	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 100 000	6,17%	04 janvier 2010	1 100 000	-	-	1 100 000	1 100 000	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,18%	26 mars 2008	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,38%	31 mars 2009	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	6,59%	16 mars 2010	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-
<b>Total des billets de trésorerie</b>				<b>5 000 000</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
<b>CREDITS BANCAIRES</b>									
BEST BANK	6 500 000	TMM+1,75%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	10 000 000	6 500 000	10 000 000	6 500 000	-	6 500 000
BTK	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	2 812 500	-	750 000	2 062 500	1 312 500	750 000
BTE	3 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	3 000 000	-	375 000	2 625 000	1 875 000	750 000
STB	2 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans	-	2 000 000	200 000	1 800 000	1 400 000	400 000
<b>Total des crédits bancaires</b>				<b>15 812 500</b>	<b>8 500 000</b>	<b>11 325 000</b>	<b>12 987 500</b>	<b>4 587 500</b>	<b>8 400 000</b>
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>									
AIL 2005	10 000 000	6,50%	Annuellement (2006-2010)	6 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
AIL 2007	10 000 000	6,875%	Annuellement (2008-2012)	10 000 000	-	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
AIL 2008	10 000 000	6,50%	Annuellement (2009-2013)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
<b>Total des emprunts obligataires</b>				<b>16 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>22 000 000</b>	<b>16 000 000</b>	<b>6 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>36 812 500</b>	<b>18 500 000</b>	<b>16 325 000</b>	<b>38 987 500</b>	<b>23 587 500</b>	<b>15 400 000</b>

**Note 14. Dettes envers la clientèle :**

Les dettes envers la clientèle ont atteint 1 315 416 DT au 31 Décembre 2008 contre 869 938 DT au 31 Décembre 2007 se détaillant ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
Avances et acomptes reçus des clients	1 289 916	822 438
Dépôt et cautionnement reçus	25 500	47 500
<b>Total</b>	<b>1 315 416</b>	<b>869 938</b>

**Note 15. Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 3 050 608 DT au 31 Décembre 2008 contre 4 233 626 DT au 31 Décembre 2007 se détaillant ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
<b><i>Fournisseurs d'exploitation (1)</i></b>	<b>4 464</b>	<b>6 455</b>
Factures d'achats de biens ou de prestation de services	4 464	6 455
<b><i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing (2)</i></b>	<b>3 046 144</b>	<b>4 227 171</b>
Factures d'achats	817 488	1 861 892
Effets à payer	2 015 184	2 186 310
Factures non parvenues	208 184	173 681
Retenues de garantie	5 288	5 288
<b>Total général (1) + (2)</b>	<b>3 050 608</b>	<b>4 233 626</b>

*Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008*

**Note 16. Autres passifs :**

Les autres passifs totalisent 853 660 DT au 31 Décembre 2008 contre 707 799 DT au 31 Décembre 2007 se détaillant ainsi :

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Personnel, provisions pour congés payés	130 918	118 319
Personnel, autres charges à payer	62 015	56 250
Etat, retenues sur salaires	12 151	11 408
Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	79 098	91 676
Etat, impôt sur les sociétés à payer <b>16.1</b>	<b>337 950</b>	<b>257 561</b>
Etat, autres impôts et taxes à payer	9 725	8 467
C.N.S.S	31 352	30 696
Assurance groupe	7 447	6 810
Assurance IDR	39 814	-
Dividendes à payer	20 000	-
Autres comptes créditeurs	72 027	67 461
Diverses charges à payer <b>16.2</b>	<b>47 795</b>	<b>42 592</b>
Compte d'attente	3 369	16 559
<b>Total</b>	<b>853 660</b>	<b>707 799</b>

**16.1. Etat, impôt sur les sociétés à payer :**

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
+ Impôt sur les sociétés dû	596 157	285 279
- Acomptes provisionnels	(256 751)	(25 767)
- Retenues à la source opérées par les tiers	(1 456)	(1 950)
<b>Total</b>	<b>337 950</b>	<b>257 561</b>

**16.2. Diverses charges à payer :**

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Redevances téléphoniques	4 000	4 000
Honoraires	41 765	37 000
Entretien voitures	-	50
Nettoyage du local	410	-
Eau & électricité	1 620	660
Indemnités du Président du Conseil d'Administration	-	882
<b>Total</b>	<b>47 795</b>	<b>42 592</b>

**Note 17. Capitaux propres :**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<b>Au 31 Décembre</b>	
		<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserve légale	<b>(A)</b>	177 762	124 357
Réserve extraordinaire		650 000	650 000
Réserve facultative		400 000	0
Fonds pour risque généraux		400 000	400 000
Réserves pour fonds social	<b>(B)</b>	278 408	226 483
Résultats reportés		164 702	34 707
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		<i>12 070 871</i>	<i>11 435 546</i>
Résultat de l'exercice (1)		1 159 160	1 033 400
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>(C)</b>	<b>13 230 031</b>	<b>12 468 946</b>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)	<b>(D)</b>	1,159	1,033

**(A)** La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

**(B)** Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

**(C)** Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

**(D)** Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

***Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008***

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve facultative	Réserve pour FRGB (*)	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31 Décembre 2006</b>	10 000 000	101 477	650 000	-	-	224 321	(682 369)	1 139 956	11 433 385
Affectations approuvées par l'A.G.O du 06 juin 2007		22 380			400 000	6 730	717 076	(1 139 956)	-
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						(4 569)			6 730
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes									(4 569)
Résultat de l'exercice 2007								1 033 400	1 033 400
<b>Soldes au 31 Décembre 2007</b>	10 000 000	124 357	650 000	-	400 000	226 483	34 707	1 033 400	12 468 946
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05 juin 2008		53 405		400 000		50 000	129 994	(633 400)	-
Distribution de dividendes								(400 000)	(400 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 784			6 784
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(4 859)			(4 859)
Résultat de l'exercice 2008								1 159 160	1 159 160
<b>Soldes au 31 Décembre 2008</b>	10 000 000	177 762	650 000	400 000	400 000	278 408	164 702	1 159 160	13 230 031

(\*) Fonds pour Risque Bancaires Généraux

**Note 18. Produits de leasing :**

L'analyse des produits de leasing se présente ainsi :

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b><i>Intérêts et revenus assimilés (1)</i></b>	<b>6 478 825</b>	<b>5 508 685</b>
Intérêts conventionnels (A)	6 329 992	5 323 717
Intérêts intercalaires (B)	14 483	21 051
Préloyers (C)	45 954	33 937
Intérêts de retard	73 913	126 433
Variation des produits réservés <b>18.1</b>	14 483	3 547
<b><i>Autres produits sur opérations de leasing (2)</i></b>	<b>70 992</b>	<b>56 010</b>
Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	34 339	27 917
Frais de dossier	36 653	28 093
<b>Total (1)+(2)</b>	<b>6 549 817</b>	<b>5 564 695</b>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	49 265 217	42 604 322
. A la fin de la période	58 969 746	49 265 217
. Moyenne (D)	54 117 482	45 934 769
- Produits de la période (E)=(A)+(B)+(C)	6 390 430	5 378 705
- Taux moyen (E)/(D)	11,81%	11,71%

**18.1. Variation des produits réservés :**

La variation des agios réservés peut être analysée comme suit :

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b><i>Transferts en produits de la période</i></b>		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	123 348	97 595
Intérêts de retard antérieurs	2 466	2 783
<b><i>Produits réputés réservés en fin de période</i></b>		
Intérêts inclus dans les loyers	(110 907)	(95 458)
Intérêts de retard	(425)	(1 373)
<b>Total</b>	<b>14 483</b>	<b>3 547</b>

**Note 19. Charges financières nettes :**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		<b>Au 31 Décembre</b>	
		<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b>Charges financières des emprunts (1)</b>	<b>(A)</b>	<b>2 845 513</b>	<b>2 520 470</b>
Intérêts et commissions sur emprunts obligataires		1 330 591	788 755
Intérêts des crédits bancaires		492 745	666 442
Intérêts des certificats de leasing		670 342	725 488
Intérêts et commissions sur billets de trésorerie		270 466	292 938
Résorptions des frais d'émission des emprunts		81 369	46 847
<b>Autres charges financières (2)</b>		<b>248 343</b>	<b>98 167</b>
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		253 372	105 828
Autres produits financiers		(5 029)	(7 661)
<b>Total (1)+(2)</b>		<b>3 093 857</b>	<b>2 618 638</b>
<b>- Encours des emprunts</b>			
. Au début de la période		36 812 500	33 727 600
. A la fin de la période		38 987 500	36 812 500
. Moyenne	<b>(B)</b>	37 900 000	35 270 050
<b>- Taux moyen</b>	<b>(A)/(B)</b>	<b>7,51%</b>	<b>7,15%</b>

**Note 20. Produits des placements :**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		<b>Au 31 Décembre</b>	
		<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
+ Plus value potentielle sur placements		28	6
+ Dividendes		29 739	29 723
+ Jetons de présence		2 250	2 250
<b>Total</b>		<b>32 017</b>	<b>31 979</b>

**Note 21. Charges de personnel :**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Salaires et compléments de salaires	376 376	320 890
Charges connexes aux salaires	170 800	192 586
Cotisations de sécurité sociale	110 057	100 981
Autres charges sociales	116 424	115 664
<b>Total</b>	<b>773 657</b>	<b>730 121</b>

**Note 22. Autres charges d'exploitation :**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b><i>Divers achats (1)</i></b>	<b><i>47 278</i></b>	<b><i>35 713</i></b>
Achat de matières et fournitures	47 278	35 713
<b><i>Services extérieurs (2)</i></b>	<b><i>125 408</i></b>	<b><i>117 626</i></b>
Locations	86 001	82 521
Entretiens et réparations	9 501	13 291
Primes d'assurances	22 643	14 064
Autres	7 263	7 750
<b><i>Autres services extérieurs (3)</i></b>	<b><i>201 626</i></b>	<b><i>206 947</i></b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	82 204	83 707
Publicités, publications, relations publiques	22 019	15 278
Cotisations et dons	15 181	17 486
Déplacements, missions et réceptions	26 242	35 293
Frais postaux et de télécommunications	24 912	23 718
Services bancaires et assimilés	31 068	31 467
<b><i>Charges diverses (4)</i></b>	<b><i>31 250</i></b>	<b><i>31 250</i></b>
Jetons de présence	31 250	31 250
<b><i>Impôts et taxes (5)</i></b>	<b><i>96 820</i></b>	<b><i>85 605</i></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	14 071	12 925
T.C.L	80 390	67 975
Droits d'enregistrement et de timbres	743	3 306
Autres impôts et taxes	1 616	1 399
<b>Total (1) + (2) + (3) + (4) +(5)</b>	<b>502 382</b>	<b>477 141</b>

**Note 23. Dotations aux amortissements des immobilisations propres :**

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 496	1 925
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	51 050	69 264
<b>Total</b>	<b>54 546</b>	<b>71 190</b>

**Note 24. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
+ Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	986 728	1 462 991
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(543 204)	(1 071 330)
+ Pertes sur créances radiées	861 628	1 015 071
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(775 601)	(874 109)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées		
<i>Intérêts inclus dans les loyers antérieurs</i>	(74 360)	(93 040)
<i>Intérêts de retard antérieurs</i>	(11 667)	(49 096)
- Récupération de créances passées en pertes	(5 500)	0
<b>Total</b>	<b>438 023</b>	<b>390 488</b>

**Note 25. Impôt sur les bénéfices :**

Pour les exercices clos le 31 Décembre 2008 et le 31 Décembre 2007, l'impôt exigible sur les bénéfices a été décompté, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

***Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008***

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 159 160</b>	<b>1 033 400</b>
<b><i>A réintégrer</i></b>		
- Impôt sur les sociétés	596 157	285 279
- Dotations aux provisions	986 728	1 462 991
- Reprises sur provisions fiscales	-	1 448 818
- Provisions fiscales 2005/2004	1 539 900	972 109
- Provisions pour congés payés 2007	-	22 273
<b><i>A déduire</i></b>		
- Provisions fiscales 2005/2004	(1 539 900)	(972 109)
- Reprise sur provisions pour congés payés 2007	(22 273)	-
- Reprises sur provisions comptables	-	(1 945 438)
- Dividendes	(29 739)	(29 250)
<b><i>Bénéfice fiscal avant provisions</i></b>	<b>2 690 032</b>	<b>2 278 073</b>
Provisions pour créances douteuses déductibles à hauteur de 100%	(986 728)	(1 462 991)
<b>Résultat fiscal</b>	<b>1 703 304</b>	<b>815 082</b>
<b>Impôt sur les sociétés (35% du résultat fiscal)</b>	<b>596 157</b>	<b>285 279</b>

**Note 26. Trésorerie :**

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente, au début et à la clôture de la période close le 31 Décembre 2008, comme suit :

	<b>Au 31 Décembre</b>	
	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
+ Avoirs en banques	1 629 222	1 347 084
- Découverts bancaires	(7 645 007)	-
+ Avoirs en caisse	2 811	2 812
<b>Total</b>	<b>(6 012 974)</b>	<b>1 349 896</b>

**Note 27. Engagements hors bilan :**

**27.1. Engagements donnés :**

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit, au 31 Décembre 2008 :

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
Opérations de leasing	3 320 252	1 788 845
Intérêts à courir sur emprunts obligataires	3 433 611	2 669 514
Intérêts à courir sur emprunts BTE	354 681	568 700
Intérêts à courir sur emprunts STB	307 516	-
Intérêts à courir sur emprunts BTK	226 995	413 493
Intérêts à courir sur certificat de leasing	5 171	39 413
Commissions d'aval BTK, à courir, sur EO AIL 05	10 731	25 441
Commissions d'aval BNA, à courir, sur EO AIL 05	10 731	25 441
Commissions d'aval BTK, à courir, sur Billets de Trésorerie	10 000	13 411
<b>Total</b>	<b>7 679 688</b>	<b>5 550 846</b>

**27.2. Engagements reçus :**

Les principaux engagements reçus concernent :

	Au 31 Décembre	
	2 008	2 007
Intérêts non échus sur opérations de leasing	9 655 587	7 580 652
Garanties réelles reçues des clients	1 133 250	807 000
Avals reçus des Banques / EO & Billets de Trésorerie	8 292 500	11 633 750
Valeurs des biens données en Leasing	80 146 954	68 193 292
<b>Total</b>	<b>99 228 291</b>	<b>88 214 694</b>

**Note 28. Transactions avec les parties liées :**

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2008, certaines transactions ont été conclues par l'A.I.L. avec la mère et d'autres filiales du groupe BTK. Le détail de ces opérations est récapitulé dans le tableau suivant :

	BTK	SCIF	Tunis Centre
Commissions d'aval sur emprunts obligataires	(14 709)	-	-
Commissions d'aval sur Billets de Trésorerie	(10 000)	-	-
Commissions de placement emprunt AIL 2008 *	-	(75 000)	-
Commissions de montage emprunt AIL 2008 *	-	(12 500)	-
Commissions de gestion emprunt AIL 2008 *	-	(10 000)	-
Commissions sur tenue du registre des actionnaires	-	(1 410)	-
Commissions sur versement chèque	(987)	-	-
Commissions sur versement effets	(16 193)	-	-
Intérêts sur découverts bancaires	(253 176)	-	-
Intérêts sur crédits bancaires	(179 545)	-	-
Intérêts sur Billets de Trésorerie	-	-	(19 909)
Charges locatives	(56 197)	-	-
Jetons de présence servis	(12 500)	-	-
Intérêts perçus sur comptes courants bancaires	2 072	-	-
Intérêts perçus sur opérations de leasing	-	-	2 922

(\*) Inscrits en charges reportées dont 8 125 DT rapportés au résultat de l'exercice 2008

**Note 29. Evénements postérieurs à la clôture :**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 19 Février 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurs à cette date.

**Note 30. Risques encourus, fonds propres nets et ratio de solvabilité :**

Les tableaux suivants récapitulent, au 31 Décembre 2008, le calcul des risques encourus, des fonds propres nets et du ratio de solvabilité de la société conformément aux dispositions de l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents :

**30.1 RISQUES ENCOURUS SELON LA CIRCULAIRE 93-08**

	<b>Engagements bruts</b>	<b>Pondération</b>	<b>Risques encourus</b>
Risques encourus sur la clientèle (Leasing mobilier) 30.5	58 957 841		54 059 088
Risques encourus sur la clientèle (Leasing immobili 30.6	9 829 616		4 604 303
Immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société	224 493	100%	224 493
Titres de participation	1 100 000	100%	1 100 000
Titres de transaction et de placement	12 408	100%	12 408
Autres actifs financiers	247 867	100%	247 867
Créances sur l'Etat	1 130 906	0%	-
Autres postes d'actifs	208 067	100%	208 067
Banques et caisses	1 632 033	20%	326 407
<b>TOTAL DES RISQUES ENCOURUS</b>	<b>73 343 231</b>		<b>60 782 632</b>

**30.2 FONDS PROPRES NETS DE LA SOCIETE**

Capital social	+	10 000 000
Réserves	+	1 906 170
Résultats reportés	+	164 702
Résultat de l'exercice	+	1 159 160
Distributions prévues	-	(800 000)
Charges reportées	-	(209 344)
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES NETS DE BASE</b>	<b>A</b>	<b>12 220 687</b>
<b>FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</b>	<b>B</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES NETS</b>	<b>A+B</b>	<b>12 220 687</b>

**30.3 FONDS PROPRES NETS / RISQUES ENCOURUS**

**20,11%**

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008**

**30.4 RISQUES ENCOURUS SUR OPERATIONS DE LEASING**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	48 002 782	8 352 491	952 908	1 165 260	2 122 730	60 596 171
Impayés	310 954	993 199	262 905	503 563	4 656 603	6 727 223
Intérêts échus différés	(361 690)	(63 140)	(7 368)	(8 350)	(1 392)	(441 940)
Contrats en instance de mise en force	509 757	-	-	-	-	509 757
Avances reçues	(1 097 626)	(11)	(448)	-	(191 831)	(1 289 916)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>47 364 178</b>	<b>9 282 539</b>	<b>1 207 997</b>	<b>1 660 473</b>	<b>6 586 109</b>	<b>66 101 296</b>
Produits réservés	-	-	(30 987)	(65 895)	(537 210)	(634 091)
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>47 364 178</b>	<b>9 282 539</b>	<b>1 177 011</b>	<b>1 594 578</b>	<b>6 048 900</b>	<b>65 467 205</b>
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	3 275 695	44 557	-	-	-	3 320 252
<b>TOTAL HORS BILAN</b>	<b>3 275 695</b>	<b>44 557</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 320 252</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>50 639 872</b>	<b>9 327 096</b>	<b>1 177 011</b>	<b>1 594 578</b>	<b>6 048 900</b>	<b>68 787 457</b>
Garanties imputables sur risques encours	(21 000)	(2 000)	-	(1 000)	(1 500)	(25 500)
Garanties non imputables sur risques encours	(65 821 180)	(10 628 693)	(1 519 248)	(2 141 270)	(1 169 812)	(81 280 204)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	(1 594 607)	(1 594 607)
Provisions sur impayés	-	-	(7 115)	(7 904)	(3 987 792)	(4 002 811)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>(65 842 180)</b>	<b>(10 630 693)</b>	<b>(1 526 363)</b>	<b>(2 150 174)</b>	<b>(6 753 711)</b>	<b>(86 903 122)</b>
Leasing immobilier (décôte 50%)	(3 739 879)	(97 576)	(79 724)	(553 139)	(133 985)	(4 604 303)
<b>RISQUES ENCOURUS SUR LA CLIENTELE</b>	<b>46 980 306</b>	<b>9 227 606</b>	<b>1 090 172</b>	<b>1 032 682</b>	<b>332 626</b>	<b>58 663 391</b>

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008**

**30.5 RISQUES ENCOURUS SUR OPERATIONS DE LEASING MOBILIER**

**LEASING MOBILIER**

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers	40 463 861	8 173 605	813 330	323 467	1 643 893
Impayés	281 773	975 520	237 980	184 374	4 069 253
Intérêts échus différés	(309 910)	(61 727)	(6 336)	(2 517)	(1 369)
Contrats en instance de mise en force	509 757	-	-	-	-
Avances reçues	(1 060 500)	(11)	(448)	-	(191 070)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>39 884 981</b>	<b>9 087 387</b>	<b>1 044 527</b>	<b>505 324</b>	<b>5 520 706</b>
Produits réservés	-	-	(26 964)	(17 024)	(361 348)
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>39 884 981</b>	<b>9 087 387</b>	<b>1 017 562</b>	<b>488 300</b>	<b>5 159 358</b>
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	3 275 695	44 557	-	-	-
<b>TOTAL HORS BILAN</b>	<b>3 275 695</b>	<b>44 557</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>43 160 676</b>	<b>9 131 944</b>	<b>1 017 562</b>	<b>488 300</b>	<b>5 159 358</b>
Garanties imputables sur risques encourus	(21 000)	(2 000)	-	(1 000)	(1 500)
Garanties non imputables sur risques encourus	(53 990 764)	(10 284 497)	(1 252 176)	(580 138)	(787 810)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	(1 338 855)
Provisions sur impayés	-	-	(7 115)	(7 904)	(3 621 947)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>(54 011 764)</b>	<b>(10 286 497)</b>	<b>(1 259 291)</b>	<b>(589 043)</b>	<b>(5 750 111)</b>
<b>RISQUES ENCOURUS SUR LA CLIENTELE</b>	<b>43 240 427</b>	<b>9 130 030</b>	<b>1 010 447</b>	<b>479 543</b>	<b>198 641</b>

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2008**

**30.6 RISQUES ENCOURUS SUR OPERATIONS DE LEASING IMMOBILIER**

**LEASING IMMOBILIER**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	7 538 922	178 886	139 579	841 793	478 837	9 178 016
Impayés	29 180	17 679	24 924	319 189	587 350	978 323
Intérêts échus différés	(51 779)	(1 413)	(1 032)	(5 833)	(23)	(60 081)
Contrats en instance de mise en force	-	-	-	-	-	-
Avances reçues	(37 126)	-	-	-	(761)	(37 887)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>7 479 197</b>	<b>195 152</b>	<b>163 471</b>	<b>1 155 149</b>	<b>1 065 403</b>	<b>10 058 371</b>
Produits réservés	-	-	(4 022)	(48 871)	(175 861)	(228 755)
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>7 479 197</b>	<b>195 152</b>	<b>159 448</b>	<b>1 106 278</b>	<b>889 542</b>	<b>9 829 616</b>
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL HORS BILAN</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>7 479 197</b>	<b>195 152</b>	<b>159 448</b>	<b>1 106 278</b>	<b>889 542</b>	<b>9 829 616</b>
Garanties imputables sur risques encourus	-	-	-	-	-	-
Garanties non imputables sur risques encourus	(11 830 416)	(344 196)	(267 072)	(1 561 132)	(382 002)	(14 384 818)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	(255 752)	(255 752)
Provisions sur impayés	-	-	-	-	(365 845)	(365 845)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>(11 830 416)</b>	<b>(344 196)</b>	<b>(267 072)</b>	<b>(1 561 132)</b>	<b>(1 003 600)</b>	<b>(15 006 416)</b>
Leasing immobilier (décôte 50%)	(3 739 598)	(97 576)	(79 724)	(553 139)	(133 972)	(4 604 010)
<b>RISQUES ENCOURUS SUR LA CLIENTELE</b>	<b>3 739 879</b>	<b>97 576</b>	<b>79 724</b>	<b>553 139</b>	<b>133 985</b>	<b>4 604 303</b>

Notes complémentaires relatives à l'état de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2008 :

Désignations	2008
<b>Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières</b>	<b>(45 500)</b>
Utilisation du fonds social	(45 500)
<b>Encaissements provenant des emprunts</b>	<b>21 000 000</b>
Crédit Best Bank (renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans)	9 000 000
Crédit STB (Remboursement trimestriel sur 5 ans)	2 000 000
Emprunt obligataire AIL 2008	10 000 000
<b>Remboursement d'emprunts</b>	<b>(18 825 000)</b>
Billet de trésorerie BH Oblgataire	(1 000 000)
Crédit Best Bank (renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans)	(12 500 000)
Crédit BTK	(750 000)
Crédit BTE	(375 000)
Crédit STB	(200 000)
Emprunt obligataire AIL 2008	(2 000 000)
Emprunt obligataire AIL 2008	(2 000 000)

## 4.2.4 - Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.  
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405  
E-mail finor@planet.tn



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215  
E-mail : neji.fac@planet.tn

### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

#### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 06 Juin 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de D :65.483.909 et un bénéfice net de D :1.159.160 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **I. – Rapport sur les états financiers :**

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### ***Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers :***

2- Le Conseil d'Administration de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité des commissaires aux comptes :***

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

4- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

***Opinion :***

5- A notre avis, les états financiers de **l'ARAB INTERNATIONAL LEASE**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

***Observation post-opinion :***

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

## **II. – Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 1<sup>er</sup>)** du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'**article 266 (alinéa 2)** du code des sociétés commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé de défaillances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par l'AIL eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 11 mars 2009

### **Les Commissaires aux Comptes**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**

**F.A.C**

**Mohammed Néji HERGLI**

Page 6



Immeuble International City Center – Tour des  
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.  
Tél : 70 728 450 Fax : 70 728 405  
E-mail finor@planet.tn



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215  
E-mail : neji.fac@planet.tn

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Au courant de l'exercice 2008, votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune opération spéciale, régie par les dispositions des articles sus indiqués.

Par ailleurs, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 11 mars 2009

### **Les Commissaires aux Comptes**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**

**F.A.C**

**Mohamed Néji HERGLI**

### 4.3 - Note explicatives des retraitements opérés au niveau des états financiers publiés arrêtés au 31/12/2006 conformément à la norme comptable relative aux contrats de leasing (NCT 41)

		Liquidités et équivalents de liquidité	Placement à court terme	Créances Issues des opérations leasing	placement à Long terme	Imm. incorporelles	Imm. corporelles	Autres actifs	Concours bancaires et dettes rattachées	Emprunts et dettes rattachées	Dettes envers la clientèle	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres passifs	Capital social	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice
<b>ACTIFS</b>	<b>31/12/2006</b>																
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>																	
<b>Actifs Immobilisés</b>																	
Immobilisations incorporelles	49 547					49 547											
Moins: amortissements	(49 547)					(49 547)											
	<b>0</b>																
Immobilisations corporelles	324 179						324 179										
Moins: amortissements	(189 191)						(189 191)										
	<b>134 988</b>																
Immobilisations destinées à la location	120 599 586			120 599 586													
Moins: amortissements	(74 231 371)			(74 231 371)													
Moins: provisions	(1 500 903)			(1 500 903)													
	<b>44 867 312</b>																
Immobilisations financières	1 282 097				1 100 000			182 097									
	<b>1 282 097</b>																
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>46 284 397</b>																
Autres actifs non courants	99 049							99 049									
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>46 383 446</b>																
<b>ACTIFS COURANTS</b>																	
Clients et comptes rattachés	7 400 052			7 400 052													
Moins: provisions et produits réservés	(5 791 323)			(5 791 323)													
	<b>1 608 729</b>																
Autres actifs courants	1 222 560							538 277		656 271			28 012				
Placements et autres actifs financiers	11 416		11 416														
Liquidités et équivalents de liquidités	1 629 160	1 629 160															
<b>Total des actifs courants</b>	<b>4 471 865</b>																
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>50 855 311</b>																

		Liquidités et équivalents de liquidité	Placement à court terme	Créances Issues des opérations leasing	placement à Long terme	Imm. incorporelles	Imm. corporelles	Autres actifs	Concours bancaires et dettes rattachées	Emprunts et dettes rattachées	Dettes envers la clientèle	Fournisseurs et comptes rattachés	Autres passifs	Capital social	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31/12/2006</b>																
<b>CAPITAUX PROPRES</b>																	
Capital social	10 000 000													10 000 000			
Réserves	975 798														975 798		
Résultats reportés	(682 369)															(682 369)	
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>10 293 429</b>																
Résultat de l'exercice	1 139 956																1 139 956
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>11 433 385</b>																
<b>PASSIFS</b>																	
<b>Passifs non courants</b>																	
Emprunts	19 540 100								19 540 100								
Autres Passifs Financiers	57 750									57 750							
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>19 597 850</b>																
<b>Passifs courants</b>																	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 528 383											1 528 383					
Autres passifs courants	3 530 186			1 956 979					187780	1071026			314 401				
Concours bancaires et autres passifs financiers	14 765 506								14765506								
<b>Total des passifs courants</b>	<b>19 824 075</b>																
<b>Total des passifs</b>	<b>39 421 925</b>																
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>50 855 311</b>																
		1 629 160	11 416	44 519 062	1 100 000	0	134 988	819 423	0	33 837 115	1 128 776	1 528 383	286 389	10 000 000	975 798	-682 369	1 139 956

		Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	Autres produits sur opérations de leasing	Charges financières nettes	Produits des placements	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Dotations aux amortissements des immobilisations propres	Dotations nettes aux provisions et résultat des créances	Autres gains ordinaires	Impôts sur les bénéfices
	<b>31/12/2006</b>										
<b>Produits d'exploitation</b>											
Revenus Bruts de Leasing	26 056 609	26 056 609									
Autres Produits	266 487	202 025	64 462								
Variation des produits réservés	33 439	33 439									
Dotations des immobilisations en location	(21 272 068)	(21 272 068)									
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	<b>5 084 467</b>										
Charges financières nettes	(2 436 895)			(2 436 895)							
Produits des placements	70 607				70 607						
<b>PRODUITS NETS</b>	<b>2 718 179</b>										
<b>Charges d'exploitation</b>											
Charges de personnel	568 989					568 989					
autres charges d'exploitation	399 079						399 079				
dotations aux Amortissements	48 145							48 145			
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	546 226								546 226		
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>1 562 439</b>										
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 155 740</b>										
Autres gains ordinaires	14 213				2 713					11 500	
<b>Résultats des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>1 169 953</b>										
Impôts sur les sociétés	(29 997)										(29 997)
<b>Résultats des activités ordinaires après impôt</b>	<b>1 139 956</b>										
		<b>5 020 005</b>	<b>64 462</b>	<b>(2 436 895)</b>	<b>73 320</b>	<b>568 989</b>	<b>399 079</b>	<b>48 145</b>	<b>546 226</b>	<b>11 500</b>	<b>(29 997)</b>

		Encaissements reçus des clients	Décaissements pour financement de contrats de leasing	Sommes versés aux fournisseurs	Sommes versés au personnel	Intérêts payés	Impôts payés	Autres flux liés à l'exploitation	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Financières	Encaisse- ments provenant de la cession d'immobilisa- tions Financières	Encaissements provenant des emprunts	Remboursement d'emprunts	Flux de trésorerie liés aux activités de placement	Trésorerie au début de l'exercice	Trésorerie à la clôture de l'exercice
	31/12/2006																
Flux de trésorerie liés à l'exploitation																	
Encaissements reçus des clients	31 852 171	31 852 171															
sommes versés aux fournisseurs	(317 662)		(317 662)														
Sommes versés au personnel	(523 865)			(523 865)													
Intérêts payés	(2 263 862)				(2 263 862)												
Impôts et taxes payés	(185 441)					(185 441)											
Autres flux liés à l'exploitation	37 000							37 000									
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	28 598 341																
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement																	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30 906 794)		(30 893 893)					(12 901)									
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	11 500									11 500							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(22 000)										(22 000)						
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3 831											3 831					
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(30 913 463)																
Flux de trésorerie liés aux activités de financement																	
Dividendes et autres distributions	0																
Encaissement provenant des emprunts	13 000 000												13 000 000				
Remboursement d'emprunts	(13 000 000)													(13 000 000)			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0																
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	483 600														483 600		
Variation de trésorerie	(1 831 522)																
Trésorerie au début de l'exercice	3 460 682															3 460 682	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 629 160																1 629 160
		<b>31 852 171</b>	<b>(30 893 893)</b>	<b>(317 662)</b>	<b>(523 865)</b>	<b>(2 263 862)</b>	<b>(185 441)</b>	<b>37 000</b>	<b>(12 901)</b>	<b>11 500</b>	<b>(22 000)</b>	<b>3 831</b>	<b>13 000 000</b>	<b>(13 000 000)</b>	<b>483 600</b>	<b>3 460 682</b>	<b>1 629 160</b>

#### 4.4 - Engagements hors bilan des trois dernières années

Montants exprimés en dinar tunisien

<b>Engagements donnés</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
Opérations de leasing	3 320 252	1 788 845	1 856 216
Intérêts à courir sur emprunts obligataires	3 433 611	2 669 514	1 179 000
Intérêts à courir sur emprunts BTE	354 681	568 700	-
Intérêts à courir sur emprunts STB	307 516	-	-
Intérêts à courir sur emprunts BTK	226 995	413 493	621 127
Intérêts à courir sur certificat de leasing	5 171	39 413	38 601
Commissions d'aval BTK, à courir, sur EO AIL 05	10 731	25 441	23 250
Commissions d'aval BNA, à courir, sur EO AIL 05	10 731	25 441	23 250
Commissions d'aval BTK, à courir, sur Billets de Trésorerie	10 000	20 000	30 000
<b>Total</b>	<b>7 679 688</b>	<b>5 550 846</b>	<b>3 771 444</b>

<b>Engagements reçus</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>	<b>2 006</b>
Intérêts non échus sur opérations de leasing	9 655 587	7 580 652	6 621 617
Garanties réelles reçues des clients	1 133 250	807 000	1 401 400
Avals reçus des Banques / EO & Billets de Trésorerie	8 292 500	11 633 750	16 179 000
Valeurs des biens donnés en leasing*	80 146 954	68 193 292	57 741 985
<b>Total</b>	<b>99 228 291</b>	<b>88 214 694</b>	<b>81 944 002</b>

(\*) Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur des biens donnés en leasing sont les suivants :

- ♦ *Matériel standard* : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- ♦ *Matériel spécifique* : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- ♦ *Immeubles* : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

## 4.5 - Engagements financiers au 31 décembre 2008

(en dinar)

TYPE D'ENGAGEMENT	VALEUR TOTALE	TIERS	DIRIGEANTS	ENTREPRISES LIEES	ASSOCIE	PROVISIONS
<b>1) Engagements donnés</b>						
<b>a. Garanties personnelles</b>						
- Cautionnement	31 462	10 731		20 731		
- Aval						
- Autres Garanties						
<b>b. Garanties réelles</b>						
- Hypothèques						
- Nantissements						
<b>c. Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d. Créances à l'exportation mobilisées</b>						
<b>e. Abondant de créance</b>						
<b>f. Engagement sur titre non libéré</b>						
<b>g. Engagement par signature/ leasing</b>	3 320 252	3 320 252				
<b>h. Engagement / intérêts d'emprunts</b>	4 327 974	4 100 979		226 995		
<b>TOTAL</b>	<b>7 679 688</b>	<b>7 431 962</b>		<b>247 726</b>		
<b>2) Engagements reçus</b>						
<b>a. Garanties personnelles</b>						
- Cautionnement						
- Aval	8 292 500	4 146 250		4 146 250		
- Autres Garanties						
<b>b. Garanties réelles</b>						
- Hypothèques	1 133 250	1 133 250				
- Nantissement						
<b>c. Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d. Créances à l'exportation mobilisées</b>						
<b>e. Engagement / intérêts à échoir sur les crédits de leasing</b>	9 655 587	9 655 587				
<b>TOTAL</b>	<b>19 081 337</b>	<b>14 935 087</b>		<b>4 146 250</b>		
<b>3) Engagements réciproques</b>						
- Emprunt obtenu non encore encaissé						
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande d'immobilisation						
- Commande de longue durée						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective.						
<b>TOTAL</b>						

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES	MONTANT GARANTI	VALEUR COMPTABLE DES BIENS DONNES EN GARANTIE	PROVISION
- Emprunt obligataire			
- Emprunt d'investissement			
- Emprunt courant de gestion			
- Autres			

## 4.6 - Encours des crédits contractés par l'AIL au 31 décembre 2008

### 4.5.1 - Encours des emprunts obligataires émis par l'AIL

(en DT)

Emprunts Obligataires	Montants	Échéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2008
AIL 2005	10 000 000	15/08/2010	6,500%	5 ans	4 000 000
AIL 2007	10 000 000	17/12/2012	6,875%	5 ans	8 000 000
AIL 2008	10 000 000	30/09/2013	6,500%	5 ans	10 000 000
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>				<b>22 000 000</b>

### 4.5.2 - Encours des emprunts bancaires contractés par l'AIL

(En DT)

Crédits Bancaires	Montants	Durée	Modalité de remboursement	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2008
BEST BANK	6 500 000	3 ans	Renouvelable tous les 3 mois	TMM+1,75%	6 500 000
BTK	3 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	TMM+1,75%	2 062 500
BTE	3 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	TMM+2%	2 625 000
STB	2 000 000	5 ans	Trimestriellement sur 5 ans	TMM+2%	1 800 000
<b>Total</b>					<b>12 987 500</b>

### 4.5.3 - Encours des billets de trésorerie émis par l'AIL

Souscripteur	Echéance	Durée restante	Montants (en DT)	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2008
Placement Obligataire SICAV	04/01/2010	369 jours	200 000	6,50%	200 000
SICAV L'EPARGNANT	04/01/2010	369 jours	250 000	6,50%	250 000
TUNISIE SICAV	04/01/2010	369 jours	450 000	6,50%	450 000
BH Obligataire SICAV	04/01/2010	369 jours	1 100 000	6,17%	1 100 000
BH Obligataire SICAV	31/03/2009	90 jours	1 000 000	6,38%	1 000 000
BH Obligataire SICAV	16/03/2010	440 jours	1 000 000	6,59%	1 000 000
<b>Total</b>			<b>4 000 000</b>		<b>4 000 000</b>

## 4.7 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire AIL 2009-1

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
SCIAV	18	82 500	8 250 000	83%
Assurance	1	10 000	1 000 000	10%
Banque	1	7 500	750 000	8%
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100%</b>

## 4.8 - Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

Montants exprimés en dinar tunisien

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	2008	2007*	2006**		2008	2007*	2006**		2008	2007*	2006**
Intérêts conventionnels	6 329 992	5 323 717	4 757 562	Charges Financières Nettes	3 093 857	2 618 638	2 436 895				
Intérêts intercalaires	14 483	21 051	12 613								
Pré loyers	45 954	33 937	26 979								
Intérêts de retard	73 913	126 433	189 412								
Variation des intérêts réservés	14 483	3 547	33 439								
Autres produits sur Opérations de leasing	70 992	56 010	64 462								
<b>Produits de leasing</b>	<b>6 549 817</b>	<b>5 564 695</b>	<b>5 084 467</b>	<b>Total des Charges Financières Nettes</b>	<b>3 093 857</b>	<b>2 618 638</b>	<b>2 436 895</b>	<b>Marge Commerciale (PNB)</b>	<b>3 455 960</b>	<b>2 946 057</b>	<b>2 647 572</b>
Marge Commerciale (PNB)	3 455 960	2 946 057	2 647 572	Autres charges d'exploitation	502 382	477 141	399 079				
Produits des placements	32 017	31 979	73 320	Charges de personnel	773 657	730 121	568 989				
<b>Sous Total</b>	<b>3 487 977</b>	<b>2 978 036</b>	<b>2 720 892</b>	<b>Sous Total</b>	<b>1 276 039</b>	<b>1 207 262</b>	<b>968 068</b>	<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>2 211 938</b>	<b>1 770 774</b>	<b>1 752 824</b>
Excédent Brut d'Exploitation	2 211 938	1 770 774	1 752 824	Dotations aux amortissements	54 546	71 190	48 145				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	986 728	1 462 991	2 024 593				
- suite au recouvrement des créances	543 204	1 071 330	1 478 367	Pertes sur créances radiées	861 628	1 015 071	1 040 082				
- suite à la radiation des créances	867 129	1 016 245	1 040 082	Impôts sur les sociétés	596 157	285 279	29 997				
Autres produits ordinaires	35 948	9 582	11 500								
<b>Sous Total</b>	<b>3 658 219</b>	<b>3 867 931</b>	<b>4 282 773</b>	<b>Sous Total</b>	<b>2 499 059</b>	<b>2 834 531</b>	<b>3 142 817</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>1 159 160</b>	<b>1 033 400</b>	<b>1 139 956</b>
								<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 159 160</b>	<b>1 033 400</b>	<b>1 139 956</b>

(\*) Données 2007 retraitées pour les besoins de comparabilité

(\*\*) Données 2006 retraitées par la société pour les besoins de comparabilité

#### 4.9 - Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2008

Montants exprimés en dinar tunisien

	Capital Social	Réserve Légale	Réserve Extraordinaire	Réserve facultative	Réserve pour FRGB*	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31 décembre 2006</b>	10 000 000	101 477	650 000		0	224 321	(682 369)	1 139 956	11 433 385
Affectations approuvées par l'AGO du 06/06/2007		22 880			400 000		717 076	(1 139 956)	0
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 730			6 730
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(4 569)			(4 569)
Résultat de l'exercice 2007								1 033 400	1 033 400
<b>Soldes au 31 décembre 2007</b>	10 000 000	124 357	650 000		400 000	226 482	34 707	1 033 400	12 468 946
Affectations approuvées par l'AGO du 5 juin 2008		53 405		400 000		50 000	129 994	(633 400)	0
Dividendes versés au titre de l'exercice 2007								(400 000)	(400 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 784			6 784
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(4 859)			(4 859)
Résultat de l'exercice 2008								1 159 160	1 159 160
<b>Soldes au 31 décembre 2008</b>	10 000 000	177 762	650 000	400 000	400 000	278 408	164 701	1 159 160	13 230 031

#### Mouvement des capitaux propres après décision de l'AGO du 7 mai 2009

	Capital Social	Réserve Légale	Réserve Extraordinaire	Réserves pour FRGB*	Réserve facultative	Réserve pour Fonds Social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2008 (avant affectations)</b>	10 000 000	177 762	650 000	400 000	400 000	278 408	164 701	1 159 160	13 230 031
Affectations approuvées par l'AGO du 7 mai 2009		66 193			600 000	50 000	42 967	(759 160)	0
Dividendes versés au titre de l'exercice 2008								(400 000)	(400 000)
<b>Solde au 31 décembre 2008 (après affectations)</b>	10 000 000	243 955	650 000	400 000	1 000 000	328 408	207 668	0	12 830 031

(\*) Fonds pour Risques Bancaires Généraux

## 4.10 - Affectation des résultats des trois derniers exercices

Montants exprimés en dinar tunisien

	2 006	2 007	2 008
Bénéfice net de l'exercice	1 139 956,009	1 033 399,832	1 159 159,530
+ Report à nouveau	(682 369,633)	34 707,057	164 701,544
<b>= Total</b>	<b>457 586,376</b>	<b>1 068 106,889</b>	<b>1 323 861,074</b>
- Réserve légale	22 879,319	53 405,345	66 193,054
<b>Solde</b>	<b>434 707,057</b>	<b>1 014 701,544</b>	<b>1 257 668,020</b>
Dividendes	0,000	400 000,000	400 000,000
Réserve pour risques bancaires généraux	400 000,000	0,000	0,000
Réserve Facultative	0,000	400 000,000	600 000,000
Réserves pour fonds social	0,000	50 000,000	50 000,000
<b>Résultats reportés</b>	<b>34 707,057</b>	<b>164 701,544</b>	<b>207 668,020</b>

## 4.11 - Evolution des produits nets et du résultat d'exploitation

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Intérêts et produits de leasing	5 084 467*	5 564 695*	6 549 817
Produit net	2 720 892*	2 978 037*	3 487 977
Résultat d'exploitation	1 158 453*	1 309 096*	1 719 368
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Revenus de leasing / action	5,084	5,565	6,550
Produit net / action	2,721	2,978	3,488
Résultat d'exploitation / action	1,158	1,309	1,719

(\*) Retraités pour les besoins de la comparaison.

## 4.12 - Evolution du résultat net

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Résultat Avant Impôts	1 169 953	1 318 678	1 755 316
Impôts sur les sociétés	(29 997)	(285 279)	(596 157)
<b>Résultat Net d'Impôts</b>	<b>1 139 956</b>	<b>1 033 400</b>	<b>1 159 160</b>
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
<b>Résultat par Action Avant Impôts</b>	<b>1,170</b>	<b>1,319</b>	<b>1,755</b>
<b>Résultat par Action Net d'Impôts</b>	<b>1,140</b>	<b>1,033</b>	<b>1,159</b>
<b>Résultat Avant Impôts / Capital Social</b>	<b>11,70%</b>	<b>13,19%</b>	<b>17,55%</b>
<b>Résultat Net d'Impôts / Capital Social</b>	<b>11,40%</b>	<b>10,33%</b>	<b>11,59%</b>

## 4.13 - Evolution des dividendes

Désignation	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Dividendes en dinars	0	400 000	400 000
Dividendes par action en dinars	0	0,400	0,400
% du nominal	0	4,0%	4,0%
Date de mise en paiement	-	01/07/2008	01/07/2009

## 4.14 - Evolution de la marge brute d'autofinancement

Montants exprimés en dinar tunisien

Désignation	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Résultat Net	1 139 956	1 033 400	1 159 160
Dotations aux amortissements	48 145	71 190	54 546
Dotations nettes aux provisions	546 226	390 488	438 023
<b>Marge Brute d'Autofinancement</b>	<b>1 734 327</b>	<b>1 495 078</b>	<b>1 651 729</b>

## 4.15 - Indicateurs de gestion et ratios

Indicateurs de gestion :

Indicateurs de gestion (en 1000 dinars)	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Résultat net de la période (1)	1 140	1 033	1 159
Créances issues d'opérations de leasing + Placements à court terme + Placements à long terme	45 630	52 744	62 272
Engagements (Bilan et hors bilan)(2)	52 048	58 897	69 422
Fonds propres (avant résultat net) (3)	10 293	11 436	12 071
Capitaux propres avant affectation	11 433	12 469	13 230
Créances issues d'opérations de leasing	44 519	51 632	61 160
Créances classées (4)	11 481	9 776	9 455
Produits réservés (5)	880	735	634
Total provisions (6)	6 412	5 930	5 597
Emprunts et dettes rattachés (7)	33 837	36 883	39 389
Total bilan	48 214	55 163	65 484
Charges financières (8)	2 437	2 619	3 094
Total charges d'exploitation	1 016	1 278	1 331
Produit de leasing	5 084	5 565	6 550
Produits Nets	2 720	2 978	3 488

Ratios :

Ratios propres aux sociétés de leasing	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	19,8%	19,4%	17,4%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	11,1%	9,0%	9,6%
Taux de créances classées (4)/(2)	22,1%	16,6%	13,6%
Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	63,5%	68,2%	65,9%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT (*)	25,7%	24,2%	20,1%

(\*) Ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques, sociétés de leasing...) que les fonds propres nets de l'institution représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Ratios de structure	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Capitaux propres avant affectation/Total bilan	23,7%	22,6%	20,2%
Emprunts et dettes rattachés/Total bilan	70,2%	66,9%	60,2%
Créances issues d'opérations de leasing /Total bilan	92,3%	93,6%	93,4%
Emprunts et dettes rattachés + dettes envers la clientèle / Créances issues d'opérations de leasing	78,5%	73,1%	66,6%

<b>Ratios de gestion</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2008</b>
Charges de personnel/Produits nets	20,9%	24,5%	22,2%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	26,4%	26,0%	28,9%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	37,4%	42,9%	38,1%
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées/Produits nets	20,1%	13,1%	12,6%

<b>Ratios de rentabilité</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2008</b>
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	11,1%	9,0%	9,6%
ROA (Résultat net/Total bilan)	2,4%	1,9%	1,8%
Résultat net / Produit net	41,9%	34,7%	33,2%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	11,3%	10,7%	10,6%
Produits nets/Total bilan	5,6%	5,4%	5,3%

## 4.16 - Patrimoine de la société au 30 juin 2009

### 4.16.1 - Créances de leasing

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

*(en dinars)*

	30/06/2009	30/06/2008
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>75 610 302</b>	<b>65 616 491</b>
Encours Financiers	68 459 995	58 358 026
Impayés	7 656 682	7 693 050
Intérêts échus différés	(506 375)	(434 585)
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	318 959	360 367
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>75 929 261</b>	<b>65 976 858</b>
<b>A déduire couverture</b>		
Provisions	(5 614 576)	(6 113 801)
Produits réservés	(725 651)	(751 893)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>69 589 034</b>	<b>59 111 164</b>

#### Analyse par secteur d'activité :

L'analyse des créances de leasing par secteur d'activité se présente comme suit :

*(en dinars)*

Secteur	30/06/2009	30/06/2008
Bâtiment et Travaux publics	5 687 780	4 087 414
Industrie	12 716 835	10 898 132
Tourisme	14 654 651	12 382 044
Commerce et Services	32 223 994	28 376 438
Agriculture	3 176 735	2 613 997
<b>Total</b>	<b>68 459 995</b>	<b>58 358 026</b>

#### Répartition par type de matériel :

Les créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

*(en dinars)*

Type de matériel	30/06/2009	30/06/2008
Equipements	7 594 162	7 321 095
Matériel roulant	49 739 680	39 841 647
Matériel spécifique	1 415 041	1 408 819
<b>Sous total</b>	<b>58 748 883</b>	<b>48 571 561</b>
Immobilier	9 711 112	9 786 465
<b>Total</b>	<b>68 459 995</b>	<b>58 358 026</b>

## 4.16.2 - Immobilisations corporelles

Au 30/06/2009, Cette rubrique se présente comme suit :

(en DT)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissement				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	début de période	Dotations de l'exercice	Cessions	Fin de période	
Matériel de transport	20,0%	214 591	-	-	214 591	49 054	21 283	-	70 337	144 255
Equipements de bureau	10,0%	66 035	-	-	66 035	42 454	1 971	-	44 425	21 610
Matériel informatique	33,3%	115 890	7 443	-	123 333	100 817	5 485	-	106 302	17 031
Installations générales	10,0%	34 411	11 391	-	45 802	19 177	1 694	-	20 871	24 931
<b>Totaux</b>		<b>430 927</b>	<b>18 834</b>	<b>-</b>	<b>449 761</b>	<b>211 502</b>	<b>30 434</b>	<b>-</b>	<b>241 936</b>	<b>207 826</b>

## 4.16.3 - Immobilisations Financières (placement à long terme)

Le coût d'acquisition des titres de participation de l'AIL s'élève au 30/06/2009 à 1 100 000 dinars détaillé comme suit :

(en DT)

Titres de participation	Nombre d'Actions	Valeur nominale	Montant
International SICAR (Groupe UIB)	65 000	10	650 000
UNIVERS INVEST SICAR (Groupe BTK)	90 000	5	450 000
<b>Total</b>			<b>1 100 000</b>

## 4.17 - Etats financiers comparés au 30 juin 2009

### 4.16.1 - Bilan arrêté au 30 juin 2009

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2009	2008	décembre 2008
<b>A C T I F</b>				
Liquidités et équivalents de liquidités	4	1 917 107	1 268 888	1 632 033
Placements à court terme	5	12 408	12 143	12 408
Créances issues d'opérations de leasing	6	69 589 034	59 111 164	61 159 702
Placements à long terme	7	1 100 000	1 100 000	1 100 000
<b>Valeurs immobilisées</b>				
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	8	3 335	6 816	5 068
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	9	207 826	156 668	219 425
Autres actifs	10	1 837 521	1 402 141	1 355 273
<b>Total de l'actif</b>		<b>74 667 231</b>	<b>63 057 820</b>	<b>65 483 909</b>
<b>P A S S I F</b>				
Concours bancaires et dettes rattachées	11	-	4 468 846	7 645 007
Emprunts et dettes rattachées	12	52 839 673	40 686 474	39 389 187
Dettes envers la clientèle	13	1 480 237	957 266	1 315 416
Fournisseurs et comptes rattachés	14	5 529 913	3 390 104	3 050 608
Autres passifs	15	1 246 972	993 838	853 660
<b>Total du passif</b>		<b>61 096 795</b>	<b>50 496 528</b>	<b>52 253 878</b>
<b>C A P I T A U X P R O P R E S</b>				
Capital		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		2 623 888	1 905 493	1 906 170
Résultats reportés		207 668	164 702	164 702
Résultat net de la période		738 880	491 098	1 159 160
<b>Total des capitaux propres</b>	16	<b>13 570 436</b>	<b>12 561 293</b>	<b>13 230 031</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>74 667 231</b>	<b>63 057 820</b>	<b>65 483 909</b>

## 4.16.2 - Etat de résultat arrêté au 30 juin 2009

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2009	2008	décembre 2008
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		3 532 033	3 050 128	6 478 825
Autres produits sur opérations de leasing		51 668	35 441	70 992
<i>Total des produits de leasing</i>	17	<i>3 583 701</i>	<i>3 085 569</i>	<i>6 549 817</i>
Charges financières nettes	18	(1 668 963)	(1 455 657)	(3 093 857)
Produits des placements	19	30 250	1 498	32 017
<b>PRODUITS NETS</b>		<b>1 944 988</b>	<b>1 631 410</b>	<b>3 487 977</b>
Charges de personnel	20	(482 927)	(424 311)	(773 657)
Autres charges d'exploitation	21	(293 783)	(246 784)	(502 382)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	22	(32 168)	(26 754)	(54 546)
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>(808 878)</i>	<i>(697 849)</i>	<i>(1 330 586)</i>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>1 136 110</b>	<b>933 561</b>	<b>2 157 391</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	(17 157)	(178 804)	(438 023)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 118 953</b>	<b>754 756</b>	<b>1 719 368</b>
Autres gains ordinaires		2 036	779	35 948
Autres pertes ordinaires		-	-	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>1 120 989</b>	<b>755 536</b>	<b>1 755 316</b>
Impôt sur les bénéfices		(382 109)	(264 437)	(596 157)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>738 880</b>	<b>491 098</b>	<b>1 159 160</b>
Résultat par action	16	0,739	0,491	1,159

## 4.16.3 - Etat des flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2009

Montants exprimés en dinar tunisien

	Notes	Au 30 Juin		Au 31
		2 009	2 008	décembre 2008
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>				
Encaissements reçus des clients		23 208 202	19 810 850	42 006 222
Décaissements pour financement de contrats de leasing		(25 642 575)	(25 238 927)	(45 896 336)
Sommes versés aux fournisseurs		(290 990)	(241 614)	(354 282)
Sommes versés au personnel		(449 324)	(392 533)	(727 399)
Intérêts payés		(732 280)	(662 962)	(2 829 703)
Impôts et taxes payés		(626 811)	(787 482)	(1 219 070)
Autres flux liés à l'exploitation		24 000	1 250	14 000
<i>Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles</i>		<u>(4 509 777)</u>	<u>(7 511 419)</u>	<u>(9 006 569)</u>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>				
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(10 142)	(51 035)	(141 051)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-	35 250
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(23 000)	(45 500)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	-
<i>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement</i>		<u>(10 142)</u>	<u>(74 035)</u>	<u>(151 301)</u>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>				
Dividendes et autres distributions		-	-	(380 000)
Encaissements provenant des emprunts		29 000 000	4 500 000	21 000 000
Remboursement d'emprunts		(16 550 000)	(1 375 000)	(18 825 000)
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</i>		<u>12 450 000</u>	<u>3 125 000</u>	<u>1 795 000</u>
Variation de trésorerie		7 930 080	(4 460 453)	(7 362 870)
Trésorerie en début de période	24	(6 012 974)	1 349 896	1 349 896
Trésorerie à la clôture de la période	24	<u>1 917 107</u>	<u>(3 110 557)</u>	<u>(6 012 974)</u>

## Notes aux états financiers :

### Note 1. Présentation de la société et de son régime fiscal :

#### (a) Présentation de la société

L'Arab International Lease « A.I.L » est un établissement de crédit créé sous forme de société anonyme par acte sous seing privé enregistré le 29 novembre 1996.

Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité d'établissement financier de leasing, par décision du Ministre des finances du 14 octobre 1996.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche, de service ou autres.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Son siège social, est sis au 11 Rue Hédi Nouira 1001 Tunis.

Le capital social fixé à 10 000 000 DT est divisé en 1 000 000 actions, d'une valeur nominale de 10 dinars.

La répartition du capital se présente comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
B.T.K	499 990	4 999 900	49,999%
U.I.B	199 990	1 999 900	19,999%
Arab Investment Company "A.I.C"	200 000	2 000 000	20,000%
Arab Fisheries Company "A.F.C"	50 000	500 000	5,000%
S.T.B	50 000	500 000	5,000%
Diverses personnes physiques	20	200	0,002%
<b>Total Général</b>	<b>1 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100%</b>

#### (b) Régime fiscal de la société

##### (b-1)- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

*(b-2)- Taxe sur la valeur ajoutée :*

De par son statut d'établissement financier de leasing, l'A.I.L est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2008,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent :

- déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats,
- déduire la TVA relative aux autres équipements, matériels et immeubles nécessaires à l'activité ainsi que tous les achats nécessaires à l'activité, sous réserve des dispositions de l'article 10 du code de la TVA.

*(b-3)-Autres impôts et taxes :*

L'A.I.L est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La Contribution au FO.PRO.LOS perçue sur la base d'une déclaration mensuelle et calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

## **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers de l'A.I.L, arrêtés au 30 Juin 2009, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par l'A.I.L et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

## **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

### ***(a) Bases de mesure***

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

### ***(b) Unité monétaire***

Les états financiers de l'A.I.L sont libellés en Dinar Tunisien.

### ***(c) Sommaire des principales méthodes comptables***

#### ***(c-1)- Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :***

Les contrats de leasing conclus par l'A.I.L portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement, selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location.

L'AIL vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

*(c-2)- Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

<b>B2-</b> Actifs incertains	20%
<b>B3-</b> Actifs préoccupants	50%
<b>B4-</b> Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi obtenues, pour le matériel standard et spécifique sont ramenées, à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2008, à:

- Zéro, pour toute relation transférée en contentieux ;
- La moitié pour toute relation classée B4 et non encore transférée en contentieux.

Les valeurs, ainsi décotées, ne subiront ultérieurement aucune amélioration.

Par ailleurs, la valeur de réalisation attendue des biens immobiliers récupérés dans le cadre de procédures contentieuses est déterminée au cas par cas, compte tenu des circonstances propres à chaque immeuble.

*(c-3)- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Le revenu net de l'opération de leasing pour l'AIL correspond au montant d'intérêts des créances et figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

*(c-4)- Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

**Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

**Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les

placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

### **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *(c-5)- Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### *(c-6)- Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

## Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 Juin 2009

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de l'A.I.L, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	10,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

### *(c-7)- Taxe sur la valeur ajoutée :*

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du Trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### *(c-8)- Impôt sur les bénéfices :*

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

### *(c-9)- Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :*

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

**Note 4. Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 917 107 DT au 30 juin 2009 contre 1 268 888 DT au 30 juin 2008 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
Banques	1 916 959	1 266 076	1 629 222
Caisses	148	2 811	2 811
<b>Total</b>	<b>1 917 107</b>	<b>1 268 888</b>	<b>1 632 033</b>

**Note 5. Placements à court terme :**

Le solde des placements à court terme s'élevant à 12 408 DT, correspond pour 12 395 DT à la valeur liquidative au 30 Juin 2009 de 118 actions Univers SICAV, et pour le reliquat, soit 13 DT, à un solde de liquidités disponible chez l'intermédiaire en bourse SCIF.

**Note 6. Créances issues d'opérations de leasing :**

Au 30 juin 2009, les créances issues d'opérations de leasing présentent un solde net de 69 589 034 DT contre un solde net de 59 111 164 DT au 30 juin 2008 se détaillant comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
<b><i>Créances sur contrats mis en force</i></b>	<b>75 610 302</b>	<b>65 616 491</b>	<b>66 881 454</b>
+ Encours financiers	6.1 68 459 995	58 358 026	60 596 171
+ Impayés	6.2 7 656 682	7 693 050	6 727 223
- Intérêts échus différés	(506 375)	(434 585)	(441 940)
<b><i>Créances sur contrats en instance de mise en force</i></b>	<b>318 959</b>	<b>360 367</b>	<b>509 757</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>75 929 261</b>	<b>65 976 858</b>	<b>67 391 212</b>
<b><i>A déduire couverture</i></b>			
Provisions	(5 614 576)	(6 113 801)	(5 597 419)
Produits réservés	(725 651)	(751 893)	(634 091)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>69 589 034</b>	<b>59 111 164</b>	<b>61 159 702</b>

**6.1. Encours financiers :**

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30 juin 2009 la somme de 68 459 995 DT contre 58 358 026 DT au 30 juin 2008.

Par rapport au 31 décembre 2008, les encours financiers ont enregistré un accroissement net de 7 863 824 DT expliqué comme suit :

<b>Encours financiers au 31 décembre 2008</b>	<b>60 596 171</b>
<b>Additions de la période</b>	
Investissements	25 026 530
Relocations	55 335
<b>Retraits de la période</b>	
Remboursements	(16 336 979)
Cessions à la Valeur résiduelle	(266)
Cessions anticipées	(817 912)
Relocations	(62 884)
<b>Encours financiers au 30 juin 2009</b>	<b>68 459 996</b>

L'analyse des encours financiers par maturité, par secteur d'activité et par type de matériel se présente comme suit :

**6.1.1. Analyse par maturité :**

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31</b>
	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>décembre</b>
			<b>2008</b>
<b>+ Paiements minimaux sur contrats actifs</b>	<b>77 159 421</b>	<b>65 046 086</b>	<b>68 045 087</b>
à recevoir dans moins d'1 an	32 611 481	27 971 945	29 323 665
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	43 609 388	36 124 120	37 804 128
à recevoir dans plus de 5 ans	938 551	950 021	917 294
<b>- Produits financiers non acquis</b>	<b>(11 092 701)</b>	<b>(9 312 901)</b>	<b>(9 726 692)</b>
<b>= Investissement net dans les contrats actifs (1)</b>	<b>66 066 720</b>	<b>55 733 185</b>	<b>58 318 395</b>
à recevoir dans moins d'1 an	26 706 447	22 965 384	24 105 512
à recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	38 477 190	31 883 847	33 354 999
à recevoir dans plus de 5 ans	883 083	883 954	857 884
<b>Valeurs résiduelles (2)</b>	<b>60 928</b>	<b>68 168</b>	<b>63 293</b>
<b>Contrats suspendus ordinaires (3)</b>	<b>652 356</b>	<b>529 318</b>	<b>515 229</b>
<b>Contrats suspendus en contentieux (4)</b>	<b>1 679 992</b>	<b>2 027 354</b>	<b>1 699 255</b>
<b>Total général (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>68 459 995</b>	<b>58 358 026</b>	<b>60 596 171</b>

**6.1.2. Analyse par secteur d'activité :**

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
Bâtiment et travaux publics	5 687 780	4 087 414	4 964 121
Industrie	12 716 835	10 898 132	10 844 199
Tourisme	14 654 651	12 382 044	12 712 745
Commerces et services	32 223 994	28 376 438	29 282 181
Agriculture	3 176 735	2 613 997	2 792 925
<b>Total</b>	<b>68 459 995</b>	<b>58 358 026</b>	<b>60 596 171</b>

**6.1.3. Analyse par type de matériel :**

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
Equipements	7 594 162	7 321 095	7 178 794
Matériel roulant	49 739 680	39 841 647	42 623 559
Matériel spécifique	1 415 041	1 408 819	1 426 252
<i>Sous Total</i>	<i>58 748 883</i>	<i>48 571 561</i>	<i>51 228 604</i>
Immobilier	9 711 112	9 786 465	9 367 567
<b>Total</b>	<b>68 459 995</b>	<b>58 358 026</b>	<b>60 596 171</b>

**6.2. Impayés :**

Les impayés sur créances de leasing totalisent au 30 juin 2009 la somme de 7 656 682 DT contre 7 693 050 DT au 30 juin 2008. Leur détail s'analyse comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
<b>Clients ordinaires (1)</b>	<b>4 744 532</b>	<b>4 152 880</b>	<b>3 785 228</b>
Inférieur à 1 mois	1 191 151	1 037 405	891 498
Entre 1 et 3 mois	1 241 093	966 361	855 413
Entre 3 et 6 mois	652 965	397 825	365 513
Entre 6 mois et 1 année	426 653	499 023	338 005
Supérieur à 1 année	1 075 721	1 188 025	1 272 436
Frais	244 512	167 330	174 879
Chèques retournés impayés, après la date de clôture	(87 563)	(103 089)	(112 517)
<b>Clients litigieux (2)</b>	<b>2 912 150</b>	<b>3 540 170</b>	<b>2 941 995</b>
<b>Total (1) + (2)</b>	<b>7 656 682</b>	<b>7 693 050</b>	<b>6 727 223</b>

*Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009*

**6.3. Analyse et classification des créances sur la clientèle :**

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers	51 568 268	10 607 636	2 693 972	1 572 904	2 017 216
Impayés	511 015	1 059 668	964 858	973 389	4 147 752
Intérêts échus différés	(391 276)	(81 692)	(22 153)	(10 626)	(627)
Contrats en instance de mise en force	318 959	-	-	-	-
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>52 006 966</b>	<b>11 585 612</b>	<b>3 636 676</b>	<b>2 535 667</b>	<b>6 164 342</b>
Avances reçues (*)	(1 241 182)	-	-	-	(225 055)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>50 765 784</b>	<b>11 585 612</b>	<b>3 636 676</b>	<b>2 535 667</b>	<b>5 939 287</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>4 845 988</b>	<b>1 987 844</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>55 611 772</b>	<b>13 573 455</b>	<b>3 636 676</b>	<b>2 535 667</b>	<b>5 939 287</b>
Produits réservés	-	-	(94 699)	(145 334)	(485 618)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	-	(1 471 981)
Provisions sur impayés	-	-	(79 086)	(164 470)	(3 899 039)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(173 785)</b>	<b>(309 804)</b>	<b>(5 856 637)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>55 611 772</b>	<b>13 573 455</b>	<b>3 462 891</b>	<b>2 225 863</b>	<b>82 650</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>4,47%</b>	<b>3,12%</b>	<b>7,31%</b>
				<b>14,90%</b>	
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>4,78%</b>	<b>12,22%</b>	<b>98,61%</b>
				<b>52,35%</b>	

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009

**Note 7. Placements à long terme :**

Le coût d'acquisition des titres de participation de la société s'élève au 30 juin 2009 et au 30 juin 2008 à 1 100 000 DT. Il peut être détaillé comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31
	2009	2008	décembre 2008
Participation - Univers SICAR ( <i>Groupe BTK</i> ) <sup>(*)</sup>	450 000	450 000	450 000
Participation - International SICAR ( <i>Groupe UIB</i> ) <sup>(**)</sup>	650 000	650 000	650 000
<b>Total</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>1 100 000</b>

<sup>(\*)</sup> Il s'agit de 90 000 actions de valeur nominale égale à 5 DT chacune.

<sup>(\*\*)</sup> Il s'agit de 65 000 actions de valeur nominale égale à 10 DT chacune.

**Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009**

**Note 8. Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ils totalisent au 30 juin 2009 une valeur nette comptable de 3 335 DT contre 6 816 DT au 30 juin 2008. Le tableau des immobilisations incorporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice		Cessions	Fin de période
Logiciels	33,3%	60 037	-	-	60 037	54 969	1 734	-	56 702	3 335
<b>TOTAUX</b>		<b>60 037</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60 037</b>	<b>54 969</b>	<b>1 734</b>	<b>-</b>	<b>56 702</b>	<b>3 335</b>

**Note 9. Immobilisations corporelles :**

Cette rubrique totalise au 30 juin 2009 une valeur nette comptable de 207 826 DT contre 156 668 DT au 30 juin 2008. Le tableau des immobilisations corporelles et des amortissements s'y rapportant se présente comme suit :

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de l'exercice		Cessions	Fin de période
Matériel de transport	20,0%	214 591	-	-	214 591	49 054	21 283	-	70 337	144 255
Equipements de bureau	10,0%	66 035	-	-	66 035	42 454	1 971	-	44 425	21 610
Matériel informatique	33,3%	115 890	7 443	-	123 333	100 817	5 485	-	106 302	17 031
Installations générales	10,0%	34 411	11 391	-	45 802	19 177	1 694	-	20 872	24 930
<b>TOTAUX</b>		<b>430 927</b>	<b>18 835</b>	<b>-</b>	<b>449 761</b>	<b>211 502</b>	<b>30 434</b>	<b>-</b>	<b>241 936</b>	<b>207 826</b>

**Note 10. Autres actifs :**

Cette rubrique totalise au 30 juin 2009 la somme de 1 837 521 DT contre 1 402 141 DT au 30 juin 2008 et se détaille comme suit :

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre 2008</b>
	<b>2009</b>	<b>2008</b>	
Dépôts et cautionnements versés	305	305	305
Prêts et avances au personnel	<b>10.1</b>	235 151	238 197
Charges reportées	<b>10.2</b>	254 526	134 579
Fournisseurs, avances et acomptes		9	10
Etat, report de TVA		1 202 966	777 990
Etat, TVA gelée	<b>10.3</b>	109 457	218 913
Charges constatées d'avance	<b>10.4</b>	18 128	29 191
Produits à recevoir des tiers		2 957	2 957
Ristournes sur variations TMM à recevoir		14 022	-
<b>Total</b>		<b>1 837 521</b>	<b>1 402 141</b>

**10.1. Prêts et avances au personnel :**

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	<b>Au 30 Juin</b>		<b>Au 31 décembre 2008</b>
	<b>2 009</b>	<b>2 008</b>	
<b>Prêts accordés sur fonds social (1)</b>	<b>228 241</b>	<b>230 997</b>	<b>242 547</b>
Échéances à plus d'un an	215 111	223 214	218 522
Échéances à moins d'un an	13 130	7 783	24 025
<b>Avances au personnel (2)</b>	<b>6 910</b>	<b>7 200</b>	<b>5 015</b>
Avances sur primes	6 910	7 200	-
Avances sur salaires	-	-	5 015
<b>Total général (1)+(2)</b>	<b>235 151</b>	<b>238 197</b>	<b>247 562</b>

*Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009*

**Note 11. Concours bancaires et dettes rattachées :**

Ce poste totalise au 30 juin 2009 une somme nulle contre 4 468 846 DT au 30 juin 2008 se détaillant ainsi:

	Au 30 Juin		Au 31
	2009	2008	décembre 2008
Banques, découverts	-	4 379 445	7 645 007
Agios à payer sur comptes courants bancaires débiteurs	-	23 695	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>4 468 846</b>	<b>7 645 007</b>

**Note 12. Emprunts et dettes rattachées :**

Les emprunts et dettes rattachées ont atteint 52 839 673 DT au 30 juin 2009 contre 40 686 474 DT au 30 juin 2008 se détaillant ainsi :

		Au 30 Juin		Au 31
		2009	2008	décembre 2008
<b>+ Valeur de remboursement des emprunts (1)</b>	<b>12.1</b>	<b>51 437 500</b>	<b>39 937 500</b>	<b>38 987 500</b>
Billets de trésorerie		3 000 000	6 500 000	4 000 000
Emprunts bancaires		16 437 500	17 437 500	12 987 500
Emprunts obligataires		32 000 000	16 000 000	22 000 000
<b>+ Intérêts et commissions postcomptés courus (2)</b>		<b>1 496 492</b>	<b>1 030 513</b>	<b>575 503</b>
Intérêts sur emprunts bancaires		89 450	162 518	131 448
Intérêts sur emprunts obligataires		1 239 061	711 736	281 561
Commissions d'aval sur emprunts obligataires		167 981	156 259	162 493
<b>- Intérêts et commissions précomptés non courus (3)</b>		<b>(94 319)</b>	<b>(281 539)</b>	<b>(173 815)</b>
Intérêts sur billets de trésorerie		(94 319)	(278 956)	(173 815)
Commissions de placement sur billets de trésorerie		-	(2 583)	-
<b>Total général (1) + (2) + (3)</b>		<b>52 839 673</b>	<b>40 686 474</b>	<b>39 389 187</b>

**12.1. Valeur de remboursement des emprunts :**

Le détail de la valeur de remboursement des emprunts par maturité se présente comme suit au 30 juin 2009 :

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009**

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt effectif	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Soldes	Fin de période	
								Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>BILLETS DE TRESORERIE</b>									
Billet de trésorerie SICAV EPARGNANT	250 000	6,50%	04 janvier 2010	250 000	-	-	250 000	-	250 000
Billet de trésorerie PLACEMENT OBLIGATAIRE	200 000	6,50%	04 janvier 2010	200 000	-	-	200 000	-	200 000
Billet de trésorerie TUNISIE SICAV	450 000	6,50%	04 janvier 2010	450 000	-	-	450 000	-	450 000
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 100 000	5,60%	04 janvier 2010	1 100 000	-	-	1 100 000	-	1 100 000
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	5,83%	31 mars 2009	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
Billet de trésorerie BH OBLIGATAIRE	1 000 000	5,86%	16 mars 2010	1 000 000	-	-	1 000 000	-	1 000 000
<b>Total des billets de trésorerie</b>				<b>4 000 000</b>	<b>-</b>	<b>1 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>-</b>	<b>3 000 000</b>
<b>CREDITS BANCAIRES</b>									
BEST BANK	6 500 000	TMM+1,5%	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	6 500 000	13 000 000	13 000 000	6 500 000	-	6 500 000
BTK	3 000 000	TMM+1,5% (*)	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	2 062 500	-	375 000	1 687 500	937 500	750 000
BTK	13 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement sur 5 ans à partir du 31 mars 2010	-	6 000 000	-	6 000 000	4 700 000	1 300 000
BTE	3 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans dont une année de franchise	2 625 000	-	375 000	2 250 000	1 500 000	750 000
STB	2 000 000	TMM+2%	Trimestriellement sur 5 ans/régé par anticipation le 30/04/2009	1 800 000	-	1 800 000	-	-	-
<b>Total des crédits bancaires</b>				<b>12 987 500</b>	<b>19 000 000</b>	<b>15 550 000</b>	<b>16 437 500</b>	<b>7 137 500</b>	<b>9 300 000</b>
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>									
AIL 2005	10 000 000	6,50%	Annuellement (2006-2010)	4 000 000	-	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
AIL 2007	10 000 000	6,875%	Annuellement (2008-2012)	8 000 000	-	-	8 000 000	6 000 000	2 000 000
AIL 2008	10 000 000	6,50%	Annuellement (2009-2013)	10 000 000	-	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
AIL 2009	10 000 000	6,50%	Annuellement (2010-2014)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
<b>Total des emprunts obligataires</b>				<b>22 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>-</b>	<b>32 000 000</b>	<b>24 000 000</b>	<b>8 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>38 987 500</b>	<b>29 000 000</b>	<b>16 550 000</b>	<b>51 437 500</b>	<b>31 137 500</b>	<b>20 300 000</b>

(\*) TMM + 1,75% jusqu'au 31 03 2009 et TMM + 1,5% à partir du 01 04 2009

*Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009*

**Note 13. Dettes envers la clientèle :**

Les dettes envers la clientèle ont atteint 1 480 237 DT au 30 juin 2009 contre 957 266 DT au 30 juin 2008 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
Avances et acomptes reçus des clients	1 466 237	916 766	1 289 916
Dépôt et cautionnement reçus	14 000	40 500	25 500
<b>Total</b>	<b>1 480 237</b>	<b>957 266</b>	<b>1 315 416</b>

**Note 14. Fournisseurs et comptes rattachés :**

Les dettes envers les fournisseurs totalisent 5 529 913 DT au 30 juin 2009 contre 3 390 104 DT au 30 juin 2008 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
<b><i>Fournisseurs d'exploitation (1)</i></b>	<b>4 979</b>	<b>4 464</b>	<b>4 464</b>
Factures d'achats de biens ou de prestation de services	4 979	4 464	4 464
<b><i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing (2)</i></b>	<b>5 524 935</b>	<b>3 385 640</b>	<b>3 046 144</b>
Factures d'achats	416 266	172 923	817 488
Effets à payer	4 147 126	2 405 308	2 015 184
Factures non parvenues	956 254	802 120	208 184
Retenues de garantie	5 288	5 288	5 288
<b>Total général (1) + (2)</b>	<b>5 529 913</b>	<b>3 390 104</b>	<b>3 050 608</b>

*Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009*

**Note 15. Autres passifs :**

Les autres passifs totalisent 1 246 972 DT au 30 juin 2009 contre 993 838 DT au 30 juin 2008 se détaillant ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
Personnel, provisions pour congés payés	121 922	146 792	130 918
Personnel, autres charges à payer	32 160	30 382	62 015
Etat, retenues sur salaires	13 826	3 955	12 151
Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	85 126	54 457	79 098
Etat, impôt sur les sociétés à payer <b>15.1</b>	202 248	178 506	337 950
Etat, autres impôts et taxes à payer	12 267	7 967	9 725
C.N.S.S	50 432	41 610	31 352
Assurance groupe	8 644	7 248	7 447
Assurance IDR	180 645	-	39 814
Dividendes à payer	420 000	400 000	20 000
Autres comptes créditeurs	88 302	82 657	72 027
Diverses charges à payer <b>15.2</b>	29 715	22 682	47 795
Compte d'attente	1 685	17 581	3 369
<b>Total</b>	<b>1 246 972</b>	<b>993 838</b>	<b>853 660</b>

**15.1. Etat, impôt sur les sociétés à payer :**

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
+ Impôt sur les sociétés dû	382 109	264 437	596 157
- Acomptes provisionnels	(178 847)	(85 584)	(256 751)
- Retenues à la source opérées par les tiers	(1 014)	(348)	(1 456)
<b>Total</b>	<b>202 248</b>	<b>178 506</b>	<b>337 950</b>

**15.2. Diverses charges à payer :**

Ce poste peut être détaillé comme suit:

	Au 30 Juin		Au 31 décembre
	2009	2008	2008
Redevances téléphoniques	4 500	3 968	4 000
Honoraires	25 000	18 005	41 765
Entretien voitures	-	50	-
Nettoyage du local	-	-	410
Eau & électricité	215	660	1 620
Loyers	-	-	-
<b>Total</b>	<b>29 715</b>	<b>22 682</b>	<b>47 795</b>

**Note 16. Capitaux propres :**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31 décembre
		2009	2008	2008
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserve légale	(A)	243 955	177 762	177 762
Réserve extraordinaire		650 000	650 000	650 000
Réserve facultative		1 000 000	400 000	400 000
Fonds pour risque généraux		400 000	400 000	400 000
Réserves pour fonds social	(B)	329 933	277 731	278 408
Résultats reportés		207 668	164 702	164 702
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		<i>12 831 556</i>	<i>12 070 195</i>	<i>12 070 871</i>
Résultat de l'exercice (1)		738 880	491 098	1 159 160
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>(C)</b>	<b>13 570 436</b>	<b>12 561 293</b>	<b>13 230 031</b>
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)	<b>(D)</b>	0,739	0,491	1,159

(A) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(B) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

**Arab International Lease « A.I.L. » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009**

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve facultative	Réserve pour FRGB (*)	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31 Décembre 2007</b>	10 000 000	124 357	650 000	-	400 000	226 483	34 707	1 033 400	12 468 946
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05 juin 2008		53 405		400 000		50 000	129 994	(633 400)	-
Distribution de dividendes								(400 000)	(400 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						6 784			6 784
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(4 859)			(4 859)
Résultat de l'exercice 2008								1 159 160	1 159 160
<b>Soldes au 31 Décembre 2008</b>	10 000 000	177 762	650 000	400 000	400 000	278 408	164 702	1 159 160	13 230 031
Affectations approuvées par l'A.G.O du 07 mai 2009		66 193		600 000		50 000	42 966	(759 160)	-
Distribution de dividendes								(400 000)	(400 000)
Intérêts des prêts accordés sur le fonds social						3 442			3 442
Bonification d'intérêts sur prêts accordés par d'autres organismes						(1 916)			(1 916)
Résultat de la période close le 30 juin 2009								738 880	738 880
<b>Soldes au 30 Juin 2009</b>	10 000 000	243 955	650 000	1 000 000	400 000	329 934	207 668	738 880	13 570 437

(\*) Fonds pour Risque Bancaires Généraux

*Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009*

**Note 17. Produits de leasing :**

L'analyse des produits de leasing se présente ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
<b><i>Intérêts et revenus assimilés (1)</i></b>	<b>3 532 033</b>	<b>3 050 128</b>	<b>6 478 825</b>
Intérêts conventionnels (A)	3 513 948	3 013 700	6 329 992
Intérêts intercalaires	4 762	10 761	14 483
Préloyers (B)	21 612	22 742	45 954
Intérêts de retard	83 271	20 217	73 913
Variation des produits réservés 17.1	(91 560)	(17 292)	14 483
<b><i>Autres produits sur opérations de leasing (2)</i></b>	<b>51 668</b>	<b>35 441</b>	<b>70 992</b>
Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	29 591	19 933	34 339
Frais de dossier	22 076	15 509	36 653
<b>Total (1)+(2)</b>	<b>3 583 701</b>	<b>3 085 569</b>	<b>6 549 817</b>
<b>- Encours financiers des contrats actifs</b>			
. Au début de la période	58 891 445	49 265 217	49 265 217
. A la fin de la période	66 446 607	56 161 720	58 891 445
. Moyenne (D)	62 669 026	52 713 468	54 078 331
<b>- Produits de la période (C)=(A)+(B)</b>	<b>3 535 560</b>	<b>3 036 442</b>	<b>6 375 946</b>
<b>- Taux moyen (C)/(D)</b>	<b>11,28%</b>	<b>11,52%</b>	<b>11,79%</b>

**17.1. Variation des produits réservés :**

La variation des agios réservés peut être analysée comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
<b>Transferts en produits de la période</b>			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	74 541	54 771	123 348
Intérêts de retard antérieurs	461	1 163	2 466
<b>Produits réputés réservés en fin de période</b>			
Intérêts inclus dans les loyers	(161 930)	(73 227)	(110 907)
Intérêts de retard	(4 632)	-	(425)
<b>Total</b>	<b>(91 560)</b>	<b>(17 292)</b>	<b>14 483</b>

**Note 18. Charges financières nettes :**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
		2 009	2 008	
<b>Charges financières des emprunts (1)</b>	<b>(A)</b>	<b>1 609 479</b>	<b>1 322 148</b>	<b>2 845 513</b>
Intérêts et commissions sur emprunts obligataires		1 029 044	555 700	1 330 591
Intérêts des crédits bancaires		216 082	229 438	492 745
Intérêts des certificats de leasing		205 581	350 961	670 342
Intérêts et commissions sur billets de trésorerie		94 497	149 326	270 466
Résorptions des frais d'émission des emprunts		64 275	36 724	81 369
<b>Autres charges financières (2)</b>		<b>59 484</b>	<b>133 509</b>	<b>248 343</b>
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		63 556	134 000	253 372
Autres produits financiers		(4 072)	(491)	(5 029)
<b>Total (1)+(2)</b>		<b>1 668 963</b>	<b>1 455 657</b>	<b>3 093 857</b>
- Encours des emprunts				
. Au début de la période		38 987 500	36 812 500	36 812 500
. A la fin de la période		51 437 500	39 270 833	38 987 500
. Moyenne	<b>(B)</b>	43 045 833 *	38 041 667	37 900 000
- Taux moyen	<b>(A)/(B)</b>	7,48%	6,95%	7,51%

<sup>(\*)</sup> Moyenne ajustée de : - l'effet de l'emprunt BTK débloqué le 29 avril 2009 pour 3.000.000 DT et le 22 juin 2009 pour 3.000.000 DT.

- le remboursement par anticipation du crédit STB intervenu le 30 avril 2009.

**Note 19. Produits des placements :**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
+ Plus value potentielle sur placements	-	-	28
- Moins value potentielle sur placements	-	(241)	-
+ Dividendes	29 250	489	29 739
+ Jetons de présence	1 000	1 250	2 250
<b>Total</b>	<b>30 250</b>	<b>1 498</b>	<b>32 017</b>

**Note 20. Charges de personnel :**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
Salaires et compléments de salaires	213 783	169 894	376 376
Charges connexes aux salaires	129 744	128 917	170 800
Cotisations de sécurité sociale	68 581	56 530	110 057
Autres charges sociales	70 819	68 971	116 424
<b>Total</b>	<b>482 927</b>	<b>424 311</b>	<b>773 657</b>

**Note 21. Autres charges d'exploitation :**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2 009	2 008	
<b><i>Divers achats (1)</i></b>	<b><i>30 697</i></b>	<b><i>27 319</i></b>	<b><i>47 278</i></b>
Achat de matières et fournitures	30 697	27 319	47 278
<b><i>Services extérieurs (2)</i></b>	<b><i>60 467</i></b>	<b><i>61 438</i></b>	<b><i>125 408</i></b>
Locations	44 059	42 942	86 001
Entretiens et réparations	3 285	4 444	9 501
Primes d'assurances	9 420	10 379	22 643
Autres	3 703	3 673	7 263
<b><i>Autres services extérieurs (3)</i></b>	<b><i>146 246</i></b>	<b><i>110 791</i></b>	<b><i>201 626</i></b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	67 466	52 947	82 204
Publicités, publications, relations publiques	16 728	14 191	22 019
Cotisations et dons	20 316	4 000	15 181

*Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009*

Déplacements, missions et réceptions	14 292	15 312	26 242
Frais postaux et de télécommunications	14 358	13 147	24 912
Services bancaires et assimilés	13 086	11 194	31 068
<b>Charges diverses (4)</b>	-	-	<b>31 250</b>
Jetons de présence	-	-	31 250
<b>Impôts et taxes (5)</b>	<b>56 373</b>	<b>47 235</b>	<b>96 820</b>
Impôts et taxes sur rémunérations	8 348	7 140	14 071
T.C.L	45 733	38 773	80 390
Droits d'enregistrement et de timbres	1 571	485	743
Autres impôts et taxes	721	837	1 616
<b>Total (1) + (2) + (3) + (4) + (5)</b>	<b>293 783</b>	<b>246 784</b>	<b>502 382</b>

**Note 22. Dotations aux amortissements des immobilisations propres :**

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 734	1 748	3 496
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	30 434	25 006	51 050
<b>Total</b>	<b>32 168</b>	<b>26 754</b>	<b>54 546</b>

**Note 23. Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
+ Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	625 983	534 970	986 728
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(608 826)	(350 665)	(543 204)
+ Pertes sur créances radiées	-	-	861 628
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(775 601)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées			
<i>Intérêts inclus dans les loyers antérieurs</i>	-	-	(74 360)
<i>Intérêts de retard antérieurs</i>	-	-	(11 667)
- Récupération de créances passées en pertes	-	(5 500)	(5 500)
<b>Total</b>	<b>17 157</b>	<b>178 804</b>	<b>438 023</b>

*Arab International Lease « A.I.L » - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2009*

**Note 24. Trésorerie :**

Le détail des composantes de la trésorerie de la société se présente, au début et à la clôture de la période close le 30 juin 2009, comme suit :

	Au 30 Juin		Au 31 décembre 2008
	2009	2008	
+ Avoirs en banques	1 916 959	1 266 076	1 629 222
- Découverts bancaires	-	(4 379 445)	(7 645 007)
+ Avoirs en caisse	148	2 811	2 811
<b>Total</b>	<b>1 917 107</b>	<b>(3 110 558)</b>	<b>(6 012 974)</b>

#### 4.16.4 - Avis des Commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009



**SOCIETE FMBZ – KPMG TUNISIE**

Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les  
Berges du Lac, Rue Lac Echkei -1053 Tunis-  
Tél : 71 194 344 Fax: 71 194 320  
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn

22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215  
E-mail : neji.fac@planet.tn

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009**

#### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 07 Mai 2009, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2009.

#### ***Introduction :***

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE**, comprenant le bilan au 30 juin 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

#### ***Etendue de l'examen :***

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

**Conclusion :**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** arrêtés au 30 Juin 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 septembre 2009

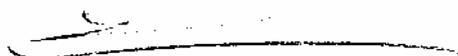
**Les Commissaires aux Comptes**

**FMBZ-KPMG TUNISIE**

**F.A.C**

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**Mohamed Neji HERGLI**



## CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 5.1 - Conseil d'Administration

#### 5.1.1 - Membres des organes d'administration

MEMBRE	REPRESENTE PAR	MANDAT	ADRESSE
<b>PRESIDENT</b>			
Abdelghaffar EZZEDDINE*	Lui même	2009-2011	Tunis
<b>ADMINSITRATEURS</b>			
Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK	Boubaker DHOUIB	2009-2011	Tunis
	Patrice MAZZEI	2009-2011	Tunis
	Boubaker ESGHAYER	2009-2011	Tunis
Union Internationale de Banques - UIB	Taher HEDRICHE	2009-2011	Tunis
	Hichem REBAI**	2009-2011	Tunis
The Arab Investment Company - AIC	Mohamed Lamine DIDI	2009-2011	A. Saoudite
	Zied ARFAOUI***	2009-2011	Tunis
The Arab Fisheries Company - AFC	Khaled Mohamed EL ABBOUDI	2009-2011	A. Saoudite
Société Tunisienne des Banques - STB	Mohamed TRIFA	2009-2011	Tunis

(\*) Désigné par l'AGO du 07/05/2009 en remplacement de monsieur Sahbi KNANI

(\*\*) Désigné par l'AGO du 07/05/2009

(\*\*\*) Nommé par le CA du 12/11/2009 en remplacement de monsieur Abdellatif LOUSSAIEF

#### 5.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membre	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
Abdelghaffar EZZEDDINE*	Président du Conseil	07/05/2009	Tunis
Chokri BEN AYED**	Directeur Général	07/05/2009	Tunis

(\*) Désigné par l'AGO du 07/05/2009 en remplacement de monsieur Sahbi KNANI

(\*\*) Mandat renouvelé par le CA du 07/05/2009 pour 3 ans

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonctions dans la société.

#### 5.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années

MEMBRE	Fonctions en dehors de la société durant les trois dernières années
<b>Président du Conseil :</b> Abdelghaffar EZZEDDINE	Directeur Général de la Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK
<b>Directeur Général :</b> Chokri BEN AYED	Détaché de la BTK depuis 2003

### 5.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

<b>MEMBRE</b>	<b>Mandats d'Administrateurs les plus significatifs dans d'Autres sociétés</b>
Abdelghaffar EZZEDDINE	- Président du Conseil de STPI - Président du Conseil de MEDAI - Administrateur dans la SCIF - Intermédiaire en bourse - Administrateur dans le CTKD
Boubaker ESGHAYER	- Président du Conseil de Univers Obligation SICAV ; - Président du Conseil de Univers Obligation SICAR ; - Administrateur dans la SCIF - Intermédiaire en bourse ; - Administrateur dans la société Tunis Center ; - Administrateur dans Univers participation SICAF ; - Administrateur dans la société El Istifa ; - Administrateur dans la STPI.
Patrice MAZZEI	- Administrateur dans Univers Obligation SICAV ; - Administrateur dans Univers Obligation SICAR ; - Administrateur dans la SCIF - Intermédiaire en bourse ; - Administrateur dans la société Tunis Center ; - Administrateur dans Univers participation SICAF ; - Administrateur dans la société El Istifa ; - Administrateur dans la STPI. - Administrateur dans STAFIM
Taher HEDRICHE	- Administrateur dans la société SIBTEL ; - Administrateur dans la société IBS ; - Administrateur dans la société INI - Intermédiaire en bourse.
Khaled Mohamed EL ABBOODI	Président du Conseil AFC
Mohamed TRIFA	- Administrateur dans STB SICAR - Administrateur dans STAFIM - Administrateur dans S.T. Recouvrement de Créances - Administrateur dans STB INVEST - Administrateur dans S.T.P.I

### 5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

<b>Membre</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Fonction au sein de la société qu'il représente</b>
<b>Banque Tuniso-Koweïtienne - BTK</b>	Boubaker DHOUIB	Directeur : Direction Banque de Détail (BDD)
	Patrice MAZZEI	Directeur Central de la Direction de Pilotage Financier et du Risque
	Boubaker ESGHAYER	Conseiller auprès de la Direction Générale
<b>Union Internationale de Banques - UIB</b>	Taher HEDRICHE	Directeur Central
	Hichem REBAI	Directeur Central
<b>The Arab Investment Company - TAIC</b>	Mohamed Lamine DIDI	Loan Manager
	Zied ARFAOUI	Directeur du Bureau de Tunis
<b>The Arab Fisheries Company - AFC</b>	Khaled Mohamed EL ABBOODI	Président du Conseil
<b>Société Tunisienne des Banques - STB</b>	Mohamed TRIFA	Directeur Central Des Filiales

## 5.2 - Intérêts des dirigeants dans la société

### 5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008

- Rémunération des membres du Conseil d'Administration : 25 000 dinars nets sous forme de jetons de présence, soit 2 500 dinars nets par administrateur.
- Avantage en nature accordé aux membres des organes d'administration : Néant
- Rémunération des membres de direction : 109 178 dinars bruts.
- Avantages en nature accordés aux membres des organes de direction :
  - Une voiture de fonction ;
  - 500 litres de carburants par mois ;
  - La prise en charge des factures eau, électricité et gaz.Soit un total de 10 775 dinars par an (y compris le carburant).

### 5.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008

Néant

## 5.3 - Contrôle

Commissaires aux Comptes	Adresse	Mandat
<b>Financial Auditing &amp; Consulting</b> Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed Néji HERGLI	22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 - 2087 Ariana Tél: 71 230 666 Fax: 71 234 215 E-mail : <a href="mailto:neji.fac@planet.tn">neji.fac@planet.tn</a>	2009, 2010 et 2011*
<b>FMBZ - KPMG Tunisie</b> Société d'Expertise Comptable Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI	B.P. n° 317 Publiposte Rue Lac Echkel, Les Berges du Lac -1053 TUNIS Tél : 71 194 344 Fax: 71 194 320 E-mail : <a href="mailto:fmbz@kpmg.com.tn">fmbz@kpmg.com.tn</a>	2009, 2010 et 2011**

\* Mandat renouvelé par l'AGO du 7 mai 2009

\*\* Nommé par l'AGO du 7 mai 2009

### 5.4 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Au cours de l'exercice 2008, les transactions avec les parties liées se résument comme suit:

#### La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK :

Le montant décaissé par l'AIL au titre des prestations fournies par la BTK s'élève à 543 307 dinars se détaillant comme suit :

- Commissions d'aval sur emprunts obligataires	14 709
- Commissions d'aval sur billets de trésorerie	10 000
- Commissions bancaires sur versements effets	16 193
- Commissions bancaires sur versements chèques	987
- Intérêts sur découverts bancaires	253 176
- Intérêts sur crédits bancaires	179 545
- Charges locatives	56 197
- Jetons de présence	12 500
<b>Total</b>	<b>543 307</b>

Le montant encaissé par l'AIL au titre des intérêts perçus sur comptes courants bancaires est de 2 072 dinars.

Le montant des prestations fournies par la BTK au titre d'affectation d'un cadre salarié de la Banque en tant que Directeur Général de l'AIL s'élève à 95 649 dinars.

Au 30/06/2009, les avals accordés par la BTK à l'AIL sur billets de trésorerie et emprunts obligataires totalisent 5 219 375 dinars.

**L'Union Internationale de Banques –UIB :**

Le montant décaissé par l'AIL au titre des prestations fournies par l'UIB s'élève à 6 250 dinars brut et représente les jetons de présence au titre de l'exercice 2008.

La société n'entretient pas de relations avec les autres administrateurs.

## CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6.1 - Evolution récente et orientations

#### 6.1.1 - Evolution récente

Au 30/09/2009, le volume total des approbations a atteint la somme de 40,088 MD contre 31,625 MD au 30/09/2008, enregistrant ainsi une hausse de 26,8%.

Ces approbations ont été accordées pour le financement de 662 opérations de leasing.

Les mises en force ont enregistré une progression de 26,6% atteignant 39,225 MD au 30/09/2009 contre 30,978 MD au 30/09/2008.

Les mises en force ont touché 679 opérations de leasing.

Les encours financiers sur contrats de leasing totalisent au 30/09/2009 la somme de 73,120 MD contre 59,327 MD au 30/09/2008 soit une augmentation de 23,3%.

#### 6.1.2 - Orientations

Durant les prochaines années, l'AIL projette d'augmenter son intervention sur le marché par l'exploitation du réseau commercial de la BTK en procédant à l'installation de guichets de leasing dans les agences futures de la BTK à l'intérieur du pays et d'accentuer ses actions commerciales par la mise en place d'un programme de marketing plus agressif.

D'autre part, l'AIL s'engage à maintenir une politique rigoureuse de maîtrise des risques et à perfectionner davantage ses procédures de recouvrement afin de consolider ses assises financières.

### 6.2 - Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir de l'AIL ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2008 arrêtés selon les dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

Les prévisions et les hypothèses sous-jacentes de la période 2009-2014 ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 12/11/2009.

Pour le présent document de référence, certaines informations financières prévisionnelles concernant l'activité de la société et ses ressources futures de financement ont dû être modifiées par rapport au dernier prospectus « AIL 2009-1 » compte tenu des réalisations jusqu'à fin septembre 2009 et ce, pour les éléments suivants :

#### Evolution des mises en force :

Les projections pour les mises en force ont été modifiées suite aux retards dans les ouvertures d'agences de Sousse (2010 au lieu de 2009) et Gabès (2011 au lieu de 2010). De plus, la BTK (qui détient 50% du capital de l'AIL) a revu à la baisse son plan à moyen terme (PMT) affectant légèrement l'activité future de l'AIL qui compte sur les synergies fortes avec cette banque.

Conséquence du retard sur les ouvertures d'agences et la révision à la baisse du PMT de la BTK, les projections actuelles sont basées sur une croissance moins élevée des mises en forces:

(en MD)

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Mises en force : prospectus « AIL 2009-1 »	53	65	79	107	116
Mises en force : document de référence « AIL 2010 »	48	55	62	72	84

### Les ressources :

La croissance plus mesurée des mises en force a généré des besoins en emprunts et crédits bancaires moins élevés.

(en MD)

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Programme de financement : prospectus « AIL 2009-1 »	30	42	49	68	70
Programme de financement actualisé : document de référence « AIL 2010 »	33	36	37	43	49,5

### Les Provisions :

Les provisions ont été calculées sur la base de 0,8% de l'encours dans le présent document de référence alors qu'elles étaient calculé sur une base de 0,9% dans le prospectus « AIL 2009 -1 ». Elles ont aussi diminué suite à la baisse des encours.

(en MD)

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Dotations aux provisions : prospectus « AIL 2009-1 »	0,779	1,032	1,309	1,686	1,979
Actualisation des dotations aux provisions : document de référence « AIL 2010»	0,620	0,778	0,930	1,083	1,240

### Les investissements :

L'AIL a prévu pour l'année 2009 des investissements de maintien et de renouvellement de 100 000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureau.

Pour le reste de la période, l'AIL a révisé à la baisse son programme d'investissement par rapport à celui annoncé au niveau du prospectus « AIL 2009-1 ». En effet, le montant des investissements propres de la société atteindra la somme de 90 000 dinars en 2010, de 160 000 dinars en 2011, 200 000 dinars en 2012, 100 000 en 2013 et 90 000 dinars 2014.

Les principales modifications sont justifiées par l'annulation du projet de construction d'un dépôt pour le matériel récupéré.

Concernant les investissements en portefeuille, l'AIL ne prévoit pas d'investissements d'ordre stratégique.

**La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.**

**L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.**

**La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.**

## 6.2.1 - Hypothèses de base

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la société, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2009 – 2014 se présentent comme suit :

### ➤ Les mises en force :

La moyenne de croissance des mises en forces du secteur sur la période 1998-2008 était de 8%. Pour cette raison, la société a adopté pour la période 2009-2014 la même croissance moyenne du secteur de 8% l'an.

Au 30 septembre 2009, les mises en force de la l'AIL ont atteint 39,225 MD. Sur cette base, le niveau des mises en force en 2009 est estimé à 48 MD.

Pour la période 2009-2014, l'évolution de l'activité de l'AIL est comme suit :

(en MD)

Année	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Mises en force Secteur	885	956	1 032	1 115	1 204	1 300
Part de marché AIL	5,4%	5,8%	6,0%	6,5%	7,0%	7,5%
Mises en force (AIL)	48	55	62	72	84	97

E : Estimé

P : Prévisionnel

Le scénario de croissance de l'AIL repose sur l'hypothèse d'une évolution progressive de la part de marché de la société durant les cinq prochaines années en vue d'atteindre 7,5% au terme de l'exercice 2014. Ce scénario repose sur le développement des activités de la BTK, en tenant compte de l'installation de guichets dédiés aux produits de leasing dans les nouvelles agences de la Banque mère dont l'ouverture est projetée dans les grandes villes du pays (Sousse en 2010, Gabes et Nabeul en 2011). Il est à signaler que l'AIL est actuellement en cours d'aménager des bureaux au niveau de l'agence BTK à Sfax pour la commercial du produit leasing.

Le scénario de croissance de l'AIL repose, aussi, sur une synergie avec le reste des agences de la BTK.

La répartition des mises en force par type, taux et durées se présentent comme suit :

INVESTISSEMENT	PROPORTION (%)	TAUX (%)	DUREE (mois)	MISES EN FORCE (en 1000 DT)					
				2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
<b>LEASING MOBILIER</b>	<b>85</b>								
Matériel roulant léger	30	11,5	42	14 400	16 500	18 600	21 600	25 200	29 100
Matériel roulant lourd	15	11,5	48	7 200	8 250	9 300	10 800	12 600	14 550
Matériel roulant utilitaire	25	11,5	42	12 000	13 750	15 500	18 000	21 000	24 250
Equipements	10	11,5	48	4 800	5 500	6 200	7 200	8 400	9 700
Autres	5	11,5	36	2 400	2 750	3 100	3 600	4 200	4 850
<b>LEASING IMMOBILIER</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>84</b>	<b>7 200</b>	<b>8 250</b>	<b>9 300</b>	<b>10 800</b>	<b>12 600</b>	<b>14 550</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>			<b>48 000</b>	<b>55 000</b>	<b>62 000</b>	<b>72 000</b>	<b>84 000</b>	<b>97 000</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

### ➤ Les ressources

Pour réaliser ce programme, la société aura à mobiliser annuellement les crédits et emprunts supplémentaires suivants :

EN 1000 DT

	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Emprunts obligataires	10 000	15 000	15 000	20 000	25 000	30 000
Crédits Bancaires	23 000	21 000	22 000	23 000	24 500	29 000
<b>Total</b>	<b>33 000</b>	<b>36 000</b>	<b>37 000</b>	<b>43 000</b>	<b>49 500</b>	<b>59 000</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

➤ **Les produits de leasing :**

Les produits de leasing ont été calculés en tenant compte de l'encours actuel et des mises en forces projetées.

EN 1000 DT

Année	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Total des produits de Leasing	6 550	7 597	9 392	11 680	14 042	16 492	20 302
Taux d'évolution		15,98%	23,63%	24,36%	20,22%	17,45%	23,10%

E : Estimé

P : Prévisionnel

➤ **Couverture des risques :**

Les provisions ont été calculées sur la base de 0,8% de l'encours.

En 1000 DT

Année	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Encours	60 596	77 530	97 212	116 253	135 321	155 038	177 938
Dotations aux provisions	438	620	778	930	1 083	1 240	1 424
Taux d'évolution		41,55%	25,48%	19,54%	16,45%	14,50%	14,84%

E : Estimé

P : Prévisionnel

En terme d'actifs classés et de couverture de risques l'évolution attendue est la suivante :

Année	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Taux des créances classées	13,6%	11,5%	10,0%	9,2%	8,8%	8,6%	7,8%
Ratio de couverture des créances classées	65,9%	70,0%	72,5%	73,7%	74,4%	75,0%	75,3%

E : Estimé

P : Prévisionnel

➤ **Frais de personnel :**

Les frais de personnel ont été calculés sur la base d'une augmentation moyenne de 8% l'an et des recrutements nouveaux.

L'évolution des frais de personnel, pour la période 2009-2014, est estimée comme suit :

Année	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Nouveaux recrues	2	3	2	2	2		
Frais de personnel	774	912	1 025	1 147	1 279	1 381	1 491
Taux d'évolution		17,8%	12,4%	11,9%	11,5%	8,0%	8,0%

E : Estimé

P : Prévisionnel

➤ **Charges financières :**

La méthode de l'encours moyen, base de calcul des charges des intérêts prévisionnels, a été adoptée pour tenir compte de l'échelonnement sur toute l'année aussi bien des remboursements que des utilisations des crédits.

Année	Montant (1000 DT)	Remboursements (en 1000 DT)					
		2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
EO AIL 2005	10 000	2 000	2 000				
BILLETS DE TRESORERIE 2005	5 000	1 000	3 000				
Crédit BTK	3 000	750	750	562	0	0	
Crédit BTE	3 000	750	750	750	376	0	
Emprunt obligataire « AIL 2007 »	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	0	
Emprunts 2008	10 000	2000	2 000	2 000	2 000	2 000	0
Crédit STB	2 000	1800					
Emprunts 2009	33 000		6600	6 600	6 600	6 600	6 600
Emprunts 2010	36 000			7200	7 200	7 200	7 200
Emprunts 2011	37 000				7400	7 400	7 400
Emprunts 2012	43 000					8600	8 600
Emprunts 2013	49 500						9900
Découvert BTK	3 500	3500					
<b>Remboursements par an</b>		<b>13 800</b>	<b>17 100</b>	<b>19 112</b>	<b>25 576</b>	<b>31 800</b>	<b>39 700</b>

<b>ENCOURS FIN DE PERIODE</b>	<b>61 686</b>	<b>80 586</b>	<b>98 474</b>	<b>115 898</b>	<b>133 598</b>	<b>152 898</b>
Encours moyen	52 086	71 136	89 530	107 186	124 748	143 248
Taux de rémunération	6,5%	6,4%	6,5%	6,2%	6,2%	6,2%
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>3 392</b>	<b>4 553</b>	<b>5 775</b>	<b>6 676</b>	<b>7 739</b>	<b>8 945</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

➤ **Autres charges d'exploitation :**

Les autres charges évolueront de 5% l'an, auxquelles s'ajoutent les frais annuels de fonctionnement de 24 000 dinars l'an par nouveau guichet ainsi que les frais de publicité estimés à 0,5% des produits nets

➤ **Impôts :**

Le taux d'imposition retenu est le taux légal applicable aux établissements de crédits, soit 35%, sans considérer aucune hypothèse de réinvestissement des bénéfices imposables.

➤ **Distribution des dividendes :**

L'AIL a repris la distribution des dividendes à partir de l'exercice 2007 selon le tableau suivant :

	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Dividendes (en 1000 DT)	800	900	1 000	1 200	1 500	1 600
% du capital	8%	9%	10%	12%	14%	16%

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 6.2.2 - Bilans prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

ACTIF	2008	2009 E	2010 P	2011P	2012 P	2013 P	2014 P
Liquidités et équivalents de liquidité	1 632	431	722	725	616	793	310
Placements à court terme	12	-	-	-	-	-	-
Créances Issues des opérations leasing	61 160	78 906	98 972	118 546	138 380	159 115	183 154
Placement à terme	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Valeurs immobilisées	224	255	273	336	400	366	327
Autres actifs	1 355	1 436	1 522	1 614	1 711	1 813	1 922
<b>Total Actif</b>	<b>65 483</b>	<b>82 129</b>	<b>102 589</b>	<b>122 321</b>	<b>142 207</b>	<b>163 186</b>	<b>186 813</b>
<b>PASSIF</b>							
Concours bancaires et dettes rattachées	7 645						
Emprunts et dettes rattachées	39 389	61 686	80 586	98 474	115 898	133 598	152 898
Dettes envers la clientèle	1 315	1 447	1 591	1 750	1 925	2 118	2 330
Fournisseurs et comptes rattachés	3 051	2 832	3 245	3 658	4 248	4 956	5 723
Autres passifs	853	2 009	2 313	2 575	2 735	3 160	3 372
<b>Total du Passif</b>	<b>52 253</b>	<b>67 974</b>	<b>87 735</b>	<b>106 457</b>	<b>124 806</b>	<b>143 832</b>	<b>164 323</b>
<b>Capitaux Propres</b>							
Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Réserves	1 906	1 511	1 577	1 652	1 747	1 874	2 032
Résultats reportés	165	1 317	1 778	2 302	3 117	4 327	5 822
Résultat net de l'exercice	1 159	1 327	1 499	1 910	2 537	3 153	4 636
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>13 230</b>	<b>14 155</b>	<b>14 854</b>	<b>15 864</b>	<b>17 401</b>	<b>19 354</b>	<b>22 490</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>65 483</b>	<b>82 129</b>	<b>102 589</b>	<b>122 321</b>	<b>142 207</b>	<b>163 186</b>	<b>186 813</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 6.2.3 - Etat de Résultat Prévisionnel

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
Revenus bruts de leasing	35 315	40 125	44 182	53 242	64 729	77 931	90 755
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(28 765)	(32 528)	(34 790)	(41 562)	(50 687)	(61 439)	(70 453)
<b>Total des produits de Leasing</b>	<b>6 550</b>	<b>7 597</b>	<b>9 392</b>	<b>11 680</b>	<b>14 042</b>	<b>16 492</b>	<b>20 302</b>
Charges financières nettes	(3 094)	(3 392)	(4 553)	(5 775)	(6 676)	(7 739)	(8 945)
Produits des placements	32	-	-	-	-	-	-
<b>PRODUIT NET</b>	<b>3 488</b>	<b>4 205</b>	<b>4 839</b>	<b>5 905</b>	<b>7 366</b>	<b>8 753</b>	<b>11 357</b>
Charges de personnel	774	912	1 025	1 147	1 279	1 381	1 491
Autres charges d'exploitation	502	580	681	817	990	1 180	1 239
Dotations aux amortissements	55	70	72	97	136	135	129
Dotations nettes aux provisions	438	620	778	930	1 083	1 240	1 424
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>1 769</b>	<b>2 182</b>	<b>2 556</b>	<b>2 991</b>	<b>3 488</b>	<b>3 936</b>	<b>4 283</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 719</b>	<b>2 023</b>	<b>2 283</b>	<b>2 915</b>	<b>3 878</b>	<b>4 817</b>	<b>7 074</b>
Autres produits	36	19	22	24	25	34	58
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>1 755</b>	<b>2 042</b>	<b>2 305</b>	<b>2 939</b>	<b>3 903</b>	<b>4 851</b>	<b>7 132</b>
Impôts	(596)	(715)	(807)	(1 028)	(1 366)	(1 698)	(2 496)
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 159</b>	<b>1 327</b>	<b>1 499</b>	<b>1 910</b>	<b>2 537</b>	<b>3 153</b>	<b>4 636</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 6.2.4 - Etats des flux de trésorerie prévisionnels

Montants exprimés en mille dinars tunisiens

	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>							
Encaissements reçus des clients	42 006	47 195	50 973	61 362	74 532	89 701	104 528
Décaissements pour financement de contrats de	(45 896)	(53 808)	(61 655)	(69 502)	(80 712)	(94 164)	(108 737)
Intérêts payés	(2 830)	(3 392)	(4 553)	(5 775)	(6 676)	(7 739)	(8 945)
Sommes versés au personnel	(728)	(912)	(1 025)	(1 147)	(1 279)	(1 381)	(1 491)
Sommes versés aux fournisseurs	(354)	(379)	(405)	(434)	(464)	(497)	(531)
Impôts payés	(1 219)	(955)	(1 072)	(1 348)	(1 754)	(2 166)	(3 041)
Autres flux liés à l'exploitation	14	15	17	19	20	23	25
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités opérationnelles</b>	<b>(9 007)</b>	<b>(12 236)</b>	<b>(17 720)</b>	<b>(16 825)</b>	<b>(16 333)</b>	<b>(16 223)</b>	<b>(18 193)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	(141)	(100)	(90)	(160)	(200)	(100)	(90)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres	35						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Financières	(45)						
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Financières							
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(151)</b>	<b>(100)</b>	<b>(90)</b>	<b>(160)</b>	<b>(200)</b>	<b>(100)</b>	<b>(90)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>							
Dividendes et autres distributions	(380)	(420)	(800)	(900)	(1 000)	(1 200)	(1 500)
Encaissements provenant des emprunts	21 000	39 500	42 500	43 500	49 500	56 000	65 500
Remboursement d'emprunts	(18 825)	(20 300)	(23 600)	(25 612)	(32 076)	(38 300)	(46 200)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>1 795</b>	<b>18 780</b>	<b>18 100</b>	<b>16 988</b>	<b>16 424</b>	<b>16 500</b>	<b>17 800</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(7 363)</b>	<b>6 444</b>	<b>290</b>	<b>3</b>	<b>(109)</b>	<b>177</b>	<b>(483)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	1 350	(6 013)	431	722	725	616	793
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>(6 013)</b>	<b>431</b>	<b>722</b>	<b>725</b>	<b>616</b>	<b>793</b>	<b>310</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 6.2.5 - Indicateurs de gestion et ratios prévisionnels

Indicateurs de gestion (en 1000 dinars)	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
<b>Résultat net de la période (1)</b>	1 159	1 327	1 499	1 910	2 537	3 153	4 636
<b>Créances issues d'opérations de leasing + Placements à court terme + Placements à long terme</b>	62 272	80 006	100 072	119 646	139 480	160 215	184 254
<b>Engagements (2)</b>	69 422	84 800	105 600	126 100	147 000	169 000	193 500
Fonds propres (avant résultat net) (3)	12 071	12 828	13 355	13 954	14 864	16 201	17 854
Capitaux propres avant affectation	13 230	14 155	14 854	15 864	17 401	19 354	22 490
Créances issues d'opérations de leasing	61 160	78 906	98 972	118 546	138 380	159 115	183 154
Créances classées (4)	9 455	9 766	10 518	11 604	12 951	14 502	15 011
Total provisions + Produits réservés (5)	6 231	6 800	7 600	8 600	9 600	10 900	11 305
Emprunts et dettes rattachées	39 389	61 686	80 586	98 474	115 898	133 598	152 898
Total bilan	65 483	82 129	102 589	122 321	142 207	163 186	186 813
Produits de leasing	6 550	7 597	9 392	11 680	14 042	16 492	20 302
Charges financières nettes	3 062	3 392	4 553	5 775	6 676	7 739	8 945
Total charges d'exploitation hors dotations aux provisions	1 331	1 562	1 778	2 061	2 405	2 695	2 859
Produits nets	3 488	4 205	4 839	5 905	7 366	8 753	11 357

Ratios propres aux sociétés de leasing	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	17,4%	15,1%	12,7%	11,1%	10,1%	9,6%	9,2%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	9,6%	10,3%	11,2%	13,7%	17,1%	19,5%	26,0%
Taux de créances classées (4)/(2)	13,6%	11,5%	10,0%	9,2%	8,8%	8,6%	7,8%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(4)	65,9%	70,0%	72,5%	73,7%	74,4%	75,0%	75,3%

Ratios de structure	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
Capitaux propres avant affectation/Total bilan	20,2%	17,2%	14,5%	13,0%	12,2%	11,9%	12,0%
Emprunts et dettes rattachés/Total bilan	60,2%	75,1%	78,6%	80,5%	81,5%	81,9%	81,8%
Créances issues d'opérations de leasing /Total bilan	93,4%	96,1%	96,5%	96,9%	97,3%	97,5%	98,0%
Emprunts et dettes rattachés + dettes envers la clientèle / Créances issues d'opérations de leasing	66,6%	80,0%	83,0%	84,5%	85,1%	85,3%	84,8%

Ratios de gestion	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
Charges de personnel/Produits nets	22,2%	21,7%	21,2%	19,4%	17,4%	15,8%	13,1%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	28,9%	32,8%	36,2%	42,3%	49,6%	54,0%	63,6%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	38,1%	37,2%	36,7%	34,9%	32,7%	30,8%	25,2%
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées/Produits nets	12,6%	14,7%	16,1%	15,7%	14,7%	14,2%	12,5%

Ratios de rentabilité	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	9,6%	10,3%	11,2%	13,7%	17,1%	19,5%	26,0%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,8%	1,6%	1,5%	1,6%	1,8%	1,9%	2,5%
Résultat net/Produits net	33,2%	31,6%	31,0%	32,3%	34,4%	36,0%	40,8%
Produits de leasing/Créances Issues des opérations leasing	10,6%	9,6%	9,5%	9,9%	10,1%	10,4%	11,1%
Produits nets/Total bilan	5,3%	5,1%	4,7%	4,8%	5,2%	5,4%	6,1%

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 6.2.6 - Evolution Prévisionnelle des créances classées

(En MD)

Année	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
<b>Total des créances</b>	<b>66,101</b>	<b>84,757</b>	<b>105,601</b>	<b>126,105</b>	<b>147,022</b>	<b>168,996</b>	<b>194,459</b>
Créances courantes	56,647	77,530	97,212	116,253	135,321	155,038	177,938
<b>Créances classées de l'année (1)</b>	<b>9,455</b>	<b>9,766</b>	<b>10,518</b>	<b>11,604</b>	<b>12,951</b>	<b>14,502</b>	<b>15,011</b>
Total des Provisions et produits réservés (2)	6,224	6,844	7,622	8,552	9,635	10,875	11,298
<b>Taux de couverture (2)/(1)</b>	<b>65,9%</b>	<b>70,1%</b>	<b>72,5%</b>	<b>73,7%</b>	<b>74,4%</b>	<b>75,0%</b>	<b>75,3%</b>

## 6.2.7 - Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par l'AIL

(En 1000 DT)

Emprunts		2009	2010	2011	2012	2013	2014
AIL 2005	Intérêts	260,0	130,0	-	-	-	-
	Capital	2 000,0	2 000,0	-	-	-	-
AIL 2007	Intérêts	550,0	412,5	275,0	137,5	-	-
	Capital	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	-	-
AIL 2008	Intérêts	650,0	520,0	390,0	260,0	130,0	-
	Capital	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	-
AIL 2009-1	Intérêts	-	650,0	520,0	390,0	260,0	130,0
	Capital	-	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0
<b>Total des remboursements</b>		<b>7 460,0</b>	<b>9 712,5</b>	<b>7 185,0</b>	<b>6 787,5</b>	<b>4 390,0</b>	<b>2 130,0</b>

## 6.2.8 - Etats des cashflows prévisionnels

(En 1000 DT)

Année	2008	2009 E	2010 P	2011 P	2012 P	2013 P	2014 P
Résultat Net	1 159	1 327	1 499	1 910	2 537	3 153	4 636
Dotations aux amortissements	55	70	72	97	136	134,5	129
Dotations aux provisions	438	620	778	930	1 083	1 240	1 424
<b>Cash flows prévisionnels</b>	<b>1 652</b>	<b>2 017</b>	<b>2 348</b>	<b>2 937</b>	<b>3 755</b>	<b>4 528</b>	<b>6 189</b>

E : Estimé

P : Prévisionnel

## 6.2.9 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels



**SOCIETE FMBZ – KPMG TUNISIE**

Immeuble KPMG, Lot 623 Lac II –Tunis -

Tél : 71 194 344 Fax: 71 194 320  
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn



22 bis, Avenue Mongi Slim El Menzah 5 – 2087 Ariana

Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215  
E-mail : neji.fac@planet.tn

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES**

#### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE**

Nous avons examiné les projections financières de l'**ARAB INTERNATIONAL LEASE** couvrant la période 2009-2014, telles qu'annexées au présent rapport, selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces projections et les hypothèses présentées dans la note 5 sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces projections ont été préparées pour émettre un emprunt obligataire de 10 millions de dinars. Les projections ont été préparées sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que ces projections ne peuvent pas être utilisées à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les projections, étant toutefois rappelé qu'elles reposent sur des hypothèses théoriques. A notre avis, ces projections sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et les états de résultats prévisionnels sont présentés conformément au système comptable des entreprises.

Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer des projections de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 25 Novembre 2009

### **Les Commissaires aux Comptes**

**FMBZ-KPMG TUNISIE**

**F.A.C**

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**

**Mohamed Neji HERGLI**

